



SAINT-LOUIS  
Agglomération  
Terres d'avenir



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



# ÉDITO

Comme l'année 2020, 2021 s'est inscrite dans la continuité de la crise sanitaire. Les restrictions successives et les adaptations nécessaires ont changé en profondeur nos modes de fonctionnement et ont accéléré une dématérialisation croissante de nos services publics.

Le télétravail, le guichet numérique des autorisations d'urbanisme, l'organisation dématérialisée de Trinat'emploi, le nouveau logiciel pour les relais petite enfance, l'ouverture de la plateforme Open Data, le lancement de l'intranet sont autant de projets réalisés en 2021 qui illustrent cette évolution.



Mais nous devons à présent avoir à l'esprit que nous nous adressons à nos concitoyens et à nos agents et que les outils ou les interfaces ne peuvent remplacer les contacts humains directs.

Avec la création de notre premier Espace France Services à Sierentz, nous avons ainsi voulu accompagner cette dématérialisation croissante par une présence accrue sur le terrain et pouvoir assurer un accueil personnalisé et chaleureux à tous nos concitoyens qui en font la demande.

La lecture de ce rapport révèle par ailleurs que notre agglomération s'est mise en ordre de marche pour contribuer, à sa mesure, à la sauvegarde de notre planète. Tous les services sont aujourd'hui porteurs d'initiatives et de projets qui vont dans ce sens : introduction de clauses environnementales dans nos marchés, charte des éco crèches, évolutions de notre plan Climat Air Énergie, etc.

Dans un monde qui change « à la vitesse grand V », Saint-Louis Agglomération aura ainsi fait le choix de la proximité, de l'assistance à ses concitoyens et d'une forte implication dans la lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde de notre environnement.

Ce rapport illustre notre savoir-faire et notre travail.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les agents de notre collectivité pour leur implication et vous souhaite une très bonne lecture.

Jean-Marc Deichtmann  
Président de Saint-Louis Agglomération

# SOMMAIRE

<b>RÉTROSPECTIVE 2021</b>	<b>6</b>
<b>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>8</b>
<b>DIRECTION DES FINANCES</b>	<b>12</b>
<b>DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION</b>	<b>29</b>
Petite enfance	29
Enfance - jeunesse	40
Politique de la ville et gens du voyage	43
Proximité territoriale	45
Santé	48
<b>PÔLE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DU JURIDIQUE ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE</b>	<b>49</b>
Direction de l'administration générale	49
Direction des affaires juridiques	51
Direction de la commande publique	53

## **PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL** **56**

Direction de l'aménagement du territoire **56**

Direction du développement rural **62**

Direction de l'urbanisme opérationnel **65**

Direction des affaires transfrontalières **68**

## **PÔLE DE LA COMMUNICATION, DU NUMÉRIQUE ET DE LA CULTURE** **72**

Direction de la communication, des relations publiques et des archives **72**

Direction du numérique **78**

Direction de la culture **83**

## **DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DU TOURISME** **87**

## **PÔLE ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, TRANSPORTS URBAINS, SPORTS** **97**

Direction de l'eau et de l'assainissement **97**

Direction des déchets ménagers **106**

Direction environnement, climat-énergie **116**

Direction du patrimoine et des infrastructures **120**

Direction des transports et de la mobilité **124**

Direction des sports **126**

# RÉTROSPECTIVE

## JANVIER

- Fermeture des équipements sportifs indoor en raison de la crise sanitaire
- Participation des équipes de SLA à la gestion du centre de vaccination du Forum de Saint-Louis
- Ouverture du nouveau dépôt de Métrocars à Blotzheim : bureaux, ateliers, stationnement pour les bus, centre de lavage...

## FÉVRIER

- Naissance de Rhénalia : société anonyme de coordination du Haut-Rhin qui regroupe les cinq bailleurs sociaux du Haut-Rhin, dont Saint-Louis Habitat
- Inauguration et adoption du logo du service de promotion de l'alsacien de Saint-Louis Agglomération sur lequel figure « Storki », la mascotte des animatrices
- Forum des métiers virtuel : mise à disposition d'un explorateur des métiers pour les jeunes collégiens à la place du Forum des métiers, annulé en raison de la crise sanitaire
- Carnaval à la crèche des Loustics

## MARS

- 11 mars : débat d'orientation budgétaire
- Semaine du 16 au 20 : *Friehjohr fer unseri Sproch*
- Travaux d'aménagement d'un giratoire sur la RD201 afin de desservir la zone industrielle de Hésingue ainsi que la future déchetterie à Blotzheim directement depuis la départementale et création d'un arrêt bus

## AVRIL

- Organisation de l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique à la piscine de Village-Neuf
- Lancement de l'élaboration d'un contrat local de santé par le Conseil communautaire de SLA
- Déménagement de l'entreprise SES-Sterling sur le site du Technoparc
- Installation d'un centre de dépistage

"Covid" pour frontaliers sur le site du Palmrain

- Forum citoyen de l'Eurodistric trinational de Bâle dont Saint-Louis Agglomération est partenaire

## MAI

- Journées sportives à la piscine de Village-Neuf pour les 8-17 ans
- L'aéroport de Bâle-Mulhouse fête ses 75 ans
- Organisation du salon Trinat'emploi sous forme virtuelle
- Ouverture du centre nautique de plein air Pierre de Coubertin pour la saison estivale et mise en service d'un nouveau toboggan

## JUIN

- Ouverture du premier Espace France Services de Saint-Louis Agglomération à Sierentz
- Extension de l'abonnement Distribus au centre-ville de Bâle les week-ends
- Installation de six nouveaux points d'apport volontaire à Saint-Louis
- Démarrage des travaux de réaménagement du boulevard d'Alsace à Village-Neuf portés par Saint-Louis Agglomération
- Remise officielle du projet d'agglomération de Bâle à la Confédération helvétique
- Troisième édition du festival de la photographie « 200 photos pour la nature » le long du canal de Huningue
- Lancement du "Kifri", *Kinderfriehjohr fer unseri Sproch*
- Saint-Louis Agglomération s'associe pour la première fois à l'Alsace Fan Day, fête de l'Union nationale des Alsaciens, journée internationale de promotion de l'Alsace et de l'alsacien
- 30 juin : adoption de l'actualisation de la « Vision d'avenir 2030 »

## JUILLET

- Animations estivales Anim'été enfance-jeunesse, soit 104 stages proposés aux enfants et pour la première fois aux 11-17 ans de l'agglomération
- Festival Conç'Air dont Saint-Louis Agglomération est partenaire
- Achèvement du projet d'aménagement " Vis-à-vis " entre Huningue et Weil am Rhein

## AOÛT

- Lancement des travaux de maintenance sur deux portions de la ligne du tram 3, avenue du Général de Gaulle à Saint-Louis
- Réouverture de l'auberge « La péniche » au port de Kembs
- Organisation d'Agrogast en version drive
- Vidange annuelle des bassins de la piscine couverte de Village-Neuf

## SEPTEMBRE

- Organisation du Village de la mobilité à Saint-Louis
- Lancement de SLALHOME, l'Intranet de Saint-Louis Agglomération
- Inauguration du pôle "création et reprise d'entreprise" de Saint-Louis Agglomération, lancé en collaboration avec Pôle emploi et de nombreux autres partenaires
- Reprise du trafic aérien à l'Aéroport de Bâle-Mulhouse
- Modifications des parcours et fréquences des lignes Distribus (entre autres rallongement de la ligne 1 Huningue-Blotzheim)
- Signature de la charte « Ma commune dit JA » en faveur de la promotion du bilinguisme
- Signature d'une charte « écocrèche » dans le cadre de l'obtention du label « Cit'ergie » pour les multi -accueils gérés par l'intercommunalité
- Inauguration de l'Espace France Services de Sierentz
- Édition de la nouvelle carte « Trois pays à vélo » proposant des itinéraires cyclables à travers la région des trois pays
- Lancement du portail Open Data de Saint-Louis Agglomération
- Mise en service du plateau Alpha de Saint-Louis Agglomération proposant des salles de réunion et de formation

## OCTOBRE

- Dédicaces et visites de l'expo « 200 photos pour la nature »
- Première participation de Saint-Louis Agglomération à la fête de l'énergie
- Inauguration du nouveau site de SES-Sterling sur le site du Technoparc
- Organisation d'un premier *Stammtisch* en alsacien à la maison du patrimoine à Sierentz
- Lancement de l'enquête publique pour la nouvelle liaison ferroviaire de L'EuroAirport
- Remise du trophée des « *Schwälmele* » aux deux animatrices du service langue et culture régionale de SLA
- Inauguration du nouveau restaurant installé dans la péniche du port de plaisance de Kembs et obtention du label « Accueil vélo » pour le site
- Première initiative « Valorisons ensemble les fruits non récoltés » organisée avec plusieurs associations du territoire
- Organisation de la première des trois réunions de concertation sur la ZAC du Lys

## NOVEMBRE

- Lancement de la consultation publique sur le Plan Climat-Air-Énergie
- Journée portes ouvertes à la pépinière de Schlierbach
- Première opération "Collecte de pneus" lancée par Saint-Louis Agglomération
- Remise du Trophée des collectivités d'Alsace pour le projet "Parc des carrières" sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Louis Agglomération à la ville de Saint-Louis

## DÉCEMBRE

- Noël à la médiathèque de Sierentz, organisation d'événements tout au long du mois de décembre
- Organisation de la coupe de France d'apnée à la piscine à Village-Neuf
- Signature d'un accord entre Saint-Louis Agglomération et Héisingue pour l'organisation d'activités de motricité libre pour les tout petits

# DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des ressources humaines assure la gestion du personnel de l'Agglomération.

## MISSIONS

- Définition et pilotage de la masse salariale et de la politique RH de la collectivité
- Gestion des carrières, de la mobilité et du reclassement
- Gestion des rémunérations
- Gestion des recrutements et de l'organisation du travail
- Gestion de la formation et des compétences
- Gestion du dialogue social
- Gestion de la médecine préventive, de la santé et de la sécurité au travail

## FAITS MARQUANTS

### NOUVELLE STRATÉGIE PLURIANNUELLE DE PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES

Fixation de la nouvelle stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines de SLA déclinée en deux documents de cadrage : les lignes directrices de gestion 2021-2026, ainsi que le plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes applicable de 2021 à 2023. télétravail Mise en œuvre à titre expérimental du télétravail et négociation des conditions de pérennisation du dispositif reprises dans une charte applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA FORMATION

Élaboration d'un règlement intérieur de la formation fixant notamment les modalités pratiques d'exercice du droit à la formation ainsi que les conditions de remboursement des frais de déplacements.

## EFFECTIFS

- 4 gestionnaires
- 1 conseillère de prévention
- 1 Directeur des ressources humaines
- 1 adjointe au Directeur des ressources humaines

## EN CHIFFRES

**3 673**

bulletins de paie calculés

**25**

indemnités de fonction mensuelles pour les élus

**617**

arrêts pris pour les personnels statutaires

**103**

CDD pour des agents contractuels

**20**

délibérations prises

**518**

inscriptions à des formations

**1 137**

jours de formation suivis par les agents ( 803 en présentiel et 334 à distance)

**33**

sessions d'entretiens de recrutement

**12 212 354 €**

de masse salariale, tous profils confondus, charges patronales incluses (+ 5,09 %)

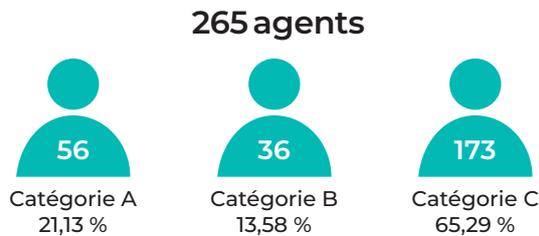
## LES SERVICES ET LES EFFECTIFS

### EMPLOIS PERMANENTS

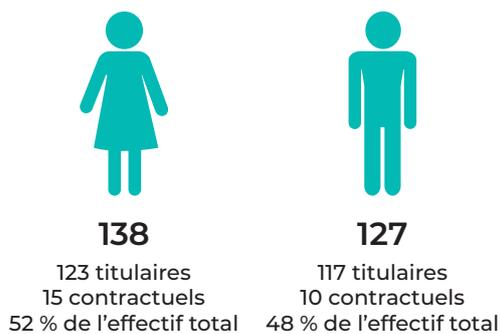
Effectif global de **265 agents** (dont 20 reconnus travailleurs handicapés) qui se répartit de la manière suivante :

- **240 agents titulaires ou stagiaires** correspondant à 228,13 personnes en équivalent temps plein
- **25 agents contractuels de droit public** occupant un emploi permanent correspondant à 24,59 personnes en équivalent temps plein.

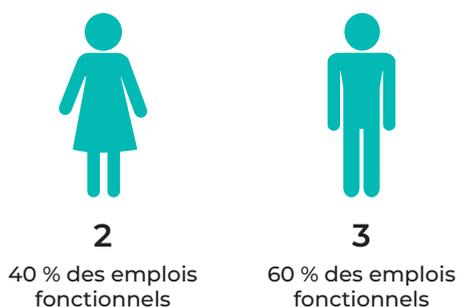
#### Répartition des effectifs permanents au 31/12/2021 (titulaires et contractuels)



#### Représentativité interprofessionnelle femmes / hommes au sein de la collectivité



#### Répartition par sexe des emplois de direction



### EMPLOIS NON PERMANENTS

- **3 apprentis** en formation dans la collectivité (sport, petite enfance)
- **83 agents ont travaillé au moins 1 jour au cours de l'année 2021** pour faire face à des besoins saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité
- **23 agents ont été mis à disposition de la collectivité par le CDG68** et **27 agents recrutés via Ludo Services**, en charge de l'insertion de personnes à la recherche d'un emploi
- **17 stagiaires** ont été accueillis dans les différents services (stages scolaires, stages de découverte, école de conduite...).

### FAITS MARQUANTS

#### CPF

Définition des modalités pratiques de mise en œuvre et de prise en charge des frais dans le cadre du compte personnel de formation (CPF).

#### TEMPS DE TRAVAIL

Révision du protocole définissant les nouvelles dispositions relatives au temps de travail introduites par la loi de transformation de la fonction publique et mise en conformité de la durée annuelle du temps de travail fixée à 1 607 heures.

#### PARTICIPATION EMPLOYEUR

Revalorisation de la participation employeur versée au personnel au titre du dispositif de protection sociale complémentaire « prévoyance » visant à garantir les pertes de salaire en cas d'absences pour raisons de santé.

## FAITS MARQUANTS

### RENFORCEMENT HUMAIN

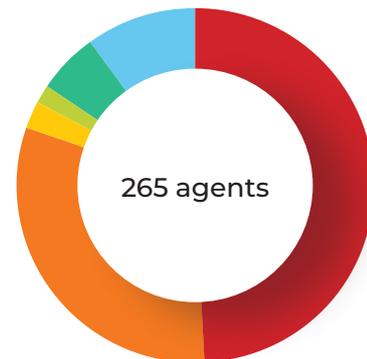
Renforcement humain de certains services fonctionnels et opérationnels : création d'un Espace France Services, d'un service de proximité territoriale, modification de l'organisation de services ressources (juridique et finances), création d'une direction de la petite enfance.

### SÉCURISATION SANITAIRE

Poursuite de la sécurisation sanitaire des agents de la collectivité durant toute la période de pandémie et adaptation des protocoles aux évolutions réglementaires (contrôle du pass sanitaire...).

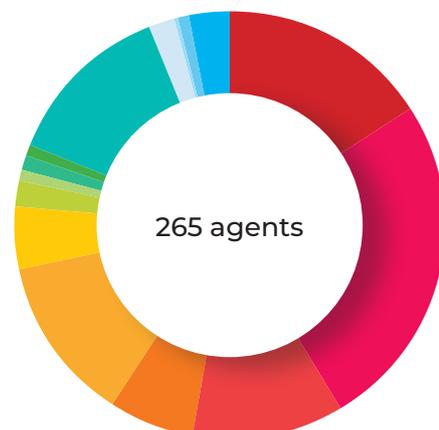
### Répartition des effectifs permanents par filière au 31/12/2021

■ Filière technique	131
■ Filière administrative	82
■ Filière culturelle	7
■ Filière sportive	4
■ Filière médico-sociale	15
■ Filière animation	26



### Répartition des effectifs permanents par service au 31/12/2021

■ Administration générale (dont pôles de proximité)	42
■ Déchets ménagers	68
■ Sport	30
■ Patrimoine et infrastructures	17
■ Assainissement et eau	33
■ Aménagement et développement du territoire	13
■ Développement économique, emploi et tourisme	5
■ Transport	2
■ SIG	3
■ Actions culturelles	2
■ Petite enfance/jeunesse	34
■ RPE	5
■ Politique de la ville et gens du voyage	1
■ Développement durable	2
■ Médiathèque	8



## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### MISSION

- Conduire des actions de prévention des risques professionnels au sein de la collectivité

### EFFECTIFS

- 1 conseillère de prévention
- 11 assistants de prévention

### EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES EN 2021

- **Gestion de la crise sanitaire Covid-19** avec notamment : achat de masques pour l'ensemble des services, gel hydroalcoolique, désinfectants, nettoyage et désinfection renforcés des locaux... Mise à jour régulière d'un guide santé et sécurité Covid-19, d'affiches et de fascicules spécifiques à la gestion de crise.
- **Aménagement d'un bureau et de trois salles de réunion/formation** pour le service de proximité territoriale dans les nouveaux locaux situés du pôle des services de Saint-Louis.
- **Aménagement des bureaux du nouvel Espace France Services** situé à Sierentz.
- **Achat et mise en place de nouveaux mobiliers ergonomiques** (fauteuils de bureau ergonomiques, bureaux réglables en hauteur...) pour plusieurs services.
- **Formation des agents** aux procédures d'évacuation des locaux en cas d'incendie ainsi qu'aux techniques de sauvetage et secourisme au travail.
- **Finalisation du nouveau Document Unique d'Évaluation des Risques** de la collectivité scindé en 39 unités de travail et mis à disposition des services via l'outil intranet.

### FORMATIONS 2021 EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

21 formations en santé et sécurité au travail ont été dispensées (ex : formation à l'accueil sécurité au travail, habilitations électriques, CACES, autorisations de conduite, utilisation d'un extincteur, gestes de premiers secours, utilisation d'un défibrillateur, recyclage des sauveteurs secouristes au travail...).

198 agents (permanents et non permanents) y ont participé.

# DIRECTION DES FINANCES

La Direction des Finances met en œuvre la politique budgétaire et financière de Saint-Louis Agglomération sous l'autorité du Président.

## MISSIONS

- Élaboration des documents budgétaires
- Exécution du budget
- Suivi et exécution des marchés publics
- Inventaire du patrimoine

## EFFECTIFS

• 6 agents

## BUDGET PRINCIPAL

### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

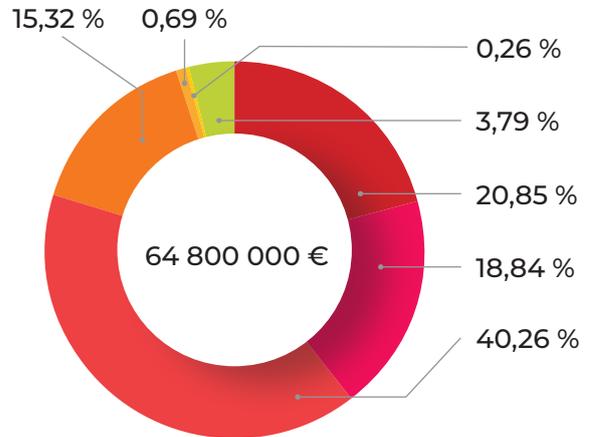
	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Fonctionnement	64 817 498,65 €	67 216 543,33 €	2 685 841,53 €	2 399 044,68 €	-	2 399 044,68 €
Investissement	27 165 756,59 €	24 828 256,33 €	- 2 659 898,17 €	- 2 337 500,26 €	3 048 798,02 €	711 297,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>91 983 255,24 €</b>	<b>92 044 799,66 €</b>	<b>25 943,36 €</b>	<b>61 544,42 €</b>	<b>3 048 798,02 €</b>	<b>3 110 342,44 €</b>

## LES DÉPENSES

En 2021, les dépenses du budget principal se sont élevées à **92 millions d'euros** dont 64,8 millions d'euros en section de fonctionnement et 27,2 millions d'euros en section d'investissement.

### Dépenses de fonctionnement

■ Charges générales	13 517 024,90 €
■ Charges de personnel	12 212 354,40 €
■ Atténuation de produits	26 092 366,37 €
■ Autres charges de gestion	9 928 548,39 €
■ Charges financières	444 682,21 €
■ Charges exceptionnelles	168 458,33 €
■ Amortissements et autres	2 454 064,05 €



### Dépenses d'investissement

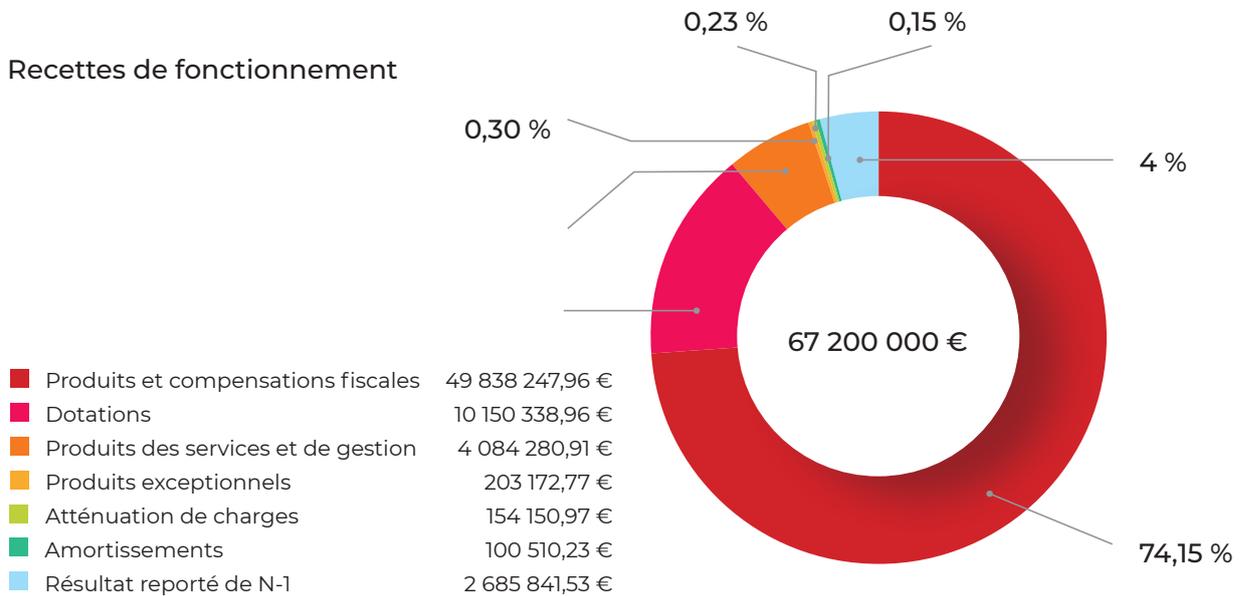


■ Dette	13 748 698,97 €	50,61 %
■ Subventions d'équipement	3 116 750,49 €	11,47 %
■ Études	430 489,73 €	1,58 %
■ Acquisitions foncières	6 700,00 €	0,02 %
■ Aménagement urbain	126 314,58 €	0,46 %
■ Transports publics	584 279,64 €	2,15 %
■ Voirie	2 427 014,24 €	8,93 %
■ Tourisme	177 466,81 €	0,65 %
■ Sport	750 415,59 €	2,76 %
■ Service Habitat, Politique de la ville	37 783,45 €	0,14 %
■ Déchets ménagers	943 103,21 €	3,47 %
■ Service du Patrimoine	51 047,17 €	0,19 %
■ Service Aménagement	12 021,72 €	0,04 %
■ Service Urbanisme	1 496,76 €	0,01 %
■ Service Développement économique	17 868,08 €	0,07 %
■ Service Développement durable	0,00 €	0,00 %
■ SIG	21 423,60 €	0,08 %
■ RPE (Relais Petite Enfance)	89 023,69 €	0,33 %
■ Promotion langue régionale	238,80 €	0,0001 %
■ Médiathèque	47 073,70 €	0,17 %
■ Multi-accueils et centres de loisirs	154 064,23 €	0,57 %
■ Fonds de résistance	63 402,40 €	0,23 %
■ Imprévus	0,00 €	0,00 %
■ Administration générale	1 131 253,83 €	4,16 %
■ Opérations d'ordres (amortissements)	100 510,23 €	0,37 %
■ Opérations patrimoniales	467 417,50 €	1,72 %
■ Résultat reporté de N-1	2 659 898,17 €	9,79 %

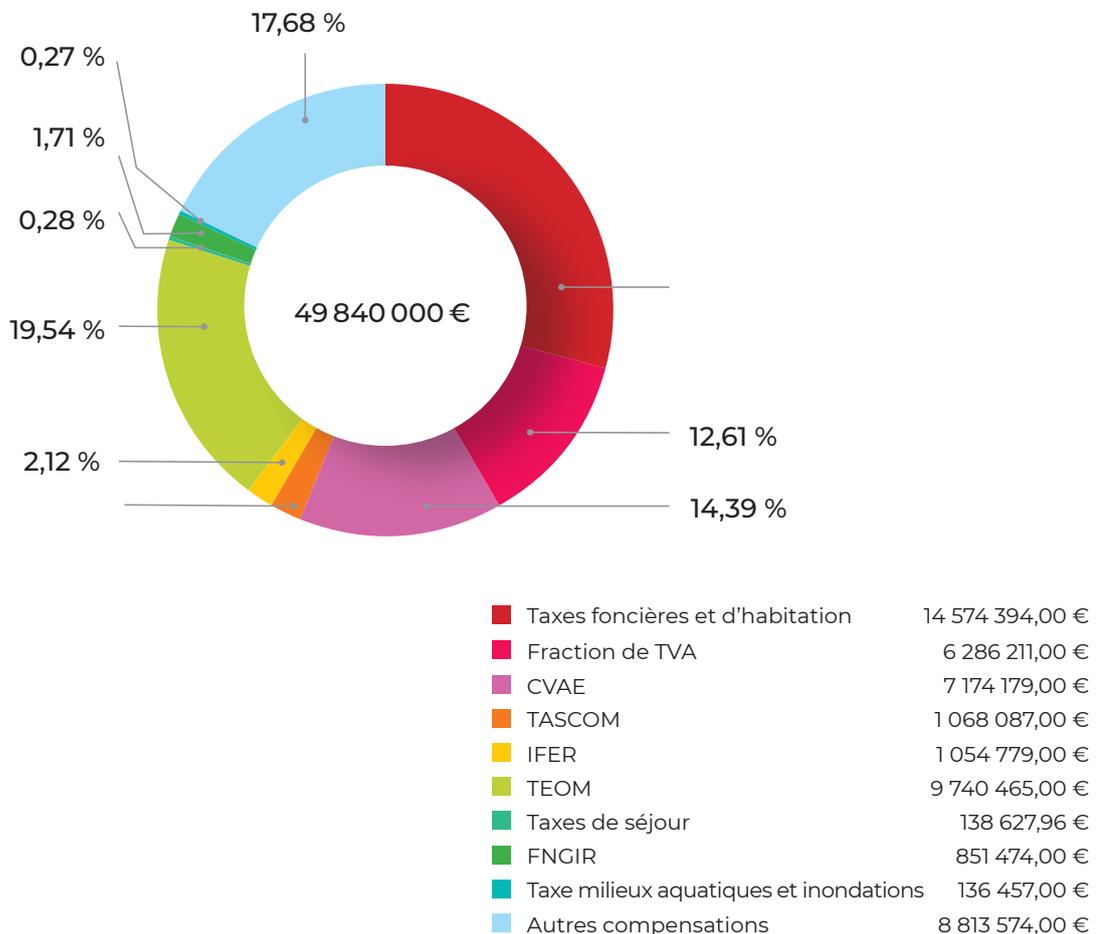
## LES RECETTES

En 2021, les recettes du budget principal se sont élevées à **92 millions d'euros** dont 67,2 millions d'euros en section de fonctionnement et 24,8 millions d'euros en section d'investissement.

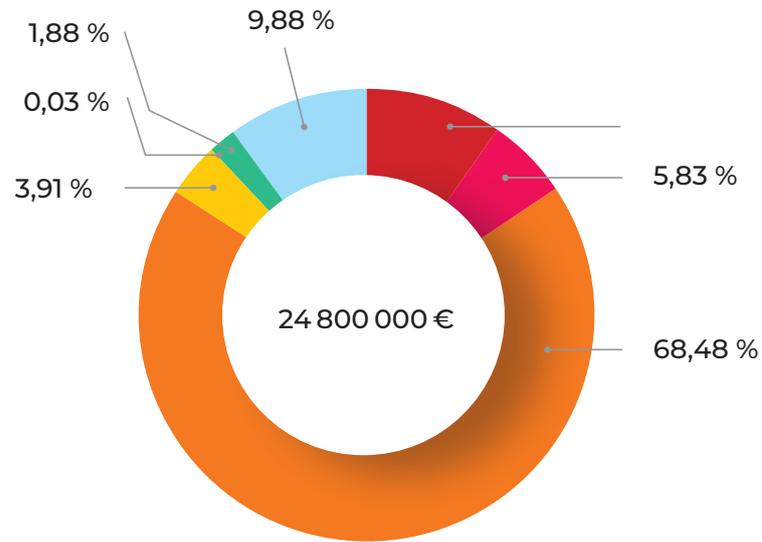
### Recettes de fonctionnement



### Zoom sur les produits et compensations fiscales



## Recettes d'investissement



■ Affectation du résultat N-1	2 479 693,88 €
■ Subventions reçues	1 447 452,31 €
■ Emprunts	17 001 220,00 €
■ Remboursement FCTVA	971 166,59 €
■ Produits des cessions, transferts et autres	0,00 €
■ Opérations pour compte de tiers	7 242,00 €
■ Immobilisations en cours	0,00 €
■ Opérations patrimoniales	467 417,50 €
■ Amortissements et autres	2 454 064,05 €

# BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

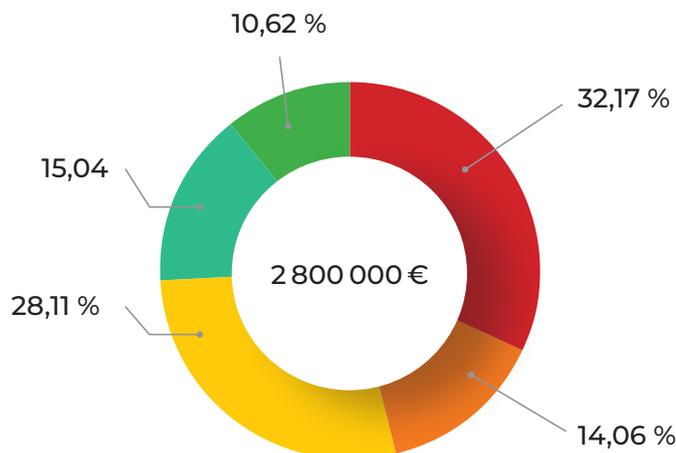
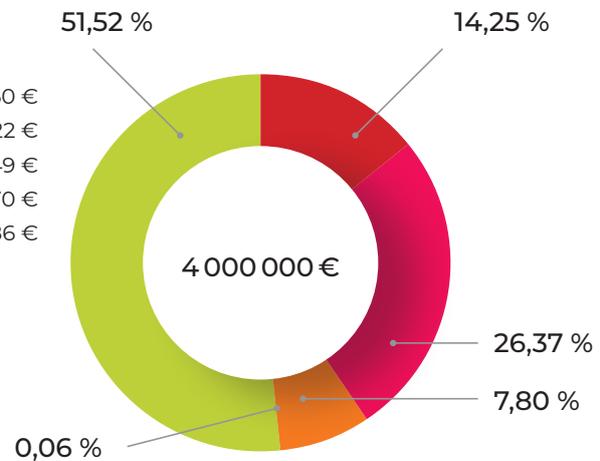
	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Exploitation	3 991 536,87 €	4 688 075,43 €	148 973,44 €	696 538,56 €	-	696 538,56 €
Investissement	2 778 887,08 €	3 912 059,45 €	966 376,98 €	1 133 172,37 €	-571 215,95 €	561 956,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 770 423,95 €</b>	<b>8 600 134,88 €</b>	<b>1 115 350,42 €</b>	<b>1 829 710,93€</b>	<b>-571 215,95 €</b>	<b>1 298 494,98 €</b>

## LES DÉPENSES

En 2021, les dépenses du budget annexe Assainissement DSP se sont élevées à **6,8 millions d'euros** dont 4 millions d'euros en section d'exploitation et 2,8 millions d'euros en section d'investissement.

### Dépenses d'exploitation

■ Charges générales et de personnel	568 610,60 €
■ Autres charges de gestion	1 052 650,22 €
■ Charges financières	311 452,49 €
■ Charges exceptionnelles	2 412,70 €
■ Amortissement	2 056 410,86 €



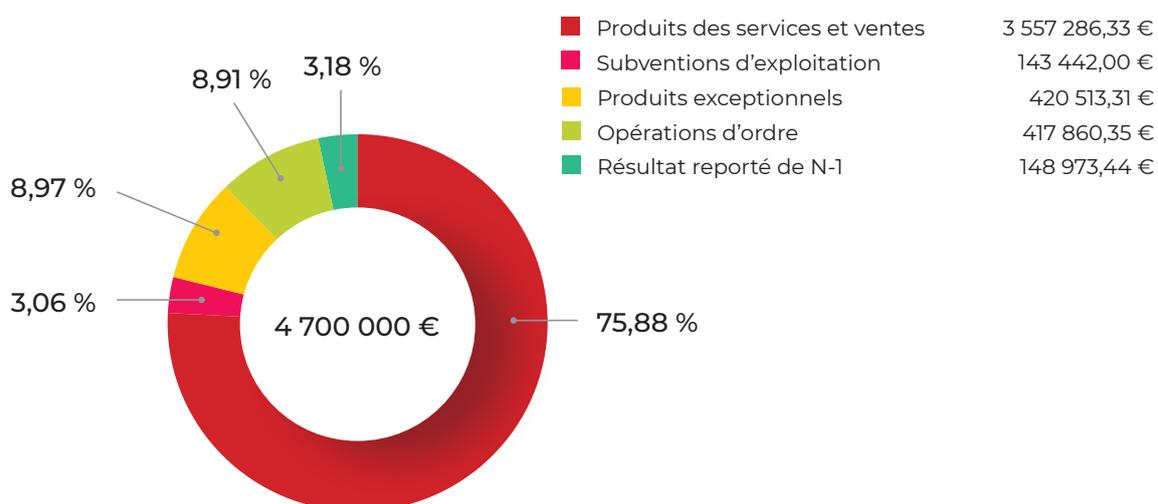
### Dépenses d'investissement

■ Dette	894 077,91 €
■ Immobilisations incorporelles	0,00 €
■ Immobilisations corporelles	390 665,88 €
■ Immobilisations en cours	781 092,32 €
■ Dotations/Réserves	0,00 €
■ Amortissement des subventions	417 860,35 €
■ Opérations patrimoniales	295 190,62 €

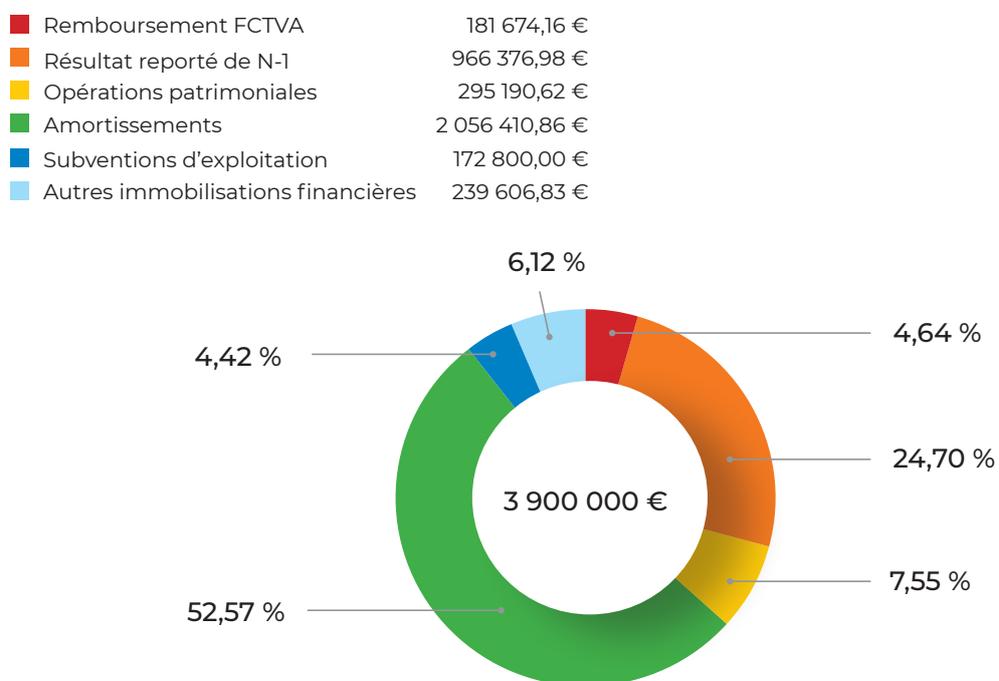
## LES RECETTES

En 2021, les recettes du budget annexe Assainissement DSP se sont élevées à **8,6 millions d'euros** dont 4,7 millions d'euros en section d'exploitation et 3,9 millions d'euros en section d'investissement.

### Recettes d'exploitation



### Recettes d'investissement



# BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT RÉGIE

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

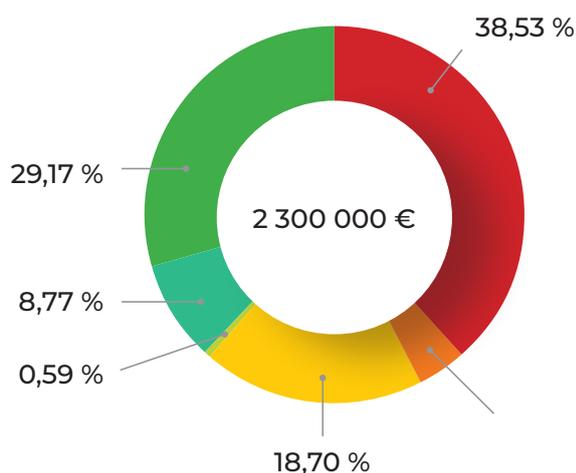
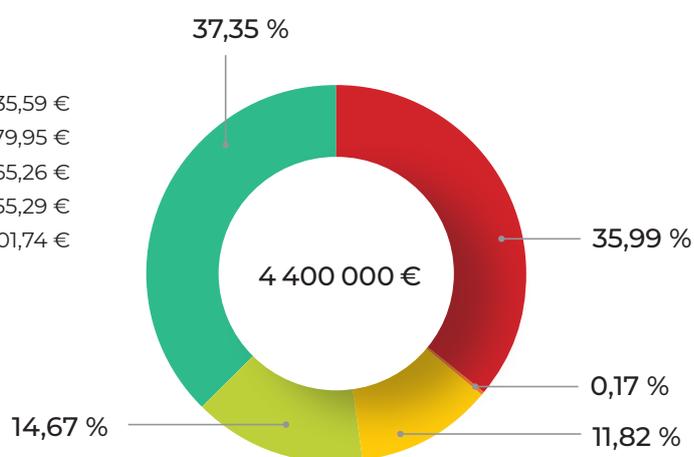
	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Exploitation	4 358 137,83 €	6 017 761,30 €	939 938,96 €	1 659 623,47 €	-	1 659 623,47 €
Investissement	2 256 379,15 €	2 769 060,34 €	922 584,80 €	512 681,19 €	-573 552,73 €	60 871,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 614 516,98 €</b>	<b>8 786 821,64 €</b>	<b>1 862 523,76 €</b>	<b>2 172 304,66 €</b>	<b>-573 552,73 €</b>	<b>1 598 751,93 €</b>

## LES DÉPENSES

En 2021, les dépenses du budget annexe Assainissement Régie se sont élevées à **6,6 millions d'euros** dont 4,4 millions d'euros en section d'exploitation et 2,3 millions d'euros en section d'investissement.

### Dépenses d'exploitation

■ Charges générales et de personnel	1 568 335,59 €
■ Autres charges de gestion	7 479,95 €
■ Charges financières	515 165,26 €
■ Charges exceptionnelles	639 555,29 €
■ Amortissement	1 627 601,74 €



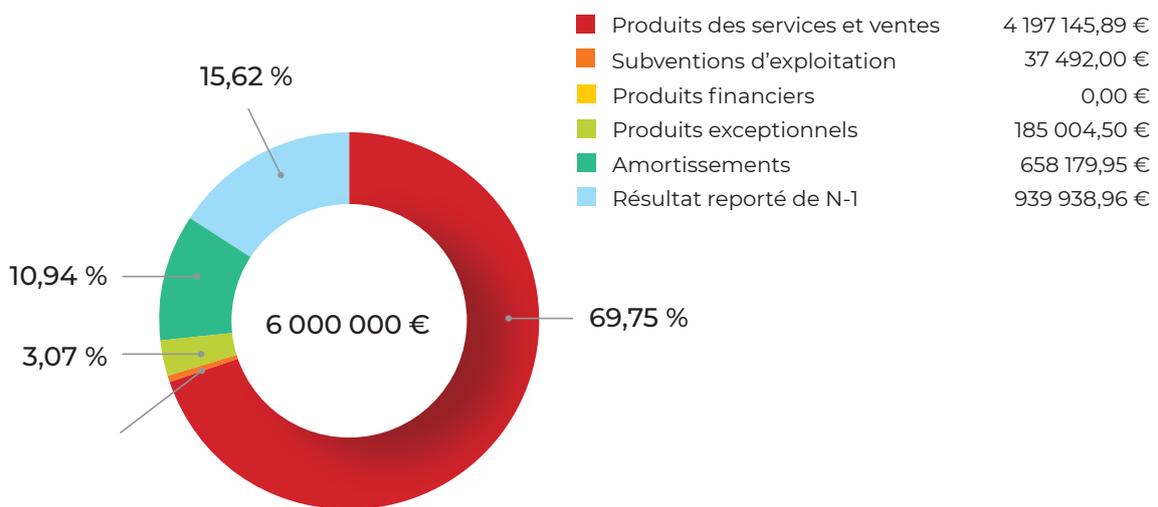
### Dépenses d'investissement

■ Dette	869 415,80 €
■ Reprise de résultats N-1	95 571,83 €
■ Immobilisations corporelles	421 922,66 €
■ Immobilisations incorporelles	13 382,00 €
■ Immobilisations en cours	197 906,91 €
■ Amortissement des subventions	658 179,95 €
■ Résultat reporté de N-1	0,00 €

## LES RECETTES

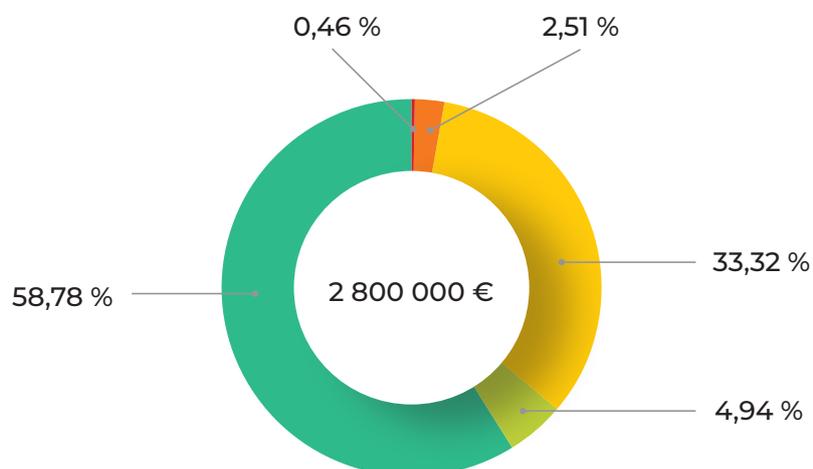
En 2021, les recettes du budget annexe Assainissement Régie se sont élevées à **8,8 millions d'euros** dont 6 millions d'euros en section d'exploitation et 2,8 millions d'euros en section d'investissement.

### Recettes d'exploitation



### Recettes d'investissement

Remboursement FCTVA	12 599,24 €
Affectation du résultat N-1	69 566,48 €
Résultat reporté de N-1	922 584,80 €
Subvention d'investissement	136 708,08 €
Amortissements	1 627 601,74 €



# BUDGET ANNEXE ADDUCTION D'EAU POTABLE DSP

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

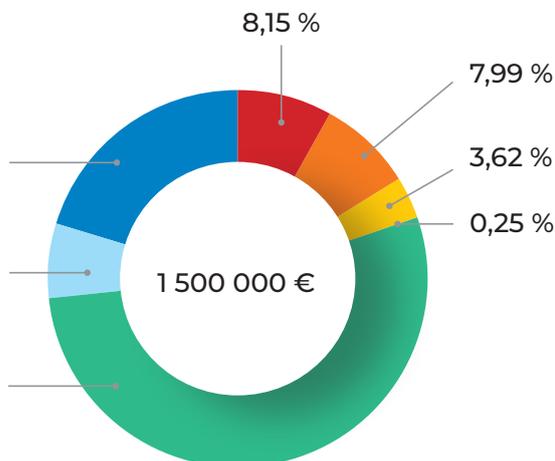
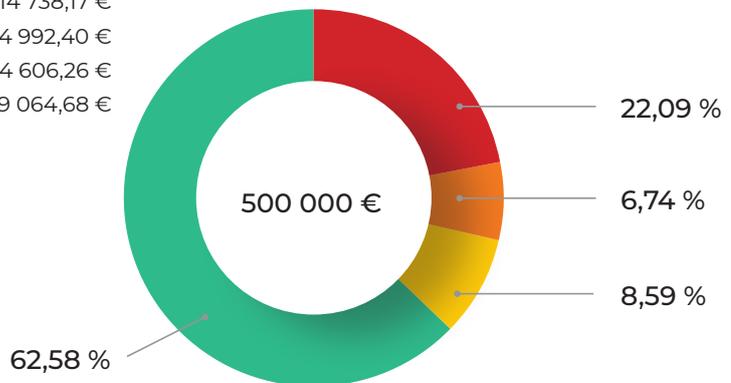
	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Exploitation	519 401,51 €	1 405 248,17 €	159 964,79 €	885 846,66 €	-	885 846,66 €
Investissement	1 470 782,47 €	2 097 958,65 €	-95 933,25 €	627 176,18 €	-551 884,12 €	75 292,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 990 183,98 €</b>	<b>3 503 206,82 €</b>	<b>64 031,54 €</b>	<b>1 513 022,84 €</b>	<b>-551 884,12 €</b>	<b>961 138,72 €</b>

## LES DÉPENSES

En 2021, les dépenses du budget annexe adduction d'eau potable DSP se sont élevées à **2 millions d'euros** dont 0,5 million d'euros en section d'exploitation et 1,5 million d'euros en section d'investissement.

### Dépenses d'exploitation

Charges générales et de personnel	114 738,17 €
Autres charges de gestion	34 992,40 €
Charges financières	44 606,26 €
Amortissements	329 064,68 €



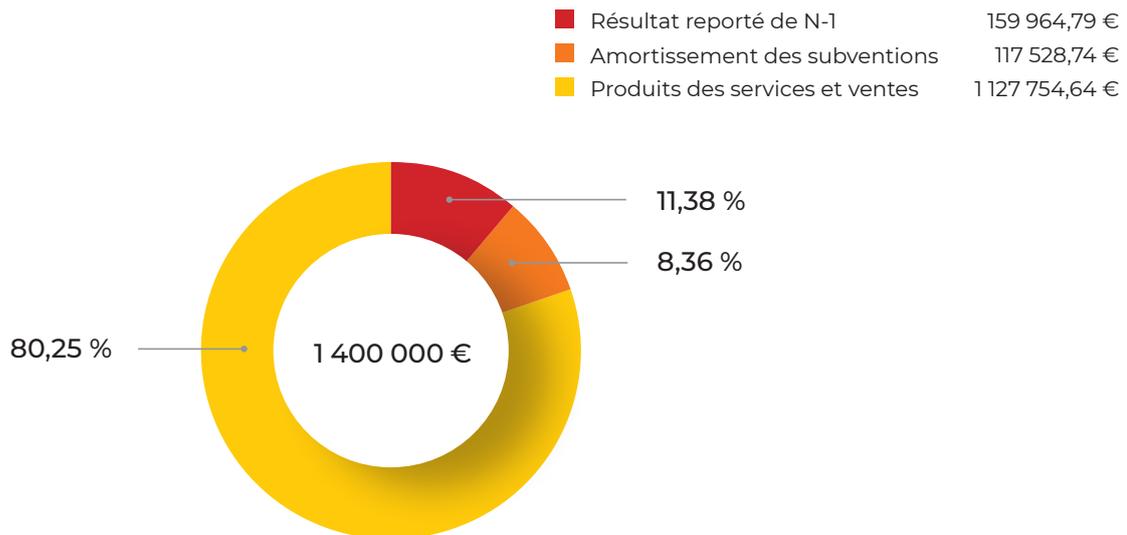
### Dépenses d'investissement

Dettes	119 846,04 €
Opérations d'ordre	117 528,74 €
Immobilisations corporelles	53 226,38 €
Immobilisations incorporelles	3 720,00 €
Immobilisations en cours	786 039,37 €
Résultat reporté de N-1	95 933,25 €
Opérations patrimoniales	294 488,69 €

## LES RECETTES

En 2021, les recettes du budget annexe adduction d'eau potable DSP se sont élevées à **3,5 millions d'euros** dont 1,4 million d'euros en section d'exploitation et 2,1 millions d'euros en section d'investissement.

### Recettes d'exploitation



### Recettes d'investissement



■ Résultat reporté de N-1	0,00 €
■ Affectation du résultat N-1	1 166 319,76 €
■ Autres immobilisations financières	146 697,92 €
■ Subventions d'investissement	165 387,60 €
■ Amortissements	325 064,68 €
■ Opérations patrimoniales	294 488,69 €

# BUDGET ANNEXE ADDUCTION D'EAU POTABLE RÉGIE

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

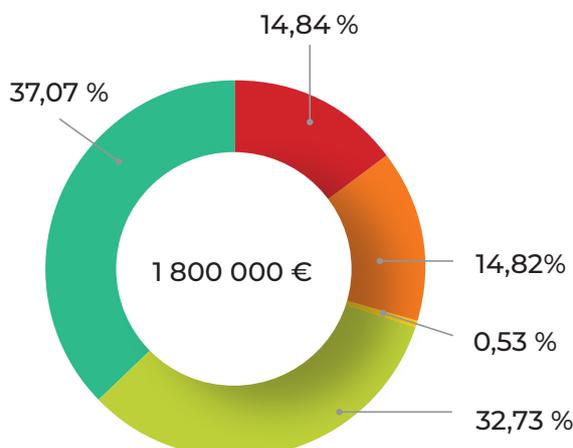
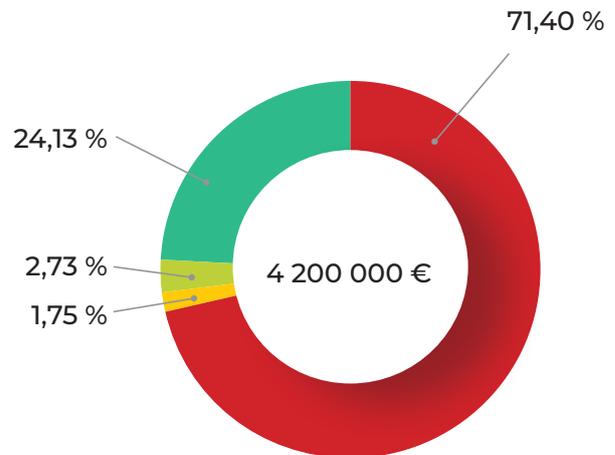
	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Exploitation	4 221 989,72 €	7 478 525,31 €	1 886 386,18 €	3 256 535,59 €	-	3 256 535,59 €
Investissement	1 809 909,63 €	3 599 538,42 €	2 098 316,74 €	1 789 628,79 €	-485 756,79 €	1 303 872,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 031 899,35 €</b>	<b>11 078 063,73 €</b>	<b>3 984 702,92 €</b>	<b>5 046 164,38 €</b>	<b>-485 756,79 €</b>	<b>4 560 407,59 €</b>

## LES DÉPENSES

En 2021, les dépenses du budget annexe adduction d'eau potable régie se sont élevées à **6 millions d'euros** dont 4,2 millions d'euros en section d'exploitation et 1,8 million d'euros en section d'investissement.

### Dépenses d'exploitation

■ Charges générales et de personnel	3 014 373,72 €
■ Autres charges de gestion	0,00 €
■ Charges financières	73 892,63 €
■ Charges exceptionnelles	115 153,10 €
■ Amortissements	1 018 570,27 €



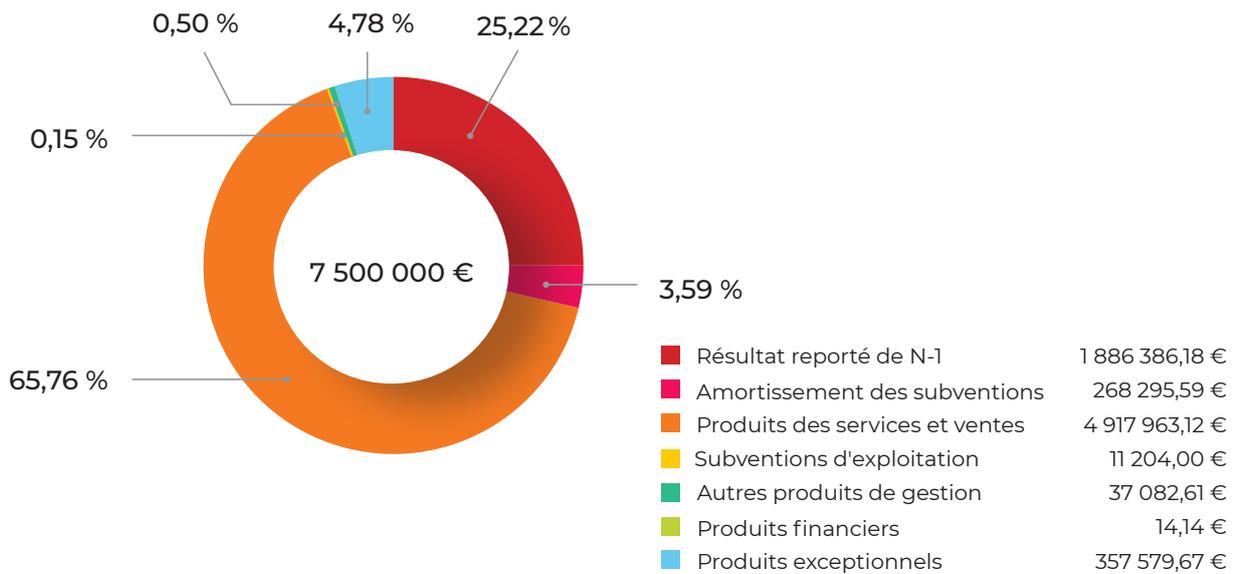
### Dépenses d'investissement

■ Dette	268 538,27 €
■ Opérations d'ordre	268 295,59 €
■ Immobilisations incorporelles	9 672,00 €
■ Immobilisations corporelles	592 401,33 €
■ Immobilisations en cours	671 002,44 €
■ Opérations patrimoniales	0,00 €

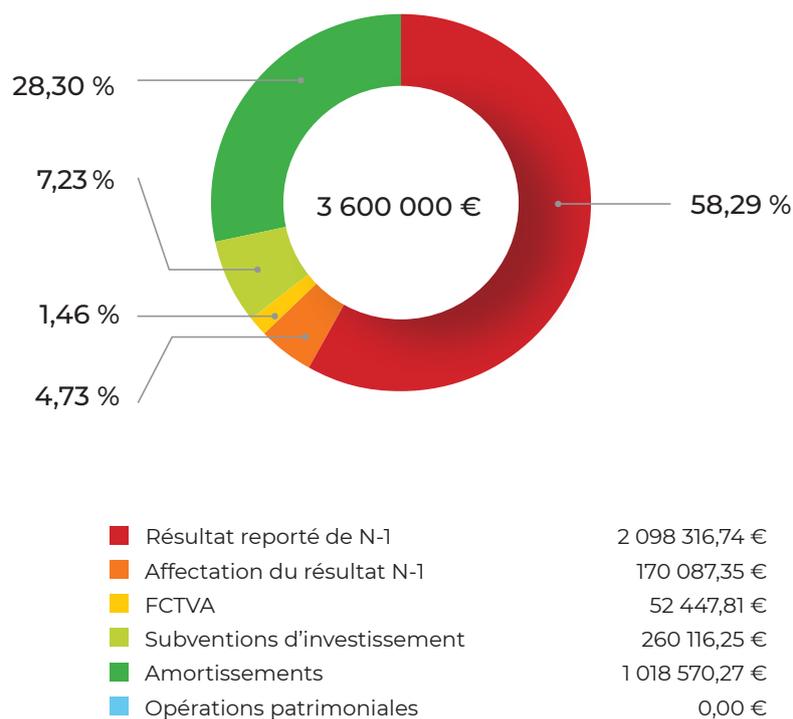
## LES RECETTES

En 2021, les recettes du budget annexe adduction d'eau potable régie se sont élevées à **11,1 millions d'euros** dont 7,5 millions d'euros en section d'exploitation et 3,6 millions d'euros en section d'investissement.

### Recettes d'exploitation



### Recettes d'investissement



# BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

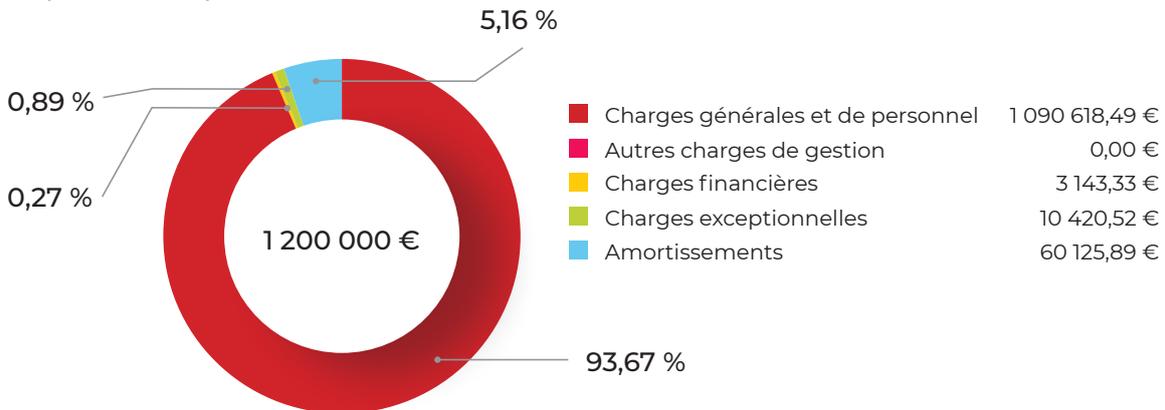
## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Exploitation	1 164 308,23 €	1 576 880,10 €	161 738,34 €	412 571,87 €	-	412 571,87 €
Investissement	98 523,53 €	264 699,76 €	190 382,42 €	166 176,23 €	-	166 176,23 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 262 831,76 €</b>	<b>1 841 579,86 €</b>	<b>352 120,76 €</b>	<b>578 748,10 €</b>	<b>-</b>	<b>578 748,10 €</b>

## LES DÉPENSES

En 2021, les dépenses du budget annexe ordures ménagères se sont élevées à **1,3 million d'euros** dont 1,2 million d'euros en section d'exploitation et 0,1 million d'euros en section d'investissement.

### Dépenses d'exploitation



### Dépenses d'investissement

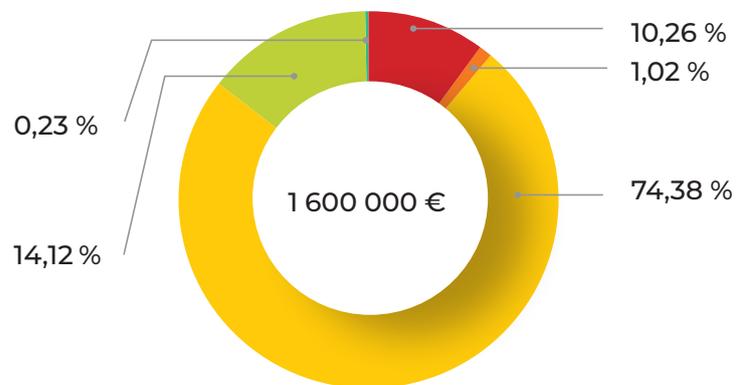


## LES RECETTES

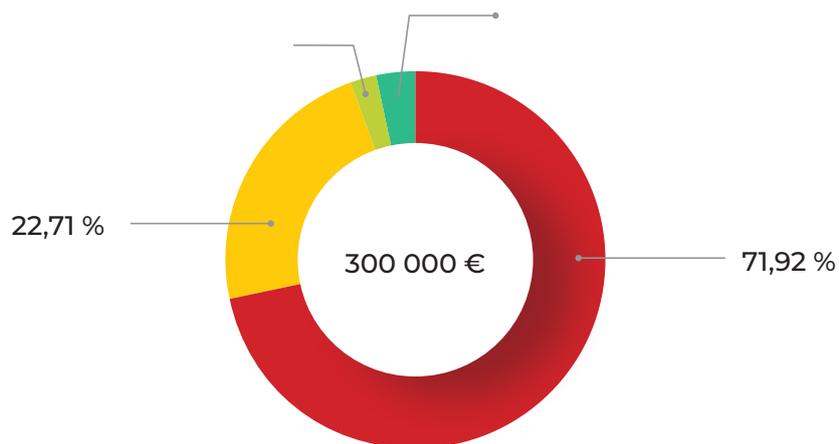
En 2021, les recettes du budget annexe ordures ménagères se sont élevées à **1,9 million d'euros** dont 1,6 million d'euros en section d'exploitation et 0,3 million d'euros en section d'investissement.

### Recettes d'exploitation

■ Résultat reporté de N-1	161 738,34 €
■ Amortissement des subventions	16 014,69 €
■ Produits des services et des ventes	1 172 824,05 €
■ Subventions d'exploitation	222 607,75 €
■ Produits exceptionnels	3 695,27 €



### Recettes d'investissement



■ Résultat reporté de N-1	190 382,42 €
■ Amortissements	60 125,89 €
■ Opérations patrimoniales	5 900,26 €
■ Remboursement FCTVA	8 291,19 €

# BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À ATTENSCHWILLER

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Fonctionnement	116 625,65 €	-	-116 131,65 €	-116 625,65 €	-	-116 625,65 €
Investissement	-	202 465,74 €	202 465,74 €	202 465,74 €	-	202 465,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>116 625,65 €</b>	<b>202 465,74 €</b>	<b>86 334,09 €</b>	<b>85 840,09 €</b>	-	<b>85 840,09 €</b>

## LES DÉPENSES

En 2021, les dépenses du budget annexe de la zone d'activités économiques à Attenschwiller se sont élevées à **116 000 euros** dont 116 000 euros en section de fonctionnement et 0 euro en section d'investissement.

### Dépenses de fonctionnement



■ Résultat reporté de N-1	116 131,65 €
■ Charges générales et de personnel	494,00 €
■ Autres charges	0,00 €
■ Opérations d'ordre	0,00 €

## LES RECETTES

En 2021, les recettes du budget annexe de la zone d'activités économiques à Attenschwiller se sont élevées à **202 000 euros** dont 0 euro en section de fonctionnement et 202 000 euros en section d'investissement.

### Recettes d'investissement



■ Résultat reporté de N-1	202 465,74 €
■ Opérations d'ordre	0,00 €

# BUDGET ZONE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

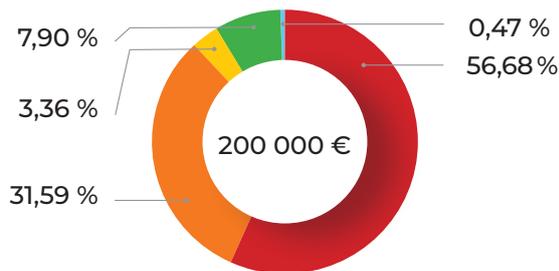
## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Exploitation	237 083,81 €	299 298,49 €	39 654,00 €	62 214,68 €	-	62 214,68 €
Investissement	279 918,62 €	353 064,01 €	-43 110,94 €	73 145,39 €	-31 916,29 €	41 229,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>517 002,43 €</b>	<b>652 362,50 €</b>	<b>-3 456,94 €</b>	<b>135 360,07 €</b>	<b>-31 916,29 €</b>	<b>103 443,78 €</b>

### LES DÉPENSES

En 2021, les dépenses du budget annexe pépinière d'entreprises se sont élevées à **0,5 million d'euros** dont 0,2 million d'euros en section d'exploitation et 0,3 million d'euros en section d'investissement.

#### Dépenses d'exploitation



Charges générales et de personnel	134 385,18 €
Amortissements	74 883,96 €
Charges financières	7 964,41 €
Charges de gestion courante	18 733,25 €
Charges exceptionnelles	1 117,01 €

#### Dépenses d'investissement

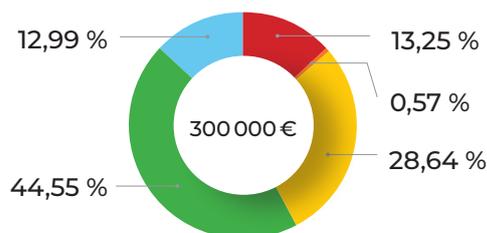


Amortissements des subventions	38 880,00 €
Dette	162 058,92 €
Immobilisations corporelles	43 110,94 €
Résultat reporté de N-1	30 691,75 €
Opérations patrimoniales	5 177,01 €

### LES RECETTES

En 2021, les recettes du budget annexe pépinière d'entreprises se sont élevées à **0,7 million d'euros** dont 0,3 million d'euros en section d'exploitation et 0,4 million d'euros en section d'investissement.

#### Recettes d'exploitation



Résultat reporté de N-1	39 654,00 €
Produits des services et des ventes	1 695,98 €
Autres produits de gestion	85 726,51 €
Produits exceptionnels	133 342,00 €
Amortissement des subventions	38 880,00 €

#### Recettes d'investissement



Résultat reporté de N-1	0,00 €
Amortissements	74 883,96 €
Opérations patrimoniales	162 058,92 €
Subventions d'investissement	88 858,11 €
Affectation du résultat	25 013,02 €
Caution reçue	2 250,00 €

# BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS DU TECHNOPARC

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2021

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats reportés de 2020 (PM)	Résultats 2021	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2021
Fonctionnement	1 581 760,45 €	3 283 095,32 €	1 903 787,78 €	1 701 334,87 €	-	1 701 334,87 €
Investissement	2 541 992,42 €	1 230 164,88 €	-1 230 164,88 €	-1 311 827,54 €	-	-1 311 827,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 123 752,87 €</b>	<b>4 513 260,20 €</b>	<b>673 622,90 €</b>	<b>389 507,33 €</b>	-	<b>389 507,33 €</b>

## LES DÉPENSES

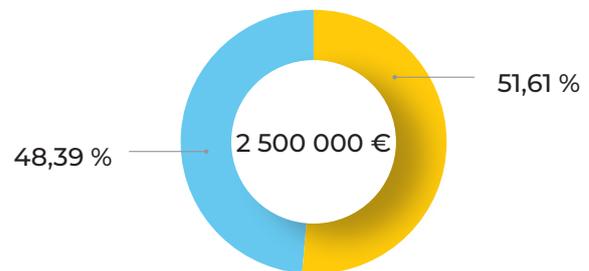
En 2021, les dépenses du budget annexe de la zone d'activités du Technoparc se sont élevées à **4,1 millions d'euros** dont 1,6 million d'euros en section de fonctionnement et 2,5 millions d'euros en section d'investissement.

### Dépenses de fonctionnement



Charges générales	351 595,57 €
Opérations d'ordre	1 230 164,88 €

### Dépenses d'investissement

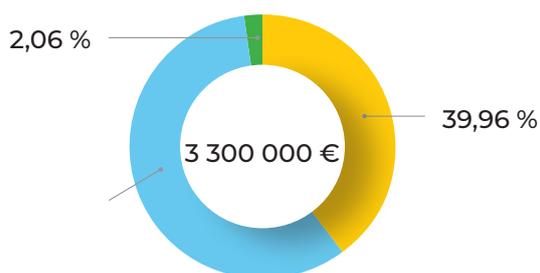


Opérations d'ordre	1 311 827,54 €
Résultat reporté de N-1	1 230 164,88 €

## LES RECETTES

En 2021, les recettes du budget annexe de la zone d'activités du Technoparc se sont élevées à **4,5 millions d'euros** dont 3,3 millions d'euros en section de fonctionnement et 1,2 million euros en section d'investissement.

### Recettes de fonctionnement



Opérations d'ordre	1 311 827,54 €
Résultat reporté de N-1	1 903 787,78 €
Ventes de terrains aménagés	67 480,00 €

### Recettes d'investissement



Opérations d'ordre	1 230 164,88 €
--------------------	----------------

# DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION

La Direction des services à la population exerce les compétences de l'Agglomération dans les domaines de la Petite Enfance, avec les 4 crèches de Ranspach-le-Bas, Hagenthal-le-Bas, Sierentz et Landser ainsi que les Relais Petite Enfance, de la Jeunesse pour les secteurs de Sierentz et du Sundgau, de la Proximité territoriale, de la Politique de la ville et l'Accueil des gens du voyage et de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé. Au travers de ses équipes et des structures dont elle assure la gestion, la Direction des services à la population s'attache à répondre, dans une logique de proximité, aux besoins quotidiens et aux attentes des habitants du territoire.

## PETITE ENFANCE

### LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

#### MISSIONS

- Informer les parents sur l'ensemble des modes de garde Petite Enfance existants (individuels et collectifs) et les sensibiliser à leur rôle d'employeurs
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail et orienter les parents et assistantes maternelles vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques
- Informer les professionnels de l'accueil individuel de jeunes enfants sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Informer les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la Petite Enfance
- Constituer un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la Petite Enfance et aux enfants (temps collectifs, conférences, manifestations festives, etc.)
- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et gardes à domicile (groupes d'échanges entre professionnels, etc.)

#### ZOOM

##### FULL WEB

Un logiciel commun en full web permet d'assurer la continuité du service en cas d'absence (listes des assistantes maternelles, rapports, statistiques...).

#### EFFECTIFS

- 2 agents RPE à Huningue
- 1 agent RPE à Hagenthal-le-Bas
- 2 agents RPE à Sierentz

#### EN CHIFFRES

297

assistantes maternelles en activité sur le territoire  
(- 4 % par rapport à 2020)

4 468 €

d'investissement au RPE Huningue dont 1 300 € de subvention CAF

62 146 €

d'investissement au RPE Sierentz dont 16 200 € financés par la CAF et 10 500 € par la DSIL pour la réhabilitation d'un local en salle d'activités commune avec le multi-accueil Les Lucioles

359

familles en recherche d'un mode de garde sur le territoire ont contacté les RPE  
(278 en accueil individuel et 81 en accueil collectif)

116

animations proposées

## FAITS MARQUANTS

### AGRÉMENT

La Caisse d'Allocations Familiales a délivré un **agrément aux 3 RPE pour une durée de 4 ans, de 2019 à 2022.**

### CE QUE L'ON RECHERCHE AUX RPE

#### Les principales demandes des familles :

- la liste des assistantes maternelles agréées
- l'aide à l'établissement du contrat de travail et la mensualisation
- l'information sur les modes de garde (collectif ou individuel)

#### Les principales demandes des assistantes maternelles :

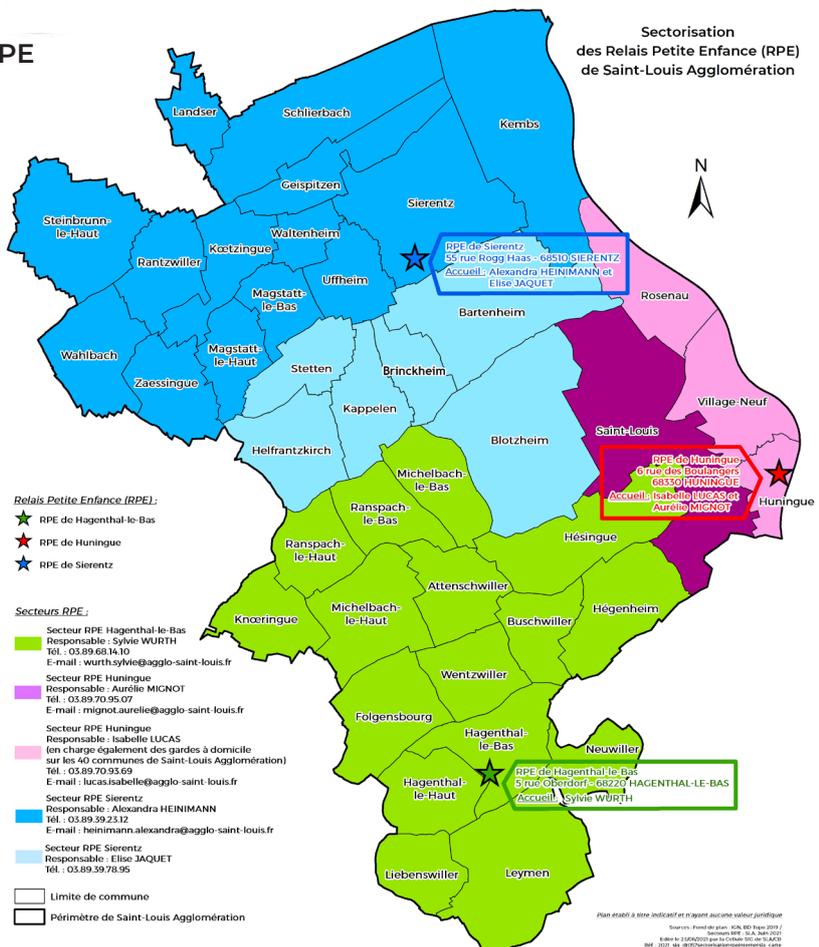
- l'actualisation de leurs disponibilités
- l'inscription aux ateliers proposés par les RPE
- des informations concernant leur agrément et la relation avec la Protection Maternelle Infantile.

### LES PARTENAIRES LOCAUX

- La Ville de Huningue (bibliothèque, Académie des arts, le Triangle)
- La Ville de Saint-Louis (Maison de l'Enfance et service des équipements culturels)
- Le centre social de Saint-Louis (secteur famille, multi-accueil, LAEP)
- La Ville de Hémingue (La Comète)
- L'espace solidaire de Saint-Louis
- La Médiathèque de Sierentz et la bibliothèque de Bartenheim
- Le réseau et mini-réseau des RPE
- La ferme pédagogique située à Bouxwiller

### SECTORISATION DES 3 RPE

Les 5 animatrices gèrent chacune un secteur sur le périmètre de SLA (voir sur la carte ci-contre).



## DES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS...

Les ateliers d'éveil ont lieu aux RPE ou sont délocalisés dans d'autres structures :

- au **RPE de Huningue** : "P'tit dej' au RPE", atelier Um Elsassich', mini vadrouilles, réveille tes sens, éveil musical, relaxation dynamique, Laurent et son petit cirque, motricité libre, yoga alsacien, petits botanistes, alors ça raconte.
- au **RPE de Sierentz** : pause sensorielle, petits bouts d'histoires, éveil musical.
- au **RPE de Hagenthal-le-Bas** : éveil et jeux, éveil musical, relaxation dynamique et éveil des sens, carnaval, sensibilisation à l'alsacien, motricité libre, chasse aux œufs, atelier poterie, yoga alsacien.

Les ateliers d'éveil proposés tout au long de l'année favorisent principalement la socialisation et le développement sensoriel, moteur et cognitif des enfants.

SLA a financé, en lien avec la CAF et l'État, la réhabilitation d'une salle d'activités pour les enfants. Baptisée salle UNIVERS, elle est partagée entre le RPE Sierentz et le multi-accueil Les Lucioles et est opérationnelle depuis septembre 2021.

## ... ET POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Des temps sont destinés exclusivement aux assistantes maternelles (sans les enfants qu'elles accueillent) et peuvent être communs aux 3 RPE.

- **Analyse de la pratique** : soirées proposées pour favoriser les échanges autour des pratiques et des problématiques professionnelles. Elles sont animées par une intervenante extérieure autour d'une thématique particulière.
- **Conférences** : elles sont organisées par les RPE et destinées aux assistantes maternelles ainsi qu'aux familles. Différentes thématiques sont proposées selon les besoins. **En 2021, 2 conférences** ont été données sur **les thèmes de la motricité libre et de la nature**.



Ces temps permettent principalement de rompre l'isolement des assistantes maternelles et d'échanger avec d'autres professionnelles de la Petite Enfance.

## LES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET LES ACTIONS D'INFORMATION SUR LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

### Journal des RPE

Diffusion d'un journal de 12 pages planifiant les informations et activités semestrielles pour les assistantes maternelles du territoire intitulé "Bulle d'air". En 2021, parution des numéros 8 et 9.

### Kit 1<sup>er</sup> rendez-vous

Un "kit de 1<sup>er</sup> rendez-vous", dans lequel figurent toutes les informations utiles à remettre aux parents (liste des interlocuteurs à connaître, liste des établissements Petite Enfance sur SLA, etc.), est constamment remis à jour.

### Mise en œuvre d'un plan de communication

Un projet de fonctionnement transmis à la CAF pour la période 2019 – 2022 a mis en exergue la nécessité de communiquer sur :

- L'existence et les missions des RPE afin d'améliorer leur visibilité et leur reconnaissance ;
- Le métier d'assistant maternel pour en faire la promotion et susciter des vocations.



## LES MULTI-ACCUEILS

### MISSIONS

Saint-Louis Agglomération gère 4 structures Petite Enfance.

#### 2 en régie :

- le multi-accueil " Les Loustics " (30 places) situé à Ranspach-le-Bas ;
- le multi-accueil " Tom Pouce " (30 places) situé à Hagenthal-le-Bas.

#### 2 en délégation de service public à l'association « Les 3 Cygnes » (2017/2020) :

- le multi-accueil " Les 3 Cygnes " (45 places) situé à Landser ;
- le multi-accueil " Les Lucioles " (36 places) situé à Sierentz.

SLA apporte un soutien financier à l'association par le biais du versement d'une subvention d'exploitation annuelle et assure la maintenance et l'entretien des locaux.

### UN NOUVEAU DÉCRET PETITE ENFANCE

Le décret n°2021-1131, paru le 30 août 2021, renforce les exigences bâtimentaires des structures d'accueil Petite Enfance.

Il prévoit également des ajustements à faire pour les achats pédagogiques, le projet d'établissement, les ressources humaines et la santé de l'enfant. Ils seront planifiés dès 2022 et mis en application de manière échelonnée entre septembre 2022 et août 2026.



## FAIT MARQUANT

## CHARTRE ÉCOCRÈCHES

Un travail de réflexion de presque 2 années entre les 4 multi-accueils gérés par SLA a permis la mise en œuvre, **dès septembre 2021**, d'une charte écocrèches.

Celle-ci formalise l'ensemble des engagements éco-responsables de ces 4 structures Petite Enfance notamment en matière **d'alimentation et contenants alimentaires, d'entretien et nettoyage des locaux, d'hygiène corporelle et soins**

**prodigués aux enfants, de gestion des déchets, de maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, de matériel de puériculture et pédagogique.**

Elle a été **traduite en allemand et en anglais** pour les familles étrangères.

Cette démarche s'inscrit dans une politique de transition écologique et énergétique au travers de la **labellisation Territoire Engagé Transition Écologique** mise en œuvre par SLA.

## LES STRUCTURES EN RÉGIE : LES LOUSTICS ET TOM POUCE

- Tom Pouce : 16 agents et 1 apprenti
- Les Loustics : 16 agents et 1 apprenti

## EN CHIFFRES

213

jours d'ouverture sur l'année 2021 pour Les Loustics

227

jours d'ouverture sur l'année 2021 pour Tom Pouce

34 886 €

TTC d'investissement pour les deux structures, dont 10 200 € de subvention à percevoir de la CAF sur leurs fonds locaux

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET BUDGÉTAIRES

	Tom Pouce	Les Loustics
Nombre d'enfants accueillis	83	73
Nombre de familles concernées	75	64
Pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs au plafond mensuel de la CAF	73,33 %	65,63 %
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de Saint-Louis Agglomération	92 %	95,31 %
Montant de la prestation de service unique CAF (estimée)	120 613 €	118 042 €
Aides exceptionnelles COVID-19 versées par la CAF*	12 790 €	13 905 €
Montant des participations des familles	151 018 €	127 817 €

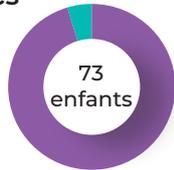
\* La CAF pérennise un soutien financier aux établissements afin de compenser les journées de fermeture totale ou partielle ainsi que les places vacantes liées à l'absence d'enfants touchés par la COVID 19 (cas contact et positifs).

## ÉVOLUTION DES BARÈMES CAF

Les montants des ressources mensuelles pris en compte par foyer au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont de 712,33 € pour le "plancher" et 5 800 € pour le "plafond".

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FAMILLES

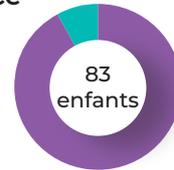
### Les Loustics



■ Saint-Louis Agglomération	95,31 %
■ Hors Saint-Louis Agglomération	4,69 %

Attenschwiller	10	15,63 %
Bartenheim-la-Chaussée	1	1,56 %
Bettlach	1	1,56 %
Blotzheim	1	1,56 %
Brinckheim	1	1,56 %
Buschwiller	1	1,56 %
Carspach	1	1,56 %
Folgensbourg	1	1,56 %
Hagenthal-le-Bas	2	3,13 %
Helfrantzkirch	4	6,25 %
Jettingen	2	3,13 %
Kembs	1	1,56 %
Knoeringue	1	1,56 %
Koetzingue	1	1,56 %
Magstatt-le-Haut	1	1,56 %
Michelbach-le-Bas	7	10,94 %
Michelbach-le-Haut	4	6,25 %
Muespach-le-Haut	1	1,56 %
Ranspach-le-Bas	7	10,94 %
Ranspach-le-Haut	5	7,82 %
Saint-Louis	1	1,56 %
Wahlbach	2	1,54 %
Wentzwiller	4	6,25 %
Willer	1	1,56 %
Zaessingue	3	4,69 %

### Tom Pouce

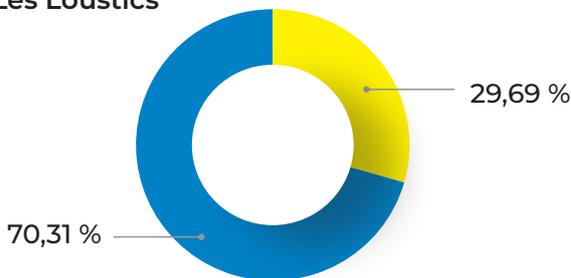


■ Saint-Louis Agglomération	92 %
■ Hors Saint-Louis Agglomération	8 %

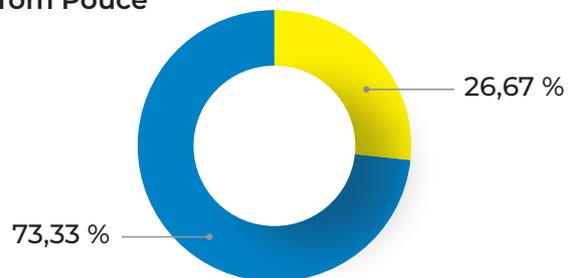
Altkirch	1	1,33 %
Bettlach	2	2,67 %
Blotzheim	1	1,33 %
Burg Im Leimental - Suisse	1	1,33 %
Buschwiller	1	1,33 %
Folgensbourg	4	5,33 %
Hagenthal-le-Bas	22	29,33 %
Hagenthal-le-Haut	8	10,67 %
Jettingen	1	1,33 %
Kembs	1	1,33 %
Knoeringue	1	1,33 %
Leymen	13	17,33 %
Liebenswiller	1	1,33 %
Lutter	1	1,33 %
Michelbach-le-Haut	2	2,67 %
Neuwiller	7	9,33 %
Saint-Louis Neuweg	1	1,33 %
Wentzwiller	5	6,67 %
Willer	1	1,33 %
Zaessingue	1	1,33 %

## RÉPARTITION DES REVENUS MENSUELS DES FAMILLES

### Les Loustics



### Tom Pouce



■ De 0 à 5 800 €
■ De 5 800 à 99 999 €

## LES FORMATIONS DU PERSONNEL

- Moyens de prévention incendie et manipulation des extincteurs
- **Exercice d'évacuation** en présence des enfants
- **Analyse de la pratique professionnelle** pour les équipes pédagogiques et les équipes de direction
- "Postures et valeurs professionnelles pour un accompagnement bienveillant"
- Utiliser le logiciel métier PETITE ENFANCE I-INOIE (mise en service en janvier 2022)
- "Bientraitance envers l'enfant, sa famille et ses collègues"

## LES ACTIVITÉS

La crise sanitaire a fortement perturbé les événements prévus au sein des multi-accueils mais les équipes ont fait tout leur possible pour proposer des activités aux enfants et leur famille tout en respectant les consignes d'hygiène.

### AUX LOUSTICS

- Déguisements, ateliers et goûter festif à l'occasion du **Carnaval**
- **Sortie à la ferme de Ranspach-le-Bas** pour les plus grands. Balade entourée des vaches. Observation des veaux, des chèvres, nourrissage des animaux, cueillette de fleurs des champs
- **Kermesse** annuelle
- Atelier **jardinage** au cours du printemps avec plantation de fleurs dans la cour
- **Sortie au zoo de Mulhouse** pour les futurs écoliers de la rentrée 2021
- **Spectacle à la Médiathèque** de Sierentz « Madame nuit et la couleur des émotions ».
- **Semaine du goût** en octobre sur la découverte de différentes saveurs culinaires
- Décoration d'un **sapin de Noël** par les enfants. **Spectacle** intitulé « Livre sourire Noël » animé par la compagnie "En filigrane" puis ouverture des cadeaux déposés par le Père Noël
- **Promenades** dans les champs derrière le multi-accueil. Observation des chèvres et des oies

### À TOM POUCE

- **L'Épiphanie** avec un atelier confection de galettes dans le groupe des Toms (grands). Chaque enfant a préparé sa couronne
- **La Chandeleur** et son goûter festif autour de crêpes
- La fête de **Carnaval**, création de masques et chapeaux, beignets
- Participation des familles à la décoration de **Pâques et chasse aux œufs**
- Rédaction d'une "**gazette des familles**" sur le thème de la motricité en lien avec le service communication de SLA
- Ateliers **céramique**
- Animations autour de la **semaine du goût** en octobre
- Des séances de **comptines en alsacien** dispensées par les animatrices du service promotion de l'alsacien de SLA
- Des séances mensuelles d'**éveil musical** en lien avec le RPE de Hagenthal-le-Bas
- **Création de livres à thème** par 2 professionnelles de l'équipe
- Des **promenades** en extérieur



Sortie au zoo de Mulhouse

## LES STRUCTURES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : LES TROIS CYGNES ET LES LUCIOLES

### EN CHIFFRES

208  
jours d'ouverture sur l'année 2021

14 232 €  
TTC d'investissement aux  
3 Cygnes, dont 9 488 € de  
subvention à percevoir de la CAF

73 034 €  
TTC d'investissement  
aux Lucioles dont 38 190 € de la  
CAF et 10 500 € de la DSIL pour la  
réhabilitation d'un local en salle  
d'activités commune avec  
le RPE de Sierentz

### EFFECTIFS

- Les 3 Cygnes : 24 agents
- Les Lucioles : 17 agents

### FAITS MARQUANTS

#### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession de service public (DSP) est arrivé à échéance le 31/12/2020. Un avenant l'a prolongé jusqu'au 31/08/2021 car son renouvellement a été retardé par la pandémie.

Dès février 2021, SLA a relancé la procédure juridique pour déléguer la gestion de ces 2 établissements d'accueil de jeunes enfants pour une **durée de 5 ans, du 01/09/2021 au 31/08/2026.**

L'association « Espace Enfance les Trois Cygnes » en est le titulaire.

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FAMILLES

Pour la 1<sup>ère</sup> année depuis la création de SLA en 2017, 100 % des familles accueillies résident sur le territoire de SLA.

#### Les 3 Cygnes



■ Saint-Louis Agglomération		100 %
Bartenheim	1	0,99 %
Geispitzen	8	7,93 %
Helfrantzkirch	1	0,99 %
Koetzingue	1	0,99 %
Landser	24	23,76 %
Magstatt-le-Bas	1	0,99 %
Magstatt-le-Haut	1	0,99 %
Rantzwiller	7	6,93 %
Schlierbach	17	16,83 %
Sierentz	15	14,85 %
Steinbrunn-le-Haut	15	14,85 %
Stetten	1	0,99 %
Uffheim	4	3,96 %
Wahlbach	2	1,98 %
Waltheim	2	1,98 %
Zaessingue	1	0,99 %

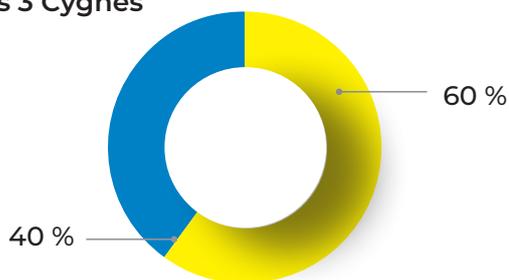
#### Les Lucioles



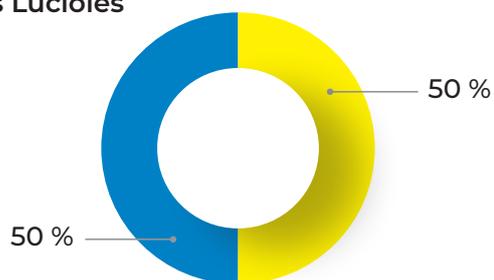
■ Saint-Louis Agglomération		100 %
Brinckheim	2	2,50 %
Geispitzen	4	5 %
Kembs	1	1,25 %
Koetzingue	5	6,25 %
Magstatt-le-Bas	4	5 %
Magstatt-le-Haut	1	1,25 %
Rantzwiller	2	2,50 %
Sierentz	46	57,50 %
Uffheim	10	12,50 %
Wahlbach	2	2,50 %
Waltheim	2	2,50 %
Zaessingue	1	1,25 %

## RÉPARTITION DES REVENUS MENSUELS DES FAMILLES

Les 3 Cygnes



Les Lucioles



■ Revenus inférieurs au plafond CAF de 5 800 €  
 ■ Revenus supérieurs au plafond CAF

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET BUDGÉTAIRES

	Les 3 Cygnes	Les Lucioles
Nombre d'enfants accueillis	107	89
Nombre de familles concernées	101	80
Montant des participations des familles versées à l'association "Espace Enfance les 3 Cygnes"	197 134,60 €	171 416,99 €
Aides exceptionnelles COVID-19 versées par la CAF à l'association "Espace Enfance les 3 Cygnes" (estimation)	9 588 €	12 818 €
Pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs au plafond	40 %	50 %
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de Saint-Louis Agglomération	100 %	100 %
Montant de la subvention d'exploitation versée par Saint-Louis Agglomération	268 268 €	215 723 €
Montant de la prestation de service CAF à l'association "Espace Enfance les 3 Cygnes" (estimée)	256 326,79 €	197 207,12 €

## LES FORMATIONS DU PERSONNEL

- **La Nature, alternative aux écrans**
- **La question des soins, médicaments, PAI en EAJE**
- **Réformes de la Petite Enfance** suite à la parution d'un nouveau décret
- Tuteurs et maîtres d'apprentissage
- **" Nature et pédagogie "** : une source inépuisable pour petits et grands
- **Analyse de la pratique professionnelle**
- Comment accompagner les parents avec les outils numériques ?
- L'approche pédagogique de Maria Montessori
- **La transmission** : un véritable enjeu au quotidien
- **Formation incendie et manipulation des extincteurs** pour l'ensemble des employées
- Accompagner **les pleurs et la colère de l'enfant**

## ACTIVITÉS AUX LUCIOLES

- **Ateliers culinaires " fait maison "** : au rythme des événements annuels (carnaval, anniversaires...)
- Interventions de **" Fabienne l'Alsacienne "** animatrice du service promotion de l'alsacien de SLA (comptines, éveil et histoires)
- Partenariat avec la **médiathèque** de Sierentz et spectacle "M<sup>elle</sup> Petit Pois"
- **Éveil au " vivant "** via un aquarium et des poissons dont les enfants s'occupent

## ACTIVITÉS AUX 3 CYGNES

- **Séances de relaxation** (yoga, petits massages entre enfants et avec les doudous...), expression corporelle
- **Accueil de 2 lapines** dont les enfants s'occupent (alimentation, caresses...)

## PROJETS COMMUNS

- Diverses **activités en extérieur** (bac à sable, jeux d'eau, carré sensoriel rempli de paille, pomme de pin, potager, tipi...)
- Sorties à la **bibliothèque de Landser**
- **Rénovation de la cour** avec l'aide des parents (remise en peinture des barrières et de la cabane)
- **Semaine du goût** en octobre : éveil à la découverte de diverses saveurs via des recettes du monde et repas " à l'envers " (du dessert à l'entrée)
- **Ateliers parents-enfants** avec le concours de divers intervenants (le portage, séance de relaxation)
- **Comptines signées** : le quotidien des enfants est bercé par le " langage signé ", pédagogie qui incite à communiquer en regardant l'enfant, attendre son regard, capter son attention, prendre le temps de lui parler, diminuer le débit de parole
- **" Conférence-dégustation "** sur différents thèmes par une diététicienne (" le sucre et ses alternatives ", les Bredalas autrement, la diversification alimentaire)

## ENFANCE - JEUNESSE

- Mise en œuvre des conventions de partenariat avec les Foyers Clubs d'Alsace (FDFC)
- Assurer le suivi de la Délégation de Service Public (DSP) pour l'accueil de loisirs intercommunal du Sundgau exercée par l'association La Clef de Bartenheim

### UN PARTENARIAT AVEC LA FDFC

- L'animation enfance-jeunesse est une compétence territorialisée de Saint-Louis Agglomération exercée sur une partie du territoire, dans les secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau, où elle était déjà assurée par les deux anciennes Communautés de Communes
- Depuis 2018, toutes ces actions sont organisées en partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace

### FAIT MARQUANT

#### NOUVEAU : MISE EN ŒUVRE D'UNE CONVENTION JEUNESSE ET CHANGEMENT DE MODE DE GESTION POUR L'ALSH INTERCOMMUNAL

- Une convention avec la FDFC pour les actions enfance en complément des communes des secteurs du Sundgau et de Sierentz
- **Une nouvelle convention** d'objectifs et de moyens avec la FDFC destinée à la jeunesse pour répondre à un enjeu identifié depuis de nombreuses années sur les anciens territoires de la compétence territorialisée avant la fusion
- Une convention avec la FDFC pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal sur le secteur du Sundgau pendant les périodes de vacances scolaires qui a pris fin en automne 2021

### EFFECTIFS

- 1 agent
- 1 animatrice enfance mise à disposition par la FDFC
- 1 animateur jeunesse mis à disposition par la FDFC
- 1 équipe d'animation mise à disposition par la FDFC pour les activités du secteur enfance lors des vacances scolaires
- 1 équipe d'animateurs mis à disposition par la FDFC pour les activités du secteur jeunesse lors des vacances scolaires
- 1 équipe d'animateurs mis à disposition par les clubs et associations partenaires du territoire et des prestataires pour les animations délocalisées "Anim'Eté"
- 1 équipe d'animation mise à disposition par la FDFC pour diriger et animer l'Accueil de loisirs intercommunal situé à Michelbach-le-Bas jusqu'à l'été 2021
- 1 équipe d'animation de l'association la Clef pour diriger et encadrer l'Accueil de loisirs intercommunal situé à Michelbach-le-Bas dans le cadre de la DSP

**Secteur Enfance**

**308**  
participants différents  
(42,5 % de garçons et  
57,5 % de filles)

**591**  
inscriptions

**2 409**  
journées enfants réalisées

**74,4 %**  
de taux d'occupation

**Secteur Jeunesse**

participants différents

temps d'animations proposés

lieux d'accueil pour les jeunes

séjours avec hébergement

**ALSH intercommunal**  
(jusqu'à l'été 2021)

**30**  
places

**27**  
jours d'ouverture

**59**  
enfants accueillis  
49 % de garçons et 51 % de filles

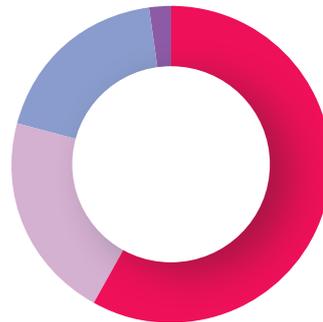
**613**  
journées enfants réalisées

**75,6 %**  
de taux d'occupation

**FOCUS SUR LE SECTEUR ENFANCE**

Répartition des participants par secteur

■ Secteur Pays de Sierentz	179
■ Secteur Porte du Sundgau	65
■ Secteur Trois Frontières	58
■ Extérieur SLA	6



Répartition des participants par âge

■ 4 ans	7 %
■ 5 ans	12 %
■ 6 ans	10 %
■ 7 ans	12 %
■ 8 ans	12 %
■ 9 ans	11 %
■ 10 ans	11 %
■ 11 ans	8 %
■ 12 ans	7 %
■ 13 ans	6 %
■ 14 ans	2 %
■ 15 ans	1 %
■ 16 ans	1 %
■ 17 ans	0 %



## LES ACTIONS

Malgré un contexte particulier et contraignant au niveau des protocoles sanitaires, toutes les actions ont été proposées de manière adaptée et ont été maintenues, à l'exception des loisirs hiver (sorties ski/snowboard au Markstein et du séjour en Autriche lors des vacances scolaires d'hiver 2021).

### Les sorties socioculturelles et sportives

Proposer des sorties sur quatre ou cinq jours pendant les vacances scolaires d'hiver et les grandes vacances sur les thématiques culturelles et sportives.

Exemple : sorties "4 en 1" sur les thématiques eau, montagne, loisir et culture.

### Les séjours avec hébergement

Proposer aux jeunes un autre mode d'animation collective.

Exemple : " la colo ", séjour jeunes en camping dans les Vosges.

### Les Animations délocalisées " Anim'Été "

Faire découvrir les pratiques sportives et culturelles du territoire à un maximum d'enfants, à un coût avantageux, sur la période des grandes vacances scolaires : stages de 1 h à 7 h par jour sur un ou plusieurs jours.

### L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Intercommunal dans le Sundgau (3-11 ans)

Organiser et gérer un ALSH sur le secteur du Sundgau avec 10 semaines d'ouverture sur la période des vacances scolaires.

### Les actions spécifiques au secteur jeune : activités ou sorties en période scolaire pour les 11 à 17 ans

Proposer des activités, des sorties ou des temps de rencontre en période scolaire (temps périscolaire), en demi-journée les mercredis et les samedis après-midi, en soirée les vendredis et samedis.

## LES OBJECTIFS

Ces actions répondent à des objectifs généraux communs :

- Proposer des actions éducatives en évitant toute logique consumériste ;
- Rendre les activités accessibles au plus grand nombre grâce à une tarification accessible ;
- Concilier les attentes et besoins des enfants et des jeunes ;
- Proposer des projets répondant à l'attente des familles ;
- Faire découvrir la potentialité de notre territoire proche et des environs.

### Les objectifs spécifiques liés au nouveau secteur jeunesse :

- Développer une offre socio-éducative en direction du public adolescent ;
- Proposer des espaces permettant l'implication des jeunes ;
- Permettre l'émergence de projets initiés par les jeunes et en assurer l'accompagnement et le suivi jusqu'à leur mise en œuvre ;
- Développer des actions de prévention et d'information spécifiques au public adolescent ;
- Favoriser l'engagement citoyen chez les adolescents ;
- Inciter les jeunes à s'impliquer dans l'animation de la vie locale.



# POLITIQUE DE LA VILLE ET GENS DU VOYAGE

## POLITIQUE DE LA VILLE

### MISSIONS

- Diagnostic, définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programme d'actions définies dans le contrat de ville

### EFFECTIFS

• 1 agent

### EN CHIFFRES

15  
actions financées pour environ  
1 650 bénéficiaires

## DES MOYENS RENFORCÉS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS DU QUARTIER DE LA GARE

La politique de la ville est une politique publique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, visant à réduire les inégalités sociales entre les territoires.

Un seul quartier de l'Agglomération, le quartier de la gare à Saint-Louis, est concerné. Il fait l'objet d'un contrat de ville, conclu pour la période 2015-2022, qui définit comme priorités :

- L'aménagement urbain du quartier
- L'optimisation des parcours d'insertion et d'emploi
- Le renforcement de la dimension éducative
- L'accès au(x) droit(s) et aux services
- La sécurité et la prévention de la délinquance.

Des moyens financiers spécifiques sont affectés chaque année aux projets qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs. À ce titre, Saint-Louis Agglomération a alloué, en 2021, 48 802 € à 15 projets (dont le pilotage et l'évaluation de la démarche).

Le 25 février 2021, le Sous-Préfet de Mulhouse est venu visiter le Quartier de la Gare et les animations sportives proposées durant les vacances scolaires de février.

Ces dernières s'inscrivaient dans le cadre des objectifs du contrat de ville en faveur de l'éducation des jeunes, de leur insertion et plus globalement du bien-vivre dans le quartier. Cela a été l'occasion pour le Sous-Préfet de rencontrer les acteurs œuvrant pour le Contrat de Ville.



Visite du Sous-Préfet de Mulhouse le 25/02/2021

Compte tenu de son envergure et de sa cohérence d'ensemble, le projet de renouvellement urbain prévu pour le

quartier de la Gare a été retenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) comme projet d'intérêt régional. Dans ce cadre, les services communautaires ont continué à accompagner la Ville de Saint-Louis pour clôturer le projet de renouvellement urbain du Quartier de la Gare. La dernière opération a été finalisée au cours de l'année 2021 puisqu'un point d'apport volontaire (PAV) enterré pour le stockage des ordures ménagères a été installé dans le quartier.

Initialement conclus sur la période 2014-2020, les contrats de ville ont été prorogés de deux ans par la loi de finances

de 2019 afin d'offrir un cadre de déclinaison stabilisé à l'ensemble des leviers d'action publique mobilisés pour les quartiers.

En 2022, il faudra réaliser l'évaluation du Contrat de Ville du Quartier de la Gare. Elle a vocation à rendre compte de la mise en œuvre des résultats des actions déployées, qu'elles relèvent de dispositifs spécifiques ou de politique de droit commun, au regard des moyens engagés.

## GENS DU VOYAGE

### MISSIONS

- Aménagement, entretien et gestion administrative des aires permanentes

### EN CHIFFRES

20

places sur l'aire de Saint-Louis

10

places sur l'aire de Huningue

## DES OUTILS POUR AMÉLIORER LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL PERMANENTES

Tout comme sur l'aire de Huningue l'année précédente, Saint-Louis Agglomération a investi, sur l'aire de Saint-Louis, dans un logiciel de télégestion permettant aux voyageurs de payer par avance les droits de place et les fluides.

D'autre part, et afin de réaliser des travaux de maintenance dans les sanitaires, l'aire de Huningue a été fermée les quinze premiers jours du mois d'août.

Dans le cadre d'un marché public, un nouveau prestataire, Saint-Nabor Services, a été désigné pour gérer les terrains et accueillir les gens du voyage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

En 2021, le territoire a connu de nombreux stationnements illicites occasionnant de nombreux désagréments et dégâts. Un groupe de travail s'est d'ailleurs constitué autour du Sous-Préfet de Mulhouse et des élus pour échanger sur les pistes d'actions.

## PROXIMITÉ TERRITORIALE

Le service de la proximité territoriale a été créé en 2021.

Sont rattachés à ce service :

- Les pôles de proximités de Folsensbourg et de Sierentz
- L'Espace France Services de Sierentz
- Le pôle de services de Saint-Louis.

### PÔLES DE PROXIMITÉ

Afin d'être au plus proche de ses habitants et des communes membres, Saint-Louis Agglomération a créé deux pôles de proximité à Folsensbourg et Sierentz.

Ils ont pour missions d'accueillir le public, de le renseigner ou de l'orienter dans ses démarches qui relèvent des domaines d'intervention de la communauté d'agglomération.

Les pôles délivrent quotidiennement des informations générales liées aux compétences de SLA : déchets ménagers, eau potable, assainissement, garde d'enfants, animations jeunesse, transports, sport, loisirs, culture, etc.

### À FOLGENSBOURG



#### EFFECTIFS

• 5 agents

Le pôle accueille 2 agents détachés des déchets ménagers, mais également les permanences de l'ADIL et de France Renov'

(Espace Info Énergie) pour une information complète et complémentaire autour de la question du logement et de l'habitat.

### À SIERENTZ



#### EFFECTIFS

• 17 agents

Le pôle de Sierentz accueille des agents de 4 services détachés : eau-assainissement, petite enfance, promotion de l'alsacien et enfance-jeunesse.

Jusqu'au 31 mai, les permanences ADIL, EIE, AMAC, CPTFE, Carsat-AM se sont tenues au pôle de Sierentz, puis ont été transférées à l'Espace France Services de Sierentz.

## ESPACE FRANCE SERVICES À SIERENTZ

### MISSIONS

- Accompagner les usagers dans un lieu unique, pour effectuer des démarches administratives du quotidien liées à la santé, à la famille, à la retraite, à l'emploi, etc.



L'Espace France Services (EFS) a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin 2021 dans les locaux de l'ancien tribunal de Sierentz mis à disposition par la commune.

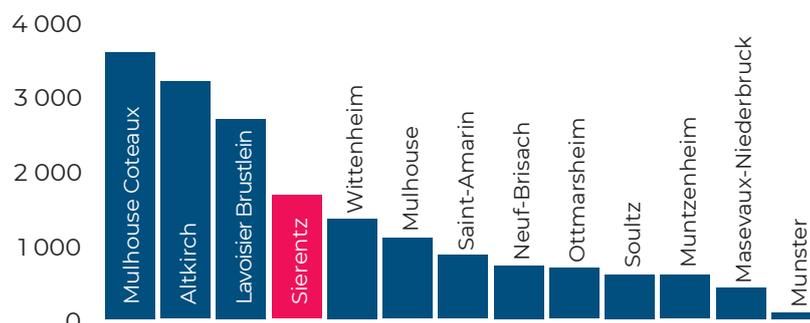
Il regroupe **8 opérateurs nationaux** : la CPAM, la CAF, la MSA, la CARSAT, Pôle emploi, les Ministères des Finances, de la Justice et de l'Intérieur.

**D'autres partenaires locaux** viennent compléter cette offre de services : l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, l'Association Mulhousienne d'Aide aux Chômeurs, le Service social de la CARSAT, l'Espace Info Énergie, le Comité de Protection des Travailleurs Frontaliers Européens (jusqu'au 30 septembre).

### Offre de services :

- Un accueil individualisé par deux agents France Services de SLA ;
- La mise à disposition d'outils numériques (ordinateur et imprimante/scanner) ;
- Des permanences de partenaires. En 2021 : impôts, CAF (contrôleur et travailleur social), service social de la CARSAT, CPTFE (jusqu'en septembre), ADIL, EIE, AMAC, CDAD (conciliateur de justice, écrivain public).

Nombre de demandes aux EFS du Haut-Rhin (juin-décembre 2021)



### EFFECTIFS

- 2 agents

### EN CHIFFRES

1 660  
demandes traitées

213  
rendez-vous partenaires

30 h 30  
d'ouverture au public par semaine

### ZOOM

#### TOP 5 DES DEMANDES D'INFORMATIONS

- Retraite
- Impôts
- Permis de conduire
- Pré-demandes de titres d'identité et de voyage
- Immatriculation véhicule

## PÔLE DE SERVICES DE SAINT-LOUIS

### MISSIONS

- Répondre prioritairement aux besoins propres à SLA, mais aussi à ceux de ses communes membres et d'organismes extérieurs en lien avec les compétences communautaires, en matière de salles de réunions ou de formations (conférences de maires, commissions communautaires, conseil de développement, forum des DGS, réunions de travail, sessions de formations, etc.).

Le pôle de services de Saint-Louis a ouvert ses portes le 13 septembre 2021.

Il comprend :

- une grande salle de réunion de 60 places
- une petite salle de 25 places
- une salle informatique de 17 places pour des sessions de formations en interne ou mutualisées.

Ces salles sont équipées de tout le matériel nécessaire : écrans tactiles et écrans de report, vidéoprojecteur, PC, caméras, micros, système d'enregistrement et de visio.

L'agent d'accueil et de gestion assure le bon fonctionnement quotidien du plateau : accompagnement des usagers, opérationnalité des équipements, suivi des réservations et des jauges, préparation des salles, des conventions, etc., et est l'interlocuteur privilégié auprès des services internes et des organismes extérieurs.

Nombre d'occupation des salles en 2021  
(ouverture progressive à partir du 13/09/21)

Septembre	6
Octobre	38
Novembre	45
Décembre	51
<b>Total occupation</b>	<b>140</b>
Moyenne / mois 2021	35

Détail des occupations par période

	Nombre d'occupation en 2021			Total
	Matin	Après-midi	Soirée	
Lundi	10	14	3	<b>27</b>
Mardi	12	17	6	<b>35</b>
Mercredi	11	10	5	<b>26</b>
Jeudi	9	12	8	<b>29</b>
Vendredi	11	12	0	<b>23</b>

### EFFECTIFS

• 1 agent

### EN CHIFFRES

140  
réservations de salles

15  
services ou directions de SLA ont  
réservé une salle au moins une fois



Grande salle



Petite salle



Salle informatique

# SANTÉ

## MISSIONS

- Saint-Louis Agglomération est propriétaire de la Maison de santé de Folgensbourg. Ce bâtiment abrite les bureaux du pôle de proximité ainsi que des cabinets loués à des professionnels de santé qui y exercent leur activité

## EFFECTIFS

- 1 agent

## FAIT MARQUANT

### DÉPARTS

À l'automne 2021, une ostéopathe a quitté la maison de santé et deux jeunes ostéopathes ont repris le cabinet.

Par ailleurs, la Ligue contre le cancer a quitté les lieux pour délocaliser sa salle d'activités à Hésingue. La coordination, le soutien psychologique et socio-esthétique sont maintenus au sein de la Maison de santé à Folgensbourg.

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ PRÉSENTS AU 31/12/2021

- 1 cardiologue
- 2 ostéopathes
- 1 infirmière titulaire
- 1 médecin généraliste
- 1 médecin acupuncteur (1 jour par semaine)
- La Ligue contre le cancer (1 coordinatrice, 1 psychologue et 1 socio-esthéticienne)
- 3 orthophonistes
- 4 kinésithérapeutes
- 1 psychologue

## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

**Au printemps 2021, les élus de SLA ont décidé d'élaborer et de mettre en œuvre un Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS).** L'ARS a désigné et financé un cabinet de conseil (ACSANTIS), ayant pour mission d'accompagner SLA dans l'élaboration de ce CLS. Ce travail a démarré en septembre 2021. Un agent a été affecté à la coordination de ce CLS.

Parallèlement, une pochette de présentation du territoire a été élaborée et

éditée. Ce premier outil de communication est destiné à promouvoir notre territoire afin d'inciter les étudiants en santé à venir y réaliser leurs stages et les professionnels de santé à s'y installer.

Des réunions et webinaires ont été menés à l'attention des professionnels de santé sur différents sujets (aides à l'installation, télémédecine, participation à l'élaboration du CLS...).

# PÔLE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DU JURIDIQUE ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Pôle de l'administration générale, du juridique et de la commande publique se compose de trois Directions – la **Direction des Affaires Juridiques** en charge du conseil juridique, du contentieux, du foncier et des assurances, la **Direction de la Commande Publique** qui assure le suivi et la mise en œuvre des procédures de marchés publics de la collectivité, et la **Direction des Affaires Générales** qui regroupe le secrétariat général, en charge des relations avec les élus et les communes membres, le service des Assemblées qui veille au bon déroulement des instances de décisions de Saint-Louis Agglomération et le service Mutualisation récemment créé, chargé de promouvoir et développer les actions de coopération entre Saint-Louis Agglomération et ses communes membres.

## DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### MISSIONS

La Direction de l'administration générale recouvre le secrétariat général, le service des Assemblées et le service Mutualisation. Elle est au cœur du processus décisionnel, garante des délais et des procédures institutionnelles et :

- Veille au bon fonctionnement des instances communautaires (envoi des documents de séance, organisation, relecture et rédaction des délibérations, suivi du caractère exécutoire, préparation des recueils et registres de délibérations, mise à jour des registres des arrêtés...)
- Met en accès les délibérations exécutoires sur le SharePoint Conseil de Communauté
- Assiste le Directeur Général des Services et la Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle (agendas, organisation de réunions, suivi de dossiers, courriers, etc.)
- Accueil physique et téléphonique au Siège
- Traite le courrier entrant et sortant
- Met en œuvre des projets de dématérialisation impulsés par la Direction Générale (envoi des convocations par voie électronique, télétransmission des actes au contrôle de légalité, transmission des délibérations pour mise en ligne sur le portail Open Data)
- Gère les mails de la Direction
- Gère le planning des réunions des instances et des commissions internes
- Assure la mise en œuvre des actions de mutualisation entre Saint-Louis Agglomération et ses communes membres ou entre communes

### EFFECTIFS

• 6 agents

8

réunions du Conseil de Communauté

11

réunions du Bureau

8

réunions de la Conférence des Maires

1

réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

## FAITS MARQUANTS

### NOUVEAU SERVICE MUTUALISATION

L'année 2021 a été marquée par la création, au 1<sup>er</sup> septembre, d'un nouveau service de la mutualisation et l'arrivée d'une chargée de mission dédiée à la promotion des actions de mutualisation entre Saint-Louis Agglomération et ses communes membres ou entre communes.

Ses missions principales sont axées sur le recensement et l'analyse des besoins nouveaux en matière de mutualisation, la mise en œuvre et le suivi de projets concrets, et sur l'accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs actions de mutualisation.

Sa feuille de route :

- **Formation des agents** : proposer des sessions de formation ouvertes aux agents communaux et communautaires
- **Banque de matériel** : permettre aux communes de mettre du matériel à disposition d'autres communes pour renforcer la solidarité entre communes
- **Catalogue de subvention** : recenser les aides afin de gagner en lisibilité et de dégager des marges de manœuvre financières.

### CRISE SANITAIRE

Les effets de la crise sanitaire se sont poursuivis tout au long de l'année 2021 obligeant la Direction à s'adapter au fur et à mesure des nouvelles annonces gouvernementales. Les réunions des instances se sont ainsi tenues soit par visioconférence, notamment au 1<sup>er</sup> semestre 2021, soit dans des salles permettant d'assurer la distanciation sociale nécessaire.

Le Conseil de Communauté s'est principalement réuni dans la salle culturelle du Triangle mise à disposition par la commune de Huningue en lieu et place de la salle de l'amphithéâtre Alain GIRNY du Centre de Secours, lieu habituel de réunion.

## ZOOM

- Les délibérations sont à présent également accessibles au public sur le portail Open Data de Saint-Louis Agglomération.
- Les comptes-rendus de Bureau et les relevés des avis de la Conférence des Maires sont accessibles par les élus communautaires via l'Intranet de SLA.

# DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) est un service support apportant une expertise juridique aux services de Saint-Louis Agglomération dans les domaines de compétences de la collectivité. La DAJ supervise également la gestion des contrats d'assurances et le suivi des dossiers de sinistres.

**EFFECTIFS**

• 4 agents

## JURIDIQUE

### MISSIONS

Les missions de la Direction des Affaires Juridiques sont transversales, ce qui fait d'elle une direction au service des autres directions.

- Assurer un conseil juridique quotidien aux différents services de Saint-Louis Agglomération afin de sécuriser leurs actes (relecture de délibérations, rédaction de conventions, de notes ou d'actes fonciers, validation de contrats, gestion de contentieux...)
- Constituer une documentation juridique nécessaire au fonctionnement des services et diffuser une veille juridique de façon bimestrielle
- Gérer le suivi des actes fonciers de la collectivité (notariés ou par voie administrative)
- S'assurer de la sécurisation des données dans le cadre de la réglementation sur la protection des données personnelles

### EN CHIFFRES

**119**  
dossiers juridiques

**6**  
diffusions de lettres  
de veille juridique

**29**  
dossiers fonciers

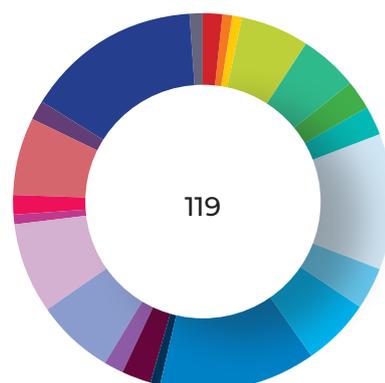
**0**  
dossier contentieux  
ouvert en 2021

### ZOOM

- Sollicitation de la DAJ par mail ou par téléphone selon le type de demande
- Délai de réponse variable selon le degré de difficulté de la demande et des recherches juridiques à opérer

■ Aménagement et développement territorial	2
■ Climat-Énergie	1
■ Promotion de l'alsacien	1
■ Communication et archives	7
■ Développement économique et emploi	6
■ Tourisme	3
■ Finances et comptabilité	3
■ Ressources humaines	14
■ Assurances	4
■ Direction	7
■ Eau et assainissement	16
■ Enfance Jeunesse	1
■ Petite enfance	3
■ Service de proximité	2
■ Environnement	8
■ Gens du voyage	9
■ Mutualisation	1
■ Open Data	2
■ Patrimoine et infrastructures	8
■ Santé	2
■ Sports	18
■ Transports	1

Dossiers suivis par le service juridique



## FAITS MARQUANTS

### RENFORCEMENT DU SERVICE JURIDIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, le service juridique compte une juriste supplémentaire, chargée notamment de la diffusion de la veille juridique, d'apporter son appui à l'instruction des nombreux dossiers juridiques à traiter et de gérer les dossiers d'assurances.

### CRISE SANITAIRE

Alerte des services concernés suite aux différentes annonces gouvernementales et appui à la mise en œuvre des décisions.



## PERSPECTIVES 2022

- Assurer un meilleur suivi des actes fonciers (mise en place d'alertes lors des renouvellements de baux, suivi des attestations annuelles d'assurances)
- Analyser de nouvelles pistes de mutualisation juridique en lien avec le service mutualisation

## ASSURANCES

Comparé aux années 2019 et 2020 soumises à de fortes restrictions sanitaires, la reprise de l'ensemble des activités en 2021 a entraîné une augmentation des sinistres, notamment en " responsabilité civile " en raison de l'explosion du nombre de dégâts des eaux. Ces derniers sont principalement

liés à la reprise par Saint-Louis Agglomération de la compétence eau/assainissement et aux fortes précipitations de l'été 2021, mais sans engagement de la responsabilité de Saint-Louis Agglomération dans la majorité des cas.

## FAITS MARQUANTS

### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 : RENOUVELLEMENT DES MARCHÉS

Renouvellement de l'ensemble des marchés assurances au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : dommages aux biens, responsabilité civile, véhicules à moteur et protection fonctionnelle.

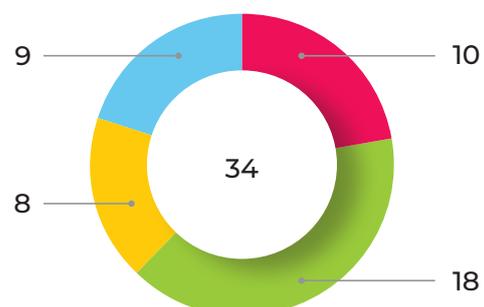
**À noter :** une hausse significative du montant des primes d'assurances d'environ 41 % (majoritairement due à la reprise de la compétence eau/assainissement) ainsi que des franchises appliquées dans le cadre du lot " dommages aux biens ".

## EN CHIFFRES

**+ 50 %**  
de remboursements en 2021

**101 999,56 €**  
de remboursements en 2021

Répartition des sinistres par type d'assurance



- Responsabilité civile
- Dommage aux biens
- Bris de glace
- Choc de véhicule terrestre

# DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

## MISSIONS

- Gestion administrative et juridique des procédures de marchés publics (rédaction/ correction des pièces administratives, gestion des publications, gestion de la CAO...)
- Conseil auprès des services en matière de marchés publics
- Veille juridique dans le domaine des marchés publics
- Contentieux des marchés publics

## FAIT MARQUANT

**ENTRÉE EN VIGUEUR DES NOUVEAUX CCAG**  
 Le 1<sup>er</sup> avril 2021 ont été publiés les nouveaux Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG), dont les clauses forment, pour chaque type de marché, la structure des contrats.

Ces CCAG sont officiellement entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Cependant, la Direction de la Commande Publique (DCP) a souhaité que les Directions opérationnelles s'approprient ces nouveaux documents dans les meilleurs délais. Dans ce but, la DCP a donc rédigé des fiches récapitulatif pour chaque type de prestations (travaux, services dont prestations intellectuelles, fournitures) les plus gros changements opérés par la réforme. Ces fiches ont ensuite été mises à la disposition des agents susceptibles de passer un marché public et diffusées sur le SharePoint.

En fin d'année 2021, il ressort que nombre des marchés passés avant le 1<sup>er</sup> octobre, l'ont été sur la base de ces nouveaux CCAG, ce qui montre une bonne appropriation de ces documents de la part des services de Saint-Louis Agglomération.

## EFFECTIFS

- 4 agents

## EN CHIFFRES

**44**

lancements de procédure de marchés publics avec publicité

**20**

marchés formalisés

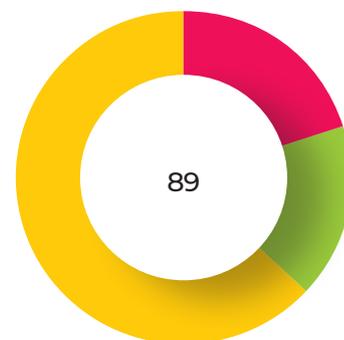
**24**

marchés à procédure adaptée

**230**

offres électroniques déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics en réponse aux consultations lancées par SLA

## Types de marchés



■ Marchés de travaux	18
■ Marchés de fournitures	15
■ Marchés de services	56

## FAIT MARQUANT

### OBLIGATIONS MISES EN PLACE PAR LE DÉCRET D'APPLICATION N°2021-254 DU 9 MARS 2021

Le 10 février 2020 a été promulguée la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGECL. Le 9 mars 2021 est paru le décret d'application de l'article 58 de cette loi, lequel impose l'acquisition par la commande publique de biens " issus du réemploi ou de la réutilisation " ou " intégrant des matières recyclées ".

Parmi les nouvelles obligations qui s'imposent à nous concernant certaines catégories d'achats, il conviendra que ceux-ci intègrent une part de matières recyclées et/ou soient issus du réemploi ou de la réutilisation.

La première application de cette obligation a été l'accord-cadre de fourniture de vêtements de travail. Cela a nécessité une concertation poussée avec les services utilisateurs, mais aussi avec les services fabricants de vêtements de travail.

Plus récemment, les fournitures de bureau et le papier d'impression, qui entrent aussi dans le champ d'application de la loi et de son décret, ont fait l'objet d'un renouvellement.

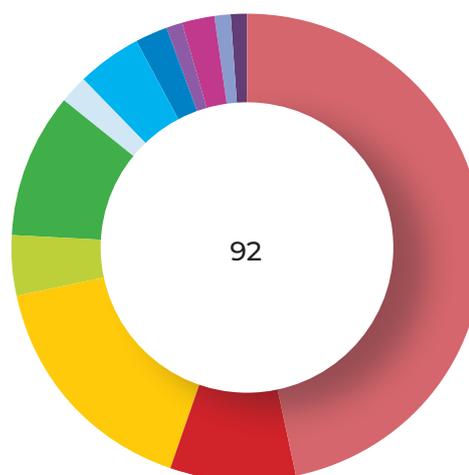
### Montant total des marchés conclus en 2021

Marchés publics de travaux*	3 769 201,74 € HT
Marchés publics de services*	13 866 012,98 € HT
Marchés de fournitures*	4 260 524,86 € HT

\*au-dessus du seuil de 40 000 € HT

### Rédaction/correction des pièces administratives des marchés publics - Répartition par Directions opérationnelles

Direction Patrimoine Infrastructures	43
Direction Assainissement Eau	8
Direction Aménagement	15
Direction Transports Mobilité	4
Direction Déchets ménagers	9
Direction Sports	2
Marchés transversaux	4
Direction Communication	2
SIG	1
Pôle Climat-Énergie	2
Politique de la Ville - Gens du voyage	1
Direction Cohésion sociale	1



## RENOUVELLEMENT DE PLUSIEURS ACCORDS-CADRES TRANSVERSAUX ET LANCEMENT DE DEUX DSP

**2021 a été l'année du renouvellement de plusieurs accords-cadres transversaux, lesquels ont été l'occasion d'une collaboration poussée entre la Direction de la Commande Publique et les Directions opérationnelles.**

C'est notamment le cas des marchés mixtes (incluant une partie marché et une partie accord-cadre) de nettoyage des bâtiments de Saint-Louis Agglomération pour les années 2022 à 2025.

Cette procédure aux enjeux très concrets a permis une collaboration accrue entre d'une part, la Direction de la Commande Publique, et d'autre part la Direction du Patrimoine et des Infrastructures, la Direction des Déchets Ménagers, la Direction des Sports et les bâtiments relevant du Pôle de la cohésion sociale et territoriale dans les secteurs de Sierentz et du Sundgau. Cette collaboration se poursuit aujourd'hui sous la forme d'échanges réguliers avec les Directions opérationnelles, pour veiller à ce que chaque titulaire respecte bien l'obligation de résultat qui pèse sur lui.

Par ailleurs, la Direction de la Commande Publique a supervisé deux procédures de mise en concurrence en vue de la

conclusion de concessions de délégation de service public (anciennement appelées DSP). La première procédure concerne la gestion de deux multi-accueils situés à Landser (Les Trois Cygnes) et à Sierentz (Les Lucioles). La seconde procédure concerne la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal dans le Secteur Sundgau.

À la différence des marchés publics, les concessions impliquent que le risque financier repose en partie sur le concessionnaire (alors qu'il est supporté en totalité par SLA dans le cadre des marchés publics). La procédure de passation tient compte de cette particularité et oblige SLA à étudier non seulement l'offre mais aussi les engagements et les capacités propres du candidat.

Ce travail de fond a donc nécessité une analyse approfondie des dossiers, rendue possible par l'implication des services concernés et de la Direction de la Commande Publique.

# PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le Pôle Aménagement et Développement Territorial est chargé d'assurer la planification et la mise en œuvre du projet de territoire dans les domaines du développement urbain, économique et des paysages, en coordination avec les collectivités de l'Agglomération trinationale.

## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### SERVICE APPLICATION DROIT DES SOLS

#### MISSIONS

- Service commun gratuit à disposition des communes membres pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolir)

#### EFFECTIFS

• 6 agents

#### FAIT MARQUANT

##### AUGMENTATION CONSTANTE DES DOSSIERS TRAITÉS

Depuis la création de ce service mi 2015, le nombre de dossiers traités augmente régulièrement chaque année. Il est passé de 3 524 dossiers en 2020 à 4 093 en 2021, soit 16 % d'augmentation en un an malgré la crise sanitaire.

En plus du travail d'instruction, le service a assuré l'accompagnement des porteurs de projets sur certains dossiers complexes en lien avec les communes.

Il a également apporté des conseils aux communes sur la rédaction des pièces réglementaires lors de l'élaboration ou de l'évolution des PLU.

#### EN CHIFFRES

**4 093**  
demandes déposées

**865**  
demandes de permis de  
construire déposées sur  
38 communes

**16 %**  
de dossiers en plus par rapport  
à 2020

Les communes ont la possibilité de consulter l'avancement du traitement des autorisations d'urbanisme qui les concernent directement sur le logiciel Oxalis.

## FAIT MARQUANT

## LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Pour répondre aux exigences de la loi Elan du 23 novembre 2018, le Conseil communautaire a décidé, en date du 18 novembre 2020, de proposer aux communes la mise en place d'une solution commune mutualisée de Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Elle a été mise en place courant 2021.

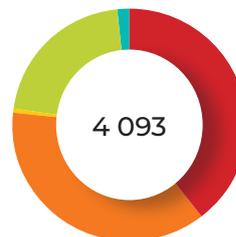
Saint-Louis Agglomération a été désignée par les communes comme coordonnatrice du groupement de commandes pour la passation et la signature du marché d'acquisition, de déploiement, de paramétrage et de maintenance du progiciel

« Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme ».

À la suite de la mise en place et du paramétrage du logiciel, 6 sessions de formations aux différents modules (représentant une durée totale de 11 jours) ont eu lieu entre le 15 novembre et le 16 décembre 2021.

Ainsi, mi-décembre, tous les acteurs (communes, instructeurs, services externes, référents informatiques) concernés par le projet étaient prêts pour la mise en service du guichet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

■ CU (certificat d'urbanisme)	1 621
■ DP (déclaration préalable)	1 522
■ PA (permis d'aménager)	20
■ PC (permis de construire)	865
■ PD (permis de démolir)	65



## SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### MISSIONS

- Aide à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement du territoire
- Animation de la mise en œuvre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et conduite de la procédure de révision
- Préparation des avis et observations de la collectivité en tant que Personne Publique Associée dans diverses procédures

### EFFECTIFS

- 2 agents

### EN CHIFFRES

**3**  
procédures de PLU des communes membres auxquelles l'Agglomération est associée

**1**  
SCOT approuvé en cours de révision

**4**  
avis de SLA sur des procédures d'aménagement

### SCOT

Saint-Louis Agglomération est structure porteuse du SCOT. Les champs d'intervention portent à la fois sur la mise en œuvre du SCOT en vigueur et sur sa révision.

#### La mise en œuvre du SCOT en vigueur

En tant que personne publique associée en charge du SCOT, Saint-Louis Agglomération prend part à l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme locaux. En 2021, l'Agglomération a été consultée sur 3 procédures d'évolution de PLU ou de cartes communales des communes membres. Par ailleurs, elle a été consultée pour avis sur 4 procédures d'aménagement, de projets commerciaux ou de permis de construire importants.

#### La révision du SCOT pour se préparer aux enjeux de demain

La révision du SCOT prescrite en 2014 suit son cours. Cette révision est nécessaire pour intégrer les nouvelles dispositions réglementaires survenues depuis son approbation en 2013 et plus particulièrement sur les volets foncier, numérique, commercial, environnemental

et paysager. Mais elle est également l'occasion de transcrire le projet de territoire "Vision d'avenir 2030", ainsi que les stratégies sectorielles définies par l'Agglomération : intervention économique, organisation de la mobilité, plan Climat-Air-Énergie territorial, démarche Cit'Ergie.

Toutes ces démarches se traduisent dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT en révision qui réunit les grands objectifs pour le territoire.

Le 11 mars 2020, après avoir approuvé le bilan de la concertation publique, le Conseil communautaire avait arrêté le projet de SCOT révisé. Cette discussion marquait la fin de la phase d'études et d'élaboration du projet. Ce dossier avait été transmis pour avis auprès d'autorités et d'organismes publics (les Personnes Publiques Associées). L'année 2021 a été consacrée à la compilation de ces avis ainsi qu'à l'information des nouveaux élus. L'arrêt de mise à l'enquête publique a été pris par le Président de SLA en décembre pour un déroulement début 2022.

## SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION, ASSOCIÉE À DIVERSES PROCÉDURES ET SCHÉMAS EN LIEN AVEC L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Indépendamment du SCOT, l'Agglomération, au titre d'autres compétences (habitat et transport notamment) est également associée aux procédures d'évolution des PLU et à d'autres schémas et démarches en lien avec l'aménagement du territoire.

En 2021, le service a lancé la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'EuroAirport et les communes concernées avec la réunion du comité de pilotage.

Au vu des nombreux projets structurants de développement et d'infrastructures de mobilité au sein de la partie urbaine du territoire, SLA a décidé d'élaborer un schéma de développement et de mobilité du cœur d'agglomération. Il est fondé sur une approche coordonnée entre le développement urbain et paysager et la mobilité. Ainsi, ce schéma vise à calibrer une offre de transports multimodale, qui prenne en compte à la fois l'impact cumulé des différents projets structurants de transport programmés sur les besoins et la demande en trafic ainsi que les projets d'aménagement qu'elle desservira. Cette étude est menée en partenariat avec la CeA, l'EuroAirport, la Région Grand Est et l'association Agglo Basel.

## ACTUALISATION DE LA VISION D'AVENIR 2030

Suite au renouvellement du Conseil communautaire, une démarche participative associant l'ensemble des élus communautaires dans le cadre de 5 séminaires de travail a été menée en 2021 pour réactualiser le document approuvé en 2018.

Les trois grandes orientations sont confortées, précisées et enrichies, l'accent étant particulièrement mis sur la transition énergétique et écologique et plus largement sur la lutte contre le changement climatique. La Vision d'avenir actualisée se veut aussi au plus près des attentes, aspirations et besoins de la population. Ses orientations sont les suivantes :

1. Un territoire plus fluide aux mobilités soutenables
2. Une ville-monde et des villages : un même territoire attractif à l'heure des transitions
3. Un territoire de services et de bien-être pour l'épanouissement de tous.

La mise en œuvre de cette Vision d'avenir repose sur 39 projets structurants.



## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

### MISSIONS

- Accompagner le Président dans le renouvellement et l'animation de cette instance de débat, de réflexions et de propositions
- Effectuer le lien entre les élus et la société civile

### EFFECTIF

• 1 agent

### RÉINSTALLATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET FORMALISATION DES TRAVAUX

L'année 2021 a été marquée par la réinstallation courant avril de l'instance suite à son renouvellement en 2020. Ainsi, 65 membres composent le Conseil de Développement, dont 30 nouveaux bénévoles.

Les relations entre Saint-Louis Agglomération et son Conseil de Développement se sont également davantage formalisées, à travers l'élaboration d'une convention-cadre de coopération, ayant pour objectif de créer les conditions nécessaires à une coopération plus approfondie, tout en garantissant l'autonomie de l'instance. Une lettre de mission annuelle a aussi été élaborée, permettant de donner une vision d'ensemble des sollicitations de l'instance par la collectivité.

2021 a ainsi vu un travail actif du Conseil de Développement, aussi bien :

- **en interne** à Saint-Louis Agglomération, avec le rendu de trois contributions sur les documents stratégiques que sont : la charte d'engagements Cit'ergie (mai 2021), l'actualisation de la Vision d'avenir 2030 (juin 2021), ainsi que le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) (novembre 2021). Pour ce faire, le Conseil de Développement s'est mobilisé à plusieurs reprises, afin de contribuer et enrichir ces différentes démarches ;
- **au niveau de la participation aux instances externes** : Coordination Régionale des Conseils de Développement dont le Président, Vincent Tartaglia est membre du Bureau. L'objectif de cette dernière est d'être un lieu d'échanges d'expériences régionales. Enfin, notre instance a participé aux réflexions sur la mise en place du Conseil de Développement de la collectivité européenne d'Alsace (CeA).

### EN CHIFFRES

3  
contributions

4  
réunions plénières

3  
bureaux

2  
rencontres de la Coordination Régionale des Conseils de Développement

1  
rencontre pour la création d'un Conseil de Développement de la CeA

Par ailleurs, deux membres du Conseil de Développement, dont le Président, participent au comité de pilotage Plan Climat et labellisation Cit'ergie, et un membre participe, en qualité d'observateur, à la Commission Santé de la collectivité.

Enfin, l'année a permis au Conseil de Développement de travailler sur sa communication, un article étant notamment paru sur l'instance dans le magazine intercommunal "Mieux ensemble", lui offrant une meilleure visibilité.

## SERVICE HABITAT

### MISSIONS

- Réalisation et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

### PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : POURSUITE DES TRAVAUX D'ÉLABORATION DU PLH AU SEIN DU PÔLE ADT

Ateliers de travail sur le projet résidentiel, information des nouveaux élus, prise en compte des observations de la DDT et organisation d'une commission habitat en novembre.

Premier arrêt du PLH par le conseil de communauté en date du 15 décembre 2021 avant une phase de consultation dans les communes début 2022.

### DISPOSITIFS D'ACTIONS ET D'AIDES FINANCIÈRES EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

#### Soutien aux permanences de l'ADIL

Représentant un financement annuel de 25 000 €.

#### Participation au Salon immobilier d'Hésingue

Tenue d'un stand d'information partagé avec le service de conseil aux particuliers sur la rénovation énergétique, pour un montant de 4 800 € de location.

#### Accompagnement des communes SRU

Contacts étroits avec la nouvelle équipe chargée du suivi des communes SRU à la DDT et participation à ses côtés aux réunions de suivi annuel des communes déficitaires en logements sociaux.

#### Aides à l'habitat

- Révision du règlement des aides en mai 2021
- Instruction de 10 dossiers d'aide à la production

### EFFECTIF

- 1 agent

### EN CHIFFRES

**25 000 €**  
de soutien financier à l'ADIL pour  
4 permanences d'information  
mensuelles

**614**  
consultation des ménages  
auprès de l'ADIL

**40 000 €**  
alloués à la réhabilitation  
de 40 logements sociaux

- de logements sociaux. Montant des aides attribuées : 301 700 €
- Instruction de 9 dossiers de garantie d'emprunts. Montant des garanties correspondantes : 10 988 000 €.
- Instruction de 14 dossiers d'aide à l'amélioration de la performance énergétique du logement pour les foyers modestes (aide complémentaire à celle de l'ANAH - dispositif " Habiter Mieux sérénité "). Montant des aides attribuées : 7 000 € dans 9 communes différentes.
- Aide aux études préalables à la rénovation énergétique des copropriétés fragiles : instruction de 3 dossiers et attribution d'un montant de 11 600 €.

# DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL

## MISSIONS

- Aide à la définition des actions en faveur du développement rural et de leur mise en œuvre
- Accompagnement des porteurs de projets locaux pour l'émergence et le montage de leur dossier dans le cadre de dispositifs en cours (LEADER, GERPLAN...)

## EFFECTIFS

- 2 agents

## EN CHIFFRES

**597 893 €**  
de fonds LEADER  
supplémentaires

**6**  
nouveaux dossiers  
LEADER soutenus

**700**  
fruitiers (GERPLAN)  
commandés par 130 particuliers,  
1 commune et 2 associations

## POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER 2014-2020 AU SEIN DU GAL SUNDGAU-3F ET PROLONGATION DE CE DERNIER

Associés au Pays du Sundgau voisin dans le cadre du Groupe d'Action Locale (GAL) Sundgau-3F, les deux territoires disposaient initialement d'une enveloppe de fonds européens LEADER s'élevant à 1,333 million d'euros pour la période 2014-2020.

En 2021, le GAL Sundgau-3F a bénéficié d'enveloppes complémentaires d'un montant total de 597 893 € dans le cadre d'une part de la bonne consommation de l'enveloppe initiale et également de la prolongation de la programmation actuelle jusqu'en 2022. En effet, la prochaine programmation ne débutant qu'à partir de 2023, et au vu de la bonne dynamique du programme LEADER, des fonds de la programmation 2021-2027 ont été prélevés pour alimenter la programmation actuelle. Ces enveloppes complémentaires permettront potentiellement de financer les projets à venir.

L'année 2021 a été consacrée à la réinstallation du Comité de Programmation, c'est-à-dire l'instance de gouvernance publique-privée du dispositif, et à la poursuite de la mise en œuvre du programme. Six nouveaux dossiers ont ainsi été jugés recevables par les Commissions thématiques (avant leur validation par le Comité de Programmation prévu début

2022), qui s'ajoutent aux 39 dossiers déjà programmés.

Parmi ces dossiers, figurent notamment, pour une aide LEADER de 34 800 € :

- le projet de « Définition d'une stratégie territoriale touristique et l'accompagnement de la collectivité » porté par Saint-Louis Agglomération
- le projet d'« Acquisition de vélos à assistance électrique pour développer la mobilité douce et une approche pédagogique » porté par le Syndicat Mixte des Gardes-champêtres intercommunaux (Brigade Verte). Celui-ci consiste à équiper les personnels en charge de la surveillance et de la protection des espaces naturels, forestiers, des zones rurales et de quartiers résidentiels et particulièrement du Jura alsacien et du site de la Petite Camargue Alsacienne.

Enfin, les deux structures (Saint-Louis Agglomération et Pays du Sundgau) formant le GAL Sundgau-3F ont acté leur volonté de déposer à nouveau une candidature commune pour le prochain programme 2023-2027. Le dossier de candidature devra être déposé d'ici l'été 2022.

## MISE EN ŒUVRE DU GERPLAN

Dans le cadre du GERPLAN en 2021, le service a centralisé le suivi des projets de l'Agglomération, à savoir :

- la mise en place d'un local de transformation de viande à Wentzwiller
- l'acquisition de matériels et l'agrandissement du local de transformation du pain à Helfrantzkirch
- la plantation d'arbres à Huningue
- l'installation de panneaux d'information sur les pratiques de gestion différenciée à Saint-Louis
- la création d'un verger-école à Kembs par l'association G'Rhin de Sel
- l'aménagement d'une zone de loisirs par la commune de Rosenau
- la création d'un sentier de découverte au Domaine Haas à Sierentz
- la végétalisation d'une aire de jeux à Knoeringue
- la création d'un panneau pédagogique à proximité de la zone humide de Michelbach-le-Bas
- ainsi que différents projets portés par la commune de Village-Neuf, à savoir

l'aménagement d'un sentier pédagogique au bord du canal et d'un talus paysager au RiveRhin, la plantation de haies le long de l'étang du Quackery et la plantation de couvre-sols.

La collectivité a également directement porté certaines actions, à savoir la réalisation d'opérations de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité en lien avec la Petite Camargue Alsacienne, et ce malgré le contexte sanitaire difficile, ainsi qu'une commande groupée d'arbres fruitiers ouverte à l'ensemble des habitants de la collectivité.

Enfin, suite au renouvellement des conseils municipaux en 2020, une présentation de la démarche GERPLAN a été effectuée en Commission Développement Rural.



## CRÉATION D'UNE COMMISSION ET D'UN SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Suite à la création en 2020 d'une Commission du Développement Rural et d'un service dédié, une chargée de mission agriculture-filières a renforcé le service début 2021. Son objectif est notamment de développer les échanges de proximité avec le monde agricole, mais également avec les différents partenaires et les autres Directions de Saint-Louis Agglomération (notamment celle de l'Eau et de l'Assainissement).

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la démarche visant à instaurer une dynamique collective autour des questions de l'alimentation, des pratiques agricoles et de la ruralité, au travers de différents ateliers de travail. Ceci dans l'objectif de faire émerger un certain nombre de projets constituant une feuille de route pour la collectivité, et permettant de répondre aux enjeux de qualité d'eau, de débouchés économiques pour le monde rural, de

forte demande de produits locaux par les consommateurs ou encore de préservation de la qualité paysagère.

Dans ce cadre, un partenariat avec la Chambre d'Agriculture a été signé et un plan d'actions a été défini. Il s'agit ainsi de :

- Favoriser une agriculture de proximité et connectée au territoire permettant de rapprocher les producteurs des consommateurs
- Accompagner les acteurs vers des modes de production ou des cultures permettant la protection des ressources naturelles
- Favoriser le « vivre ensemble » : remédier au manque de connaissances autour de l'agriculture et de sa réalité, afin de recréer un lien entre les habitants du monde rural et les agriculteurs qui le façonnent
- Préserver et mettre en valeur les paysages ruraux du territoire.

Certaines actions ont été initiées en 2021 :

- Une journée de valorisation des fruits non récoltés a été organisée courant octobre par Saint-Louis Agglomération, en partenariat avec différentes associations, dans le verger qu'un particulier a accepté de mettre à disposition. Une trentaine de personnes ont participé à cette action de ramassage et aux différentes animations de sensibilisation au gaspillage alimentaire, permettant de récolter 560 kg de pommes, ensuite distribués aux associations.
- Une démarche participative pour la création d'un lieu de vente, de rencontres et de services à Koetzingue a été lancée. Une première rencontre a permis de réunir une cinquantaine de participants et une enquête de besoins a été diffusée auprès des habitants, obtenant plus de 80 retours.

Une étude de préfiguration pour la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux a également été lancée. Il s'agit d'outils visant à rémunérer les services fournis par les agriculteurs, correspondant à une action ou à un mode de gestion qui améliore l'état de l'environnement, afin de lutter contre le déclin de la biodiversité tout en accélérant la transition vers l'agroécologie. Ces outils ont pour objectif de permettre aux territoires de tester une nouvelle logique d'action publique et attribuent une valeur financière aux services environnementaux fournis par les agriculteurs. Ils ont également pour ambition d'offrir aux collectivités un dispositif opérationnel dans lequel les acteurs territoriaux peuvent coconstruire un projet, grâce à un cadre souple et modulable.



Ramassage des fruits non récoltés à Ranspach-le-Haut en octobre 2021

# DIRECTION DE L'URBANISME OPÉRATIONNEL

## MISSIONS

- Pilotage et suivi des opérations d'aménagement

## EURO3LYS

Euro3lys est un projet de développement urbain à dominante économique d'envergure internationale qui s'inscrit dans la Vision d'avenir du territoire sur un foncier de plus de 100 ha localisé entre la gare de Saint-Louis et l'EuroAirport (EAP).

Au sein d'Euro3lys, composé du Quartier du Lys à l'ouest de la gare de Saint-Louis et du Technoport situé à l'est de l'EAP, seront créés de nouveaux pôles urbains conciliant bureaux, habitat, mobilité, loisirs, qualité de vie et protection environnementale.

Ce projet majeur de développement est porté conjointement par différents maîtres d'ouvrage : Saint-Louis Agglomération, le Conseil Départemental du Haut-Rhin et Unibail Rodamco Westfield (cf. illustration).

Depuis 2017, l'imbrication et la convergence des objectifs des différents maîtres d'ouvrage et projets a conduit à la mise en place d'un comité de coordination dont Saint-Louis Agglomération assure le pilotage.

Cette instance vise à assurer la bonne interface entre les différentes composantes d'Euro3lys et à assurer leur cohérence globale.

En 2021, les Comités de Pilotage se sont déroulés de manière beaucoup moins active avec les deux AMO, EGIS et INGEROP, notamment du fait de la crise sanitaire.

Au niveau de la **ZAC du Technoport**, les sondages destinés à évaluer la pollution des sols ont été réalisés par HPC Envirotec, sous la supervision d'ANTEA. Un rapport de synthèse est prévu pour début 2022.



## EFFECTIF

- 1 agent

## EN CHIFFRES

**1**  
analyse environnementale du sol de la ZAC du Technoport  
(59 854 € HT)

**1**  
Lancement de la concertation publique et validation des études préliminaires et de la ZAC du Quartier du Lys  
(27 ha, 180 000 m<sup>2</sup> SDPC)

**1**  
Suivi du parfait achèvement de la ZAC du Technoparc  
(16 ha, 3 lots cessibles, 110 000 m<sup>2</sup> SDPC, 5 M€ de dépenses)

**1**  
Lancement de la ZAI « Gruen » à Sierentz  
(20 ha, travaux de viabilisation prévisionnels 3,55M € HT)

**1**  
Lancement de la ZAI à Ranspach-le-Bas  
(1,3 ha, 6 lots cessibles, travaux de viabilisation prévisionnels 1 M€ HT)

## Les composantes d'Euro3lys et leurs maîtres d'ouvrage

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT	MAÎTRES D'OUVRAGES
Le quartier du Lys Dominante tertiaire, formation et R & D	SLA
Le Technoport	SLA
Partie sud Pôle de loisirs et commerces	UNIBAIL
OPÉRATIONS DE MOBILITÉ	
Mobilité	
Réaménagement routier : 5A3F	CEA
Tram et P+R	SLA
Extension du tram vers l'EAP	
Nouvelle liaison ferroviaire EAP	SNCF RESEAU

Au niveau de la **ZAC du Quartier du Lys**, les études préliminaires ont été validées en juillet 2021. La concertation préalable est entrée dans une phase active à travers l'organisation de réunions

publiques : une première en octobre 2021, puis une deuxième en décembre 2021. La concertation s'achèvera au premier trimestre 2022.

### ZAC DU TECHNOPARC



Courant juillet, l'entreprise TOP INDUSTRIES a pu prendre possession de ses nouveaux locaux au sein de la ZAC.

Suite à des installations récurrentes des gens du voyage sur site, une étude de mise en place de dispositifs de sécurisation a été lancée.

Suite à la réception des travaux à l'automne 2020, les opérations de vérification du parfait achèvement ont pu se dérouler en 2021 et les marchés de travaux ont été soldés.

Un tènement foncier de 18 ares a été cédé à PRIMEO en décembre 2021, pour une éventuelle extension du poste source dans les prochaines années.

### ZAI "GRUEN" À SIERENTZ

Afin de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de 2017 et de développer une nouvelle offre foncière à destination industrielle, une étude pré-programmatique a été engagée

sur le site de la ZAI « Gruen » à Sierentz, au nord-est de l'enveloppe bâtie.

D'une superficie d'environ 20 hectares, le site est desservi au nord par la RD 19b qui relie l'échangeur autoroutier à la zone

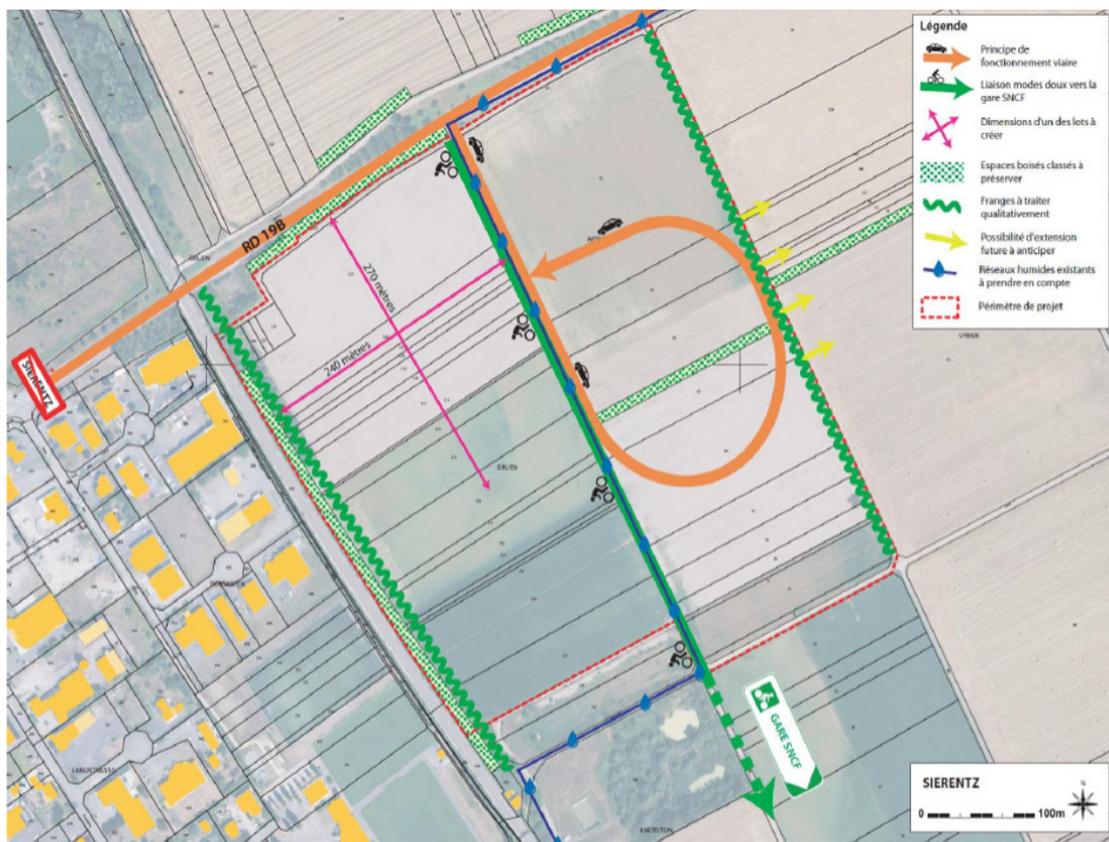


Schéma de principe du projet

d'activités existante, via un ouvrage passant sous la voie ferrée. Il est bordé à l'ouest par la voie ferrée reliant Mulhouse à Bâle.

Cette zone est identifiée au sein du projet n°10 de la Vision d'avenir 2030 actualisée.

Des acteurs économiques ont d'ores et déjà exprimé leur intérêt pour une implantation.

La pré-étude réalisée par l'ADAUHR, a permis d'établir les bases nécessaires à la consultation d'un maître d'œuvre, chargé

des études préalables à la création de ZAC. L'élaboration du dossier de création de ZAC a été confiée à SERUE en novembre 2021.

La zone de Sierentz est désignée comme site pilote pour définir un cadre ambitieux et de référence sur les questions énergétiques et environnementales, destiné à être décliné dans toutes les opérations d'aménagements.

## ZAI À RANSPACH-LE-BAS

Afin de répondre à des demandes d'installation et pour soutenir le développement d'activités économiques sur la partie ouest du territoire, Saint-Louis Agglomération a lancé la mise en œuvre d'un lotissement d'activités à vocation artisanale et de services, à proximité immédiate de la zone existante à Ranspach-le-Bas.

L'opération d'aménagement projetée, d'une superficie d'environ 1,3 ha, répond aux besoins économiques du bassin de

vie (création d'emplois, vitalité du territoire, maintien d'un niveau de services), sachant que Saint-Louis Agglomération ne dispose plus de foncier aménagé.

L'aménagement de la zone est prévu en 2022 et la commercialisation des terrains début 2023 (6 lots prévisionnellement).

La réalisation en 2021 d'une pré-étude a permis d'établir les bases nécessaires à la consultation d'un maître d'œuvre, chargé du permis d'aménager. Cette mission a été confiée à SERUE en septembre 2021.

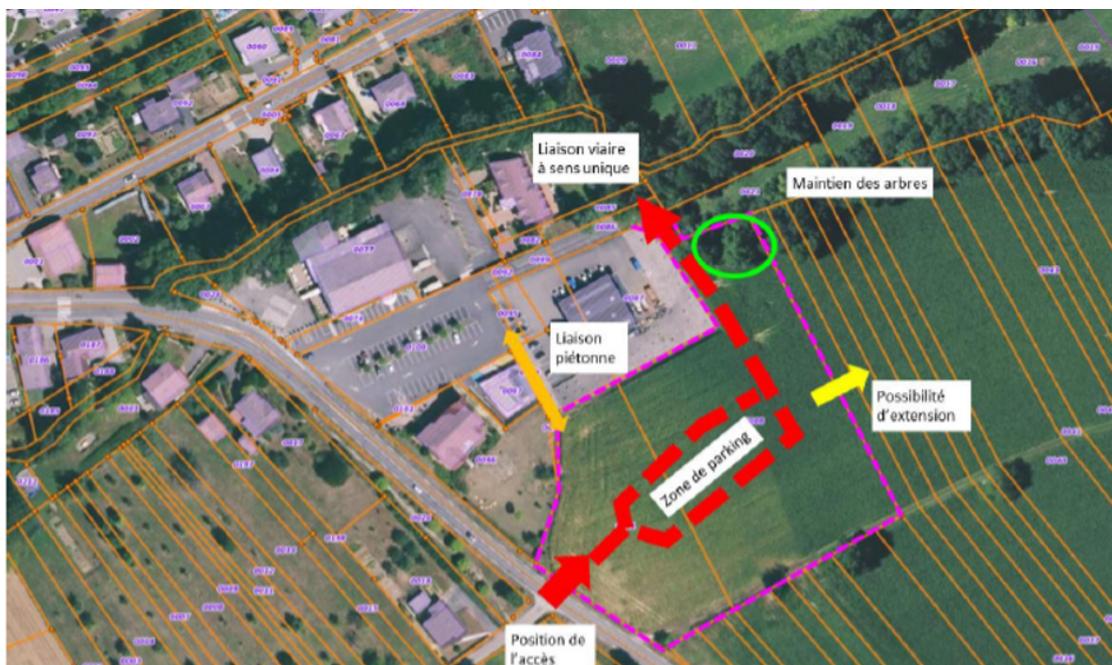


Schéma de synthèse des attendus du projet

# DIRECTION DES AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRES

## MISSIONS

- Suivi et soutien aux instances transfrontalières à l'échelle de l'Agglomération trinationale
- Participation et financement de projets transfrontaliers dans les domaines de compétence de Saint-Louis Agglomération

## EFFECTIF

• 1 agent

## PROJET PARC DES CARRIÈRES

Ce projet franco-suisse, initié et accompagné par IBA Basel 2020, permettra d'aménager la gravière située entre Hégenheim et Bourgfelden en un parc paysager de 11 hectares.

Afin de donner une base solide à ce projet binational associant acteurs publics et privés, les partenaires ont créé l'association pour la promotion de l'IBA Parc des Carrières en 2019.

Saint-Louis Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage des travaux du parc paysager, qui sera réalisé en trois phases successives entre 2020 et 2028, en fonction de la fin d'exploitation de la carrière. Les premiers travaux concernant l'aménagement des deux corridors d'accès et de l'aire de jeux ont été lancés au printemps 2021.

À l'automne 2021, les travaux se sont poursuivis sur l'aménagement de trois hectares de parc, situés sur la gravière remblayée.

## EN CHIFFRES

4

instances transfrontalières :  
AggloBasel, Eurodistrict  
Trinational de Bâle (ETB),  
Internationale Bauausstellung  
Basel 2020 (IBA), Infobest

5

projets associés soutenus par  
Saint-Louis Agglomération



Aire de jeux du Parc des Carrières

## PROJET D'AGGLOMÉRATION DE BÂLE

Le Projet d'Agglomération de Bâle est un processus de coopération initié par la Confédération helvétique en 2007, qui vise à promouvoir la planification cohérente des transports et de l'urbanisation au sein des agglomérations, même au-delà des frontières nationales.

Tous les quatre ans, l'AggloBasel est chargée de préparer un nouveau projet d'Agglomération. Après avoir défini la liste des projets visant la mise en œuvre de la Vision d'avenir de l'agglomération trinationale à l'horizon 2040, le projet d'agglomération de la 4<sup>e</sup> génération a été déposé à Berne en juin 2021, auprès des autorités confédérales.

SLA a sollicité auprès de la Confédération helvétique le cofinancement d'une quinzaine de projet pour un montant total de 24 millions d'euros, soit 26,27 millions CHF, dont 6,67 millions pour les projets de pistes cyclables et 18,7 millions pour le contournement de Hésingue-Hégenheim.

L'année 2021 a permis à l'AggloBasel, en collaboration avec SLA et ses autres membres, de définir une feuille de route du prochain projet d'Agglomération (5<sup>e</sup> génération).



Le 11 juin 2021 – Dépôt du Projet d'Agglomération de l'Agglo Basel aux services de La Confédération, à Berne par les représentants de l'Agglomération trinationale de Bâle (de g.à d.) : Jean-Marc Deichtmann, Président de SLA, Ulrich Seewer, sous-Directeur de l'Office fédéral du développement territorial ARE, Issac Reber, Conseiller d'État du Canton de Bâle-Campagne, Esther Keller, conseillère d'État du canton de Bâle-Ville)

## LE PROJET «TROIS PAYS À VÉLO»

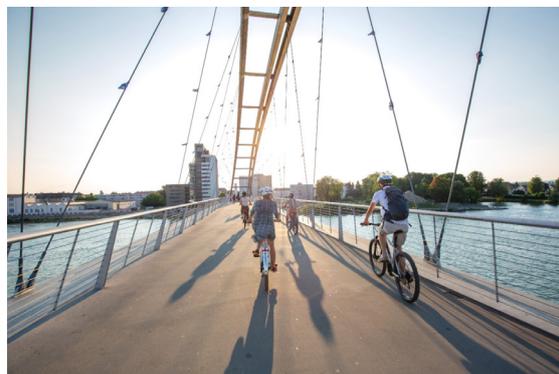
Le projet « Trois pays à vélo/Dreiland Radreiseregion », accompagné par l'ETB, a pour objectif de promouvoir le cyclotourisme au sein de l'Agglomération trinationale de Bâle et du Sundgau.

Il permettra d'actualiser le balisage de 23 itinéraires cyclables répartis entre les trois pays, dont 3 itinéraires transfrontaliers, de sensibiliser les acteurs du tourisme et de mettre en place des outils de communication.

Ce projet trinational, auquel Saint-Louis Agglomération participe, a obtenu le soutien du fonds européen INTERREG V - Rhin Supérieur.

Après la pose de compteurs, la création d'un logo, de supports de communication

et d'un site internet (<https://www.troispaysavelo.fr/>), le balisage des itinéraires du projet a été finalisé en 2021.



Source : Julien Kauffmann pour l'ETB

## LE PROJET « 3LAND »

Les villes voisines de Bâle, Weil am Rhein, Huningue et Saint-Louis coopèrent depuis 2009 pour aménager un quartier transfrontalier le long des rives du Rhin, entre le pont bâlois Dreirosenbrücke et le pont du Palmrain. Un Master Plan a été défini en 2015 et a montré l'ampleur du potentiel d'aménagement de ce site (80 ha de foncier mobilisables) permettant de créer des logements et des emplois pour environ 20 000 personnes.

Pour obtenir un cadre de vie de qualité, une stratégie globale des transports priorisant la mobilité douce et les transports en commun est privilégiée.

Un nouveau pont sur le Rhin reliant Huningue et Bâle constitue l'élément

central du concept de mobilité du futur quartier 3 Land. Dédié aux transports en commun et à la mobilité douce, il permettra une desserte optimale des zones à aménager et des nouveaux espaces publics.

Des parkings relais et des services de location de vélo associés à des plates-formes intermodales viennent compléter ce concept.

En 2020, la réalisation d'une évaluation socio-économique du pont et des infrastructures de transport associées a été lancée. En raison du Covid, l'étude a pris du retard en 2021 et sera finalisée début 2022.

## L'IBA BASEL 2020

L'IBA Basel 2020 est un processus de développement urbain mené entre 2010 et 2020 au sein de l'Agglomération trinationale de Bâle.

Son but est d'encourager le développement de projets-pilotes à l'échelle régionale et locale. L'IBA Basel vise à développer le potentiel transfrontalier de la région en contribuant à améliorer durablement son cadre de vie ainsi que son attractivité touristique et économique.

Au bout de 10 années de coopération avec l'IBA Basel, 8 projets sur le territoire de Saint-Louis Agglomération, sur 32 au total, ont été labellisés :

Il s'agit des projets suivants:

- 3Land
- Domaine Haas
- IBA Parc des Carrières
- Berges du Rhin entre Saint-Jean et Huningue
- Tram 3 Bâle/Saint-Louis gare
- Gares actives
- IBA Kit production trinationale de lieux partagés
- Trois Pays à vélo.

Afin de valoriser les projets lancés dans le cadre de l'IBA Basel et de les présenter au grand public et aux experts, un programme de festivités était prévu sur plusieurs semaines en lien avec l'exposition centrale "Expo Basel 2020". En raison de la crise sanitaire du COVID en 2020, l'Expo IBA Basel a été reportée en 2021 avec un programme adapté à un format digital.

En parallèle, l'IBA Basel a publié un recueil intitulé « Au-delà des limites ensemble ». Ce dernier illustre en détails la genèse et le contexte politico-culturel des projets IBA et apporte des précisions sur les démarches concrètes et les outils mis en œuvre par l'IBA Basel au cours des dix années passées.



## PROJET DE LIAISON CYCLABLE ENTRE LEYMEN (F) ET RODERSDORF (CH)



Emplacement de la future piste cyclable entre Leymen et Rodersdorf le long du tram 10 (Photo SERUE)

Le Schéma d'aménagement des pistes cyclables 2020-2030 de Saint-Louis Agglomération prévoit d'aménager un tronçon en site propre sur environ 3,5 km entre Leymen et les communes suisses voisines, Bättwil, Flüh-Hochstetten et Rodersdorf.

3100 mètres de ce tronçon se trouvent sur le ban communal de Leymen, les 400 mètres restant sur le ban communal de Rodersdorf.

L'aménagement de cette piste va créer une liaison directe et sécurisée entre Rodersdorf et Leymen et faciliter l'accès au tram 10, pour les habitants de Leymen en particulier.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Union Européenne, par l'intermédiaire du programme INTERREG V dédié aux projets transfrontaliers.

Les études d'avant-projet ont été réalisées en 2020. Les étapes de la planification se sont poursuivies en 2021 pour permettre aux communes d'acheter le foncier situé sur le tracé de la piste cyclable.

Les travaux sont prévus au printemps 2022.

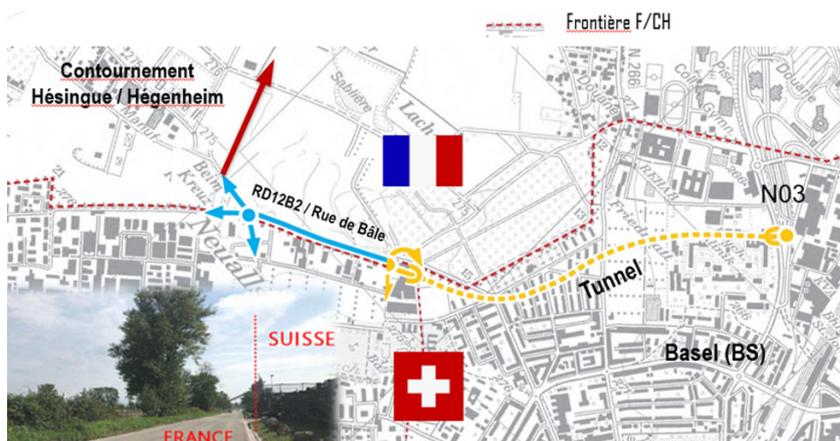
## CONTOURNEMENT HÉSINGUE-HÉGENHEIM ET RACCORDEMENT ALLSCHWIL-BACHGRABEN À L'AUTOROUTE

Le projet de contournement de Hésingue-Hégenheim permettra de délester les traversées de ces localités qui connaissent un trafic de transit très important. Ce nouvel axe devra être associé à un développement urbain et économique ambitieux, avec la création de plusieurs zones d'activités. Ce projet est étroitement lié au projet de Zubringer Bachgraben côté suisse, qui consiste en la réalisation d'une voie de desserte du secteur de développement du Bachgraben depuis l'autoroute suisse et, à plus long terme, celle de la partie ouest de l'agglomération bâloise.

SLA, le Canton de Bâle-Campagne et la CeA travaillent ensemble depuis 2017 dans l'objectif d'assurer la cohérence entre ces deux opérations dont chacune participe à

la réalisation d'un maillon du réseau routier cible de l'Agglomération trinationale de Bâle au contact de la frontière franco-suisse.

Suite à la décision du Canton de Bâle-Campagne de retenir la variante du ZUBA qui chemine en partie sur territoire français, une déclaration d'intention entre le canton de Bâle-Campagne, SLA et la CeA a été signée. Cette déclaration d'intention définit les conditions cadres de la coopération et le financement des prochaines phases des deux projets. En parallèle, les parties ont lancé une demande de déplacement de la frontière franco-suisse auprès de leurs instances nationales respectives pour faciliter la mise en œuvre, l'entretien et les questions douanières liées à la future voirie.



Variante envisagée

# PÔLE DE LA COMMUNICATION, DU NUMÉRIQUE ET DE LA CULTURE

Ce Pôle appuie les responsables des autres directions et services pour diffuser, faire connaître et valoriser le territoire, les compétences et les actions de Saint-Louis Agglomération. Il assure également le pilotage des Archives, du Système d'Information Géographique (SIG) et de la plateforme Open Data, coordonne la diffusion de nouveaux outils numériques, veille à leur bon fonctionnement et supervise le déploiement du Très Haut Débit (THD) au sein de 39 communes sur 40.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, il a par ailleurs pour mission de suivre la politique culturelle de l'Agglomération, c'est-à-dire l'animation et la gestion de la Médiathèque de Sierentz, le suivi des activités du Service de la promotion de l'alsacien et l'organisation d'actions fédératrices d'ordre culturel dans les 40 communes membres.

## DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES RELATIONS PUBLIQUES ET DES ARCHIVES

### SERVICE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

#### MISSIONS

- Assurer une information exhaustive des habitants de Saint-Louis Agglomération sur tous les aspects des politiques publiques menées par la collectivité
- Mettre en place, créer et alimenter tous les supports de communication externes et internes de SLA
- Créer tous les visuels (plaquettes, affiches, flyers, stickers, rapports, bandeaux internet, etc.) de la collectivité
- Assurer la bonne organisation de tous les contacts avec les médias et la presse locale
- Assister les autres services et directions dans l'organisation d'événements de tous ordres
- Coordonner la signalétique sur tous les bâtiments et dans tous les lieux occupés ou appartenant à Saint-Louis Agglomération

#### EFFECTIFS

• 5 agents

#### EN CHIFFRES

3  
éditions du magazine  
« Mieux ensemble » dont un  
numéro spécial

2  
éditions du journal interne  
« Le . com1 »

357  
visuels réalisés en interne

4  
réseaux sociaux sur lesquels  
SLA est présente

27  
conférences de  
presse organisées

## FAITS MARQUANTS

### INTRANET « SLALHOME »

Le 15 septembre a été déployé l'intranet de la collectivité après plus de 18 mois de travail de conception et l'aide de nombreux agents testeurs volontaires. SLA possède aujourd'hui un outil de communication interne très complet dont le déploiement est en cours.

### « MIEUX ENSEMBLE » ET « LE . COMI » ENTIÈREMENT REVISITÉS

La charte graphique de Saint-Louis Agglomération a été entièrement revue pour mettre son identité visuelle en adéquation avec la nouvelle stratégie de communication adoptée en 2019.

### COVID-19

Comme en 2020, le service communication et relations publiques est resté très fortement mobilisé pour relayer toutes les informations utiles aux citoyens par voie de presse, sur le site de l'Agglomération et sur les réseaux sociaux.

## SLALHOME, LE NOUVEL INTRANET POUR NOTRE COLLECTIVITÉ

Pour décloisonner les services, permettre à tous de bénéficier d'un socle d'information partagé, améliorer la communication interne et développer un sentiment d'appartenance, notre collectivité a décidé de se doter d'un Intranet.

Sa mise en œuvre a duré près de 18 mois, lors desquels les équipes des directions de la communication et du développement numérique ont très fortement été mobilisées pour suivre la création de cet outil par le prestataire « Projetlys ».

Les différentes phases de mises en œuvre ont toutes fait l'objet de tests répétés hebdomadaires, de réajustements et de modifications avant d'arriver à une première version de l'Intranet. Cette dernière a été soumise à une nouvelle période d'essais ouverte cette fois-ci, à un groupe d'agents volontaires.

Depuis le 15 septembre 2021, notre collectivité dispose donc de son Intranet « SLALHOME ». Les informations diffusées sont accessibles à tous et sont mises à jour régulièrement.

Il est ainsi aujourd'hui possible de se renseigner facilement sur de nombreux aspects de la vie de la collectivité : les projets et réalisations, les informations RH ou les mouvements du personnel, la consultation d'un annuaire du personnel actualisé ou une photothèque composée de photos libres

de droit. SLALHOME permet également d'accéder rapidement à son espace de travail et à ses documents et propose des liens directs aux sites SharePoint de la collectivité et aux outils métiers.

Des rubriques comme les portraits permettent par ailleurs de mieux se connaître et de découvrir toute l'étendue et la diversité des compétences des agents de la collectivité.

Le lancement de SLALHOME a été accompagné par la distribution de cadeaux à chaque agent et par 38 séances de formation pour la prise en main de l'outil.

Un jeu-concours a également été organisé au dernier trimestre 2021 dont les réponses devaient être trouvées en naviguant sur les différentes pages de SLALHOME.

Toutes les informations sont publiées par la Direction de la communication qui réalise depuis septembre 2021 les reportages, les interviews et les vidéos.



## CONSERVER LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE ET LES AGENTS

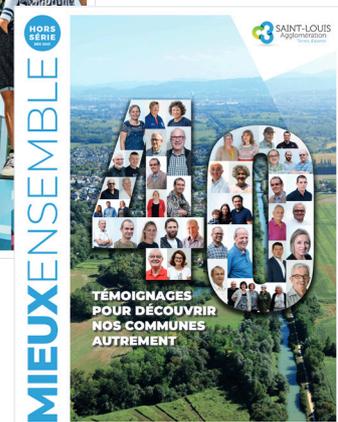
### Magazine intercommunal « Mieux ensemble »

Notre magazine intercommunal a été publié à 3 reprises en 2022, soit une fois de plus que les années précédentes.

Dans les 6 premiers mois de l'année, sa maquette a été entièrement revue en coordination avec les élus membres du comité de rédaction. Le numéro de septembre a été le premier d'une édition complètement revisitée : format plus grand, nouveau rubricage permettant de se concentrer davantage sur les communes membres et de diversifier les sujets, nouveau traitement éditorial.

Les deux dossiers principaux des éditions de mars et de septembre ont été consacrés pour le premier au vélo (itinéraires, programmations futures, témoignages, aides, etc.) et pour le second aux projets réalisés avec l'aide des fonds de concours attribués par SLA.

Un numéro spécial hors série édité en décembre a permis de donner la parole à 40 femmes et hommes du territoire et d'illustrer ainsi toute la diversité des initiatives et des ressources de l'Agglomération.



### Magazine interne « Le . com1 »

Le magazine interne « Le . com1 » a également été entièrement remaqueté et propose de nouvelles rubriques comme « Mobilisons-nous », dédiée à la lutte contre le réchauffement climatique, et une ligne éditoriale revisitée. L'idée étant de donner différents niveaux de lecture aux agents pour leur permettre d'aller à l'essentiel et de s'inscrire dans la complémentarité du nouvel Intranet SLALHOME.

Les trois éditions de l'année ont été consacrées pour le n° 27 à la Direction de l'eau et de l'assainissement et pour les n° 28 et 29, au Pôle aménagement et développement territorial, avec un focus particulier sur le tout nouveau service pour le développement rural.



## SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Saint-Louis Agglomération est présente sur 4 réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn, ainsi que sur la plateforme YouTube.

Près de 680 posts (380 de plus qu'en 2020) ont été publiés en 2021 sur Facebook et Instagram dont certains ont été relayés près de 40 000 fois. Le nombre d'abonnés continue à augmenter de manière régulière pour ces deux réseaux sociaux.

En raison de la crise sanitaire toutes les réunions du Conseil communautaire ont été retransmises sur Facebook et/ou Youtube. Ces retransmissions ont intégralement été réalisées en interne.



@SaintLouisAgglo



@saintlouisagglo



Saint-Louis Agglo

## CRÉATIONS GRAPHIQUES

L'ensemble des affiches, banderoles, flyers, prospectus, cartes d'invitation, cartes de vœux, programmes, guides d'utilisation, pochettes, etc., mais également tous les visuels publiés sur internet et les réseaux sociaux, ont été conçus en interne par la Direction de la communication, soit près de 360 supports différents.



## SIGNALÉTIQUE

La Direction de la communication a coordonné la mise en place de nouvelles signalétiques.

Le complexe nautique couvert à Village-Neuf, l'Espace France Services à Sierentz ou le plateau Alpha ont ainsi été dotés de visuels clairs et lisibles qui permettent de bien les identifier et de s'orienter dans les locaux.



Installation de la signalétique à la piscine couverte à Village-Neuf



Totem à l'Espace France Services à Sierentz

## CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CORRESPONDANTS COMMUNICATION

Un groupe de correspondants communication a été créé afin de fluidifier les relations entre la Direction de la communication et les autres directions et services de l'Agglomération.

Il se réunit une fois par trimestre. Son objectif est un recensement précoce de tous les événements, actions, projets, démarches etc. qui nécessiteront une intervention de la Direction de la communication.

Le calendrier ainsi créé permet d'anticiper et de recontacter en temps voulu les différents services afin de récolter les informations nécessaires pour la mise en œuvre des supports de communication.

Il permet également de rationaliser les

demandes d'informations adressées aux différents services grâce à une meilleure coordination et à une meilleure planification.



1<sup>ère</sup> réunion des correspondants communication

## SENTIERS PÉDESTRES

La Direction de la communication a été chargée de la rénovation des deux sentiers pédestres de Kembs.

Ce travail qui devait au départ se limiter à une rénovation de l'existant, a finalement été l'occasion de revoir les tracés, les textes et les illustrations des différents panneaux.

Ce sont ainsi 16 panneaux qui ont été créés pour jalonner ces deux parcours.

Les sentiers seront inaugurés à l'automne 2022.



## MANIFESTATIONS ET VŒUX

En 2022, en raison d'une situation sanitaire toujours très dégradée, de nombreuses manifestations ont été annulées, dont les vœux 2021, le marathon des trois frontières ou la fête du sport. Il a néanmoins été possible d'inaugurer le Pôle création-reprise d'entreprise à Saint-Louis le 7 septembre et l'Espace France Services à Sierentz le 16 septembre.

## 200 PHOTOS POUR LA NATURE

Comme tous les deux ans, la Direction de la communication a collaboré avec la Direction du patrimoine pour l'organisation et l'installation de cette exposition de photos animalières le long du canal de Huningue jusqu'à Kembs.

250 photos réalisées par des amateurs ou de prestigieux photographes ont ainsi pu être exposées de juin à novembre en plein air, offrant une belle exposition en cette période où les lieux de culture étaient difficiles d'accès.

## TRINAT'EMPLOI

L'organisation de Trinat'emploi a également dû être revue en raison de l'épidémie de Covid-19. Afin de permettre à un maximum de personnes d'y participer et d'élargir le nombre de personnes potentiellement intéressées, cette édition 2021 a été totalement dématérialisée.

Les réalisations web ont été créées par un prestataire extérieur en collaboration étroite avec la Direction de la communication ; 5 000 personnes ont ainsi pu être touchées.

Cette expérience réussie pourrait être reconduite dans une version mixte, présentielle et dématérialisée, lors des prochaines éditions de Trinat'emploi.

## SERVICES ARCHIVES

### MISSIONS

- Collecte, classement, conservation et communication des archives de Saint-Louis Agglomération pour des raisons juridiques, administratives et historiques
- Conception d'un système d'archivage électronique (SAE)
- Accompagnement et sensibilisation des services aux problématiques de l'archivage à travers l'animation d'un réseau de référents archives

### EFFECTIF

• 1 agent

### REPRISE DES ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES

Les sous-séries « Fi » consacrées à la description des documents iconographiques ont été mises en place au sein des archives.

Les photographies conservées dans les différents fonds et versements sont regroupées matériellement, spécifiquement décrites et indexées. Ces sources utiles à la collectivité sont systématiquement numérisées et reconditionnées.



### EN CHIFFRES

85,15  
mètres linéaires d'entrée

85,15  
mètres linéaires  
d'accroissement net

23  
instruments de  
recherche produit  
(dont 19 bordereaux  
de versement)

27  
communications  
internes effectuées

100 %  
de taux de respect  
des délais de recherche

### LANCEMENT DU PROJET " SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE " (SAE)

SLA a adhéré au SAE mutualisé SESAM, proposé par les centres de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin et du Nord. Cette solution, conforme aux exigences des Archives de France, permettra à la collectivité de répondre aux contraintes en termes d'archivage numérique tout en améliorant la gestion de l'information numérique.

La mise en production de l'archivage numérique

sera lancée au cours du premier semestre 2022 (flux automatisés et versements bureautiques).

Par ailleurs, SLA a adhéré au SAE Atlas pour la conservation spécifique des pièces versées par les ordonnateurs comptables dans Chorus (DGFIP).

# DIRECTION DU NUMÉRIQUE

## SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

### MISSIONS

- Piloter et administrer le SIG bureautique et le SIG web (outil principalement destiné à la consultation des données cartographiques), administrer la base de données
- Mettre en œuvre le suivi statistique et cartographique du SCOT
- Répondre aux besoins émanant des services de SLA ou des communes membres en matière d'information géographique avec notamment la création et la mise à jour de données ainsi que la réalisation de cartes

### EFFECTIFS

- 3 agents (2,25 ETP)

### EN CHIFFRES

- 7  
utilisateurs du SIG bureautique
- 250  
utilisateurs du SIG-web
- 101  
demandes de travaux

### LES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES RÉALISÉS PAR LE SERVICE SIG EN 2021

#### Tenue à jour de la base de données du SIG

- Réactualisation de thèmes déjà existants dans le SIG (cadastre, PLU, réseaux, cycle, bus et autres données métier...)
- Enrichissement de thématiques : fiabilisation de la cartographie et intégration des mesures de débit/pression de 6 communes pour les Points d'Eau Incendie ; intégration de 2 communes supplémentaires en régie d'assainissement et de 3 communes supplémentaires en régie AEP
- Ajout d'une nouvelle thématique : le réseau d'éclairage public (sur une 1<sup>ère</sup> commune)
- Suivi du SCOT et de la consommation foncière : analyse de 48 indicateurs, intégration dans le SIG de 470 dossiers de demandes d'urbanisme et synthèse des résultats sous forme de rapport.

#### Cartographie des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse

En vue d'intégrer dans le SIG certains types de réseaux et en tenant compte de la réglementation DT-DICT, les actions suivantes ont été menées en 2021 :

- Constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation des levés géoréférencés des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse de compétence communale ou communautaire ; 26 communes adhérentes en 2021.
- Appel d'offres et attribution d'un marché pour la réalisation des levés géoréférencés des réseaux précités.

#### Divers

- Mise en place d'un connecteur entre le SIG-web et le logiciel d'instruction des autorisations d'urbanisme permettant la cartographie semi-automatique des dossiers d'urbanisme dans le SIG et facilitant ainsi l'analyse de la consommation foncière.
- Participation au projet régional pour la donnée " DataGrandEst " ainsi qu'à son pilotage et à son financement.

### Traitement des demandes spécifiques

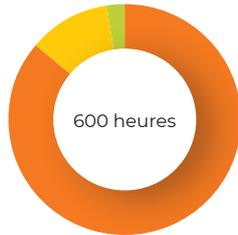
En 2021, le service SIG a traité 101 demandes de travaux émanant notamment des services de SLA, de communes membres et de structures externes.

Leur traitement a nécessité 600 heures de travail, dont la répartition est reprise dans

les graphiques ci-dessous.

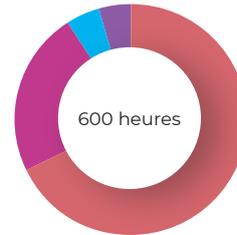
Le service a aussi réalisé, pour chacune des 40 communes membres, une carte plastifiée grand format avec la vue aérienne 2018 de leur ban communal.

#### Répartition par demandeurs



■ Services SLA	517 heures
■ Communes SLA	68,5 heures
■ Organismes externes	14,5 heures

#### Répartition par nature de travaux



■ Création/mise à jour de données	407 heures
■ Édition de cartes	138 heures
■ Mise à disposition de données	28,5 heures
■ Autres	26,5 heures

### PUBLICATION DES 1<sup>ÈRES</sup> CARTES INTERACTIVES À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

En complément de la démarche d'ouverture des données et pour valoriser certains jeux de données ouverts, le service SIG s'est doté d'une plateforme web spécifique arcGIS Online pour la réalisation des cartes interactives à destination du grand public.

En 2021, 2 cartes interactives ont été réalisées (points d'apport des déchets et comparateur de vues aériennes) et partagées au grand public via le portail Open Data de SLA.

## SERVICE OPEN DATA

#### MISSIONS

- Mettre en œuvre l'Open Data de la collectivité

#### EFFECTIFS

- 1 agent (0,75 ETP)

#### FAIT MARQUANT

##### UN NOUVEAU PORTAIL

Ouverture du portail Open Data de Saint-Louis Agglomération le 31/09/2021.

#### EN CHIFFRES

31  
jeux de données ouverts

1 000  
téléchargements

4  
visualisations interactives

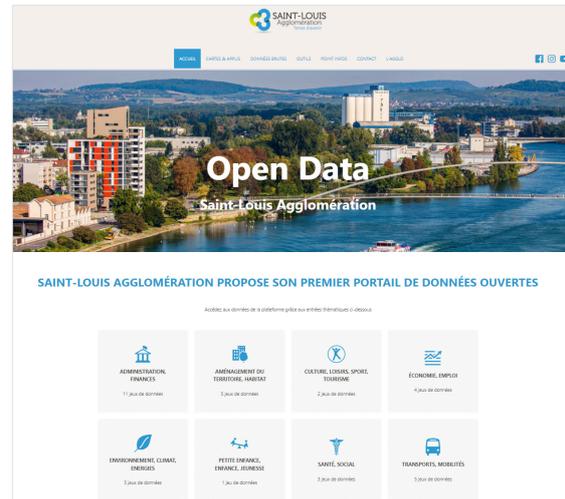
## OUVERTURE DU PORTAIL OPEN DATA DE L'AGGLOMÉRATION

À l'issue d'un travail de méthodologie menée en interne avec les services et après avoir choisi, acquis et paramétré une plateforme web OpenDataSoft dédiée à l'ouverture des données, le portail Open Data de Saint-Louis Agglomération a été ouvert au public le 30 septembre 2021.

Fin 2021, le portail comportait :

- **31 jeux de données répartis sur 8 thématiques :**
  - Administration, finances
  - Aménagement du territoire, habitat
  - Culture, loisirs, sport, tourisme
  - Économie, emploi
  - Enfance, jeunesse
  - Environnement, climat, énergies
  - Santé, social
  - Transports, mobilités.
- **4 visualisations interactives** portant respectivement sur les délibérations du Conseil de communauté, un annuaire des professionnels de santé, les points d'apport des déchets et un comparateur de vues aériennes.

Le lancement du portail ainsi que ses évolutions ont été systématiquement accompagnés d'une démarche de communication auprès du grand public et des élus.



## SERVICE DÉVELOPPEMENT ET USAGES NUMÉRIQUES

### MISSIONS

- Participer à la définition stratégique du système d'information de la collectivité
- Coordonner la mise en œuvre et veiller au bon fonctionnement des outils collaboratifs
- Assurer l'information et la formation des utilisateurs (agents et élus)
- Proposer des orientations de développement en matière d'usages numériques

### EFFECTIFS

• 1 agent

### EN CHIFFRES

300 incidents résolus

120 comptes Microsoft 365 créés

38 formations à l'utilisation de l'Intranet SLALHOME

11 SharePoint créés

4 équipes Teams créées

## FAITS MARQUANTS

### COMPTES ET FORMATIONS

- Création de comptes (adresse mail) pour les agents non informatisés dans le cadre du projet Intranet
- Formations à l'utilisation de l'Intranet SLALHOME réalisées en partenariat avec le service communication

### MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL

- Mise à disposition d'ordinateurs en libre-service pour l'utilisation de l'Intranet
- Mise à disposition de tablettes/smartphones pour le contrôle du pass sanitaire dans certains établissements

## PROJET INTRANET - SLALHOME

Les étapes d'analyse des besoins avec les services ont été réalisées en 2020. En amont du développement de l'outil, de nombreuses étapes ont été mises en œuvre : relecture et validation des spécifications techniques et fonctionnelles, organisation et suivi des tests réalisés par certains agents et participation aux tests super-utilisateurs.

En parallèle, un recensement des agents non informatisés a été réalisé pour permettre la création de comptes via lesquels ces agents pourront se connecter à l'Intranet.

L'étape d'intégration des contenus sur l'environnement de production, le contrôle ainsi que la validation du design a été géré par le service développement et usages numérique, comme la centralisation des échanges et la gestion du groupe projet.



**Le lancement de l'Intranet s'est fait le mercredi 15 septembre 2021.** Le site est accessible à tous les agents depuis leur poste de travail ou depuis les ordinateurs en libre-service et aux élus communautaires depuis leur tablette.

Pour accompagner les utilisateurs, un groupe de référents Intranet a été créé afin d'assurer le relais dans les services respectifs. Des formations assurées par les services développement et usages numériques et communication ont également été proposées aux agents.

Une partie des élus communautaires a par ailleurs été sensibilisée à l'utilisation de l'Intranet dans le cadre des formations liées à l'utilisation des tablettes iPad.

## APPLICATION MOBILE CITOYENNE

Saint-Louis Agglomération souhaite se doter et doter les communes membres volontaires d'une application mobile citoyenne.

Cet outil permettra de répondre au besoin croissant d'information se faisant ressentir dans notre secteur des trois frontières.

Cette application sera mise à disposition par une interface simple et intuitive permettant de diffuser toutes les informations utiles concernant le territoire, les communes, les événements, etc., et de transmettre directement des alertes par

smartphone.

Chaque citoyen aura la possibilité de choisir le périmètre géographique qui l'intéresse et les informations dont il souhaite être destinataire.

L'outil permettra également aux habitants de remonter des signalements citoyens (dysfonctionnements liés à la voirie, à l'éclairage public, etc.) à leur commune ou à Saint-Louis Agglomération.

Les communes géreront leur application et contenus de manière autonome.

Le marché public a été lancé en fin d'année 2021. Quatre offres ont été réceptionnées et analysées. Durant l'une des réunions de la commission numérique, les quatre prestataires ont été conviés pour présenter leur application.

Sur la base de l'analyse des offres et des présentations des applications, la société IntraMuros a été retenue.

Cette dernière sera chargée de la fourniture et du déploiement de l'application mobile citoyenne pour Saint-Louis Agglomération et les communes membres volontaires.



## DIAGNOSTIC DE MATURITÉ NUMÉRIQUE

Saint-Louis Agglomération bénéficie d'une infrastructure fibre performante et souhaite tirer profit de cette dernière en engageant une démarche visant à diffuser sur l'ensemble du territoire de nouveaux outils numériques à destination des usagers (particuliers, entreprises, associations, communes, acteurs du monde rural, etc.).

La collectivité a décidé de lancer au préalable un audit permettant de répertorier les besoins et d'adopter une feuille de route à court, à moyen et à long terme. Il s'agit de consulter les acteurs locaux, de répertorier les projets émergents et/ou en cours (autant au sein de la collectivité qu'auprès d'acteurs tiers), d'évaluer leurs impacts, de proposer une feuille de route réaliste et réalisable et de donner une indication des enveloppes budgétaires à

prévoir sur les prochaines années.

Le marché public a été lancé en fin d'année 2021. Trois offres ont été publiées et le groupement Chronos/iDATE a été retenu pour réaliser ce diagnostic de maturité numérique avec les directions et services de la collectivité et certains acteurs externes.

## CHRONOS

DES FUTURS EN COMMUN



# DIRECTION DE LA CULTURE

## SERVICE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « LA CITADELLE »

### MISSIONS

- Accès à la lecture, à la culture et aux sources documentaires
- Action culturelle (spectacles, concerts, conférences, évènements...)

### ZOOM

Sur l'année scolaire 2021-2022, la médiathèque a accueilli 32 classes différentes, pour un total de 47 visites annuelles. Ce chiffre est identique voire supérieur à ceux d'avant la période Covid (2018-2019).

Les accueils de classes sont très populaires auprès des enfants. Ils proposent des échanges et des conseils sur le choix des documents.

Mais ce qui fait le succès de la médiathèque, ce sont les actions culturelles proposées par l'équipe : des animations diversifiées et de qualité, réalisées par les agents autour de tous les supports (livres, musique, cinéma, jeux, numériques).

Les confinements et autres fermetures au public, ainsi qu'une équipe qui s'est étoffée, auront permis à tout le monde de préparer des animations appréciées de toutes et tous.



### EFFECTIFS

• 8 agents

### EN CHIFFRES

#### À SIERENTZ

1 050  
inscrits

22 090  
documents

2 760  
documents achetés

51 330  
prêts

#### RÉSEAU\* (HORS SIERENTZ)

1 300  
inscrits

26 090  
documents

2 510  
documents achetés

59 000  
prêts

\* **Le réseau** est composé des 4 bibliothèques/médiathèques du Pays de Sierentz, ayant un catalogue commun : Helfrantzkirch, Koetzingue, Landser, Sierentz.

## FAITS MARQUANTS

### AUGMENTATION DU NOMBRE D'ABONNÉS

2021 a encore été très marquée par les effets de la crise sanitaire. La mise en place du pass vaccinal a découragé un bon nombre d'usagers.

Cependant le nombre d'abonnés a amorcé sa remontée et les inscriptions ont repris petit-à-petit.

	Nouveaux inscrits Sierentz	Nouveaux inscrits Réseau	Total
2020	186	37	223
2021	232	70	302

### DONNÉES BUDGÉTAIRES

Achat de documents (tous supports confondus) : 34 400 €

Action culturelle : 5 000 €

### TOP 10 DES COMMUNES FRÉQUENTANT LA MÉDIATHÈQUE

- |                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| 1. Sierentz       | 6. Bartenheim       |
| 2. Helfrantzkirch | 7. Schlierbach      |
| 3. Landser        | 8. Rantzwiller      |
| 4. Uffheim        | 9. Koetzingue       |
| 5. Dietwiller     | 10. Magstatt-le-Bas |

Le classement est basé sur le nombre d'abonnés inscrits à la médiathèque.

Le réseau permet une circulation intéressante entre les communes alentours.



## SERVICE PROMOTION DE L'ALSACIEN

- Élaboration d'une politique linguistique globale (sensibiliser, déclencher, transmettre, accompagner)
- Interventions pédagogiques auprès des Relais Petite Enfance (RPE), écoles maternelles, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires
- Actions de formation et d'accompagnement à destination des bénévoles et des professionnels
- Organisation de spectacles, manifestations, conférences, rencontres
- Communication via divers canaux : supports print, médias (radio, télévision...)
- Développement du service et des partenariats institutionnels avec la Région, la collectivité européenne d'Alsace, l'Agence de Développement d'Alsace (ADIRA), l'Alsace Destination Tourisme (ADT), le Réseau des offices de Tourisme d'Alsace (RESOT), l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace et de Moselle (OLCA), le Fond International pour la Langue Alsacienne (FILAL...), l'Union Internationale des Alsaciens (UIA), l'association Sprochrenner...
- Traductions internes à SLA (service déchets...), traductions externes
- Soutien au montage de projets associatifs ou communaux

Les interventions en détail	Nombre de séances	Nombre d'annulations Covid	Nombre d'enfants présents
Écoles	115	16	204
ALSH	43	13	167
RPE	9	5	11
Multi-accueils	24	13	93
Animations été	2	0	18
KIFRI (Friejhohr enfant)	10	0	230
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>47</b>	<b>723</b>

### EFFECTIFS

• 2 agents

### EN CHIFFRES

156

séances dispensées en écoles, ALSH, RPE, multi-accueils et animations

47

annulations de séances liées à la Covid 19

493

enfants accueillis en séances

230

enfants accueillis en spectacle

### FAIT MARQUANT

#### LE CALENDRIER DE L'AVENT EN LIGNE

Le calendrier de l'Avent bilingue français-alsacien, dévoilé et téléchargeable en 2020, a fait l'objet d'une innovation.

Les 24 mots de l'Avent ont été enregistrés en support sonore pour être consultables et téléchargeables sur le site internet de l'Agglomération.



## UN NOUVEAU VISUEL POUR L'ALSACIEN

Afin que la Promotion de l'alsacien soit identifiée auprès de la population, le service s'est doté d'un visuel propre.

Le dessin, réalisé par Pascal Stein alias « Kayou Dessinateur » (Dékort'Murs), a fait l'objet d'une impression sous forme d'autocollants et a été diffusé à tous les foyers du territoire par l'intermédiaire du magazine intercommunal " Mieux ensemble " en mars 2021.

Le dévoilement officiel du visuel a eu lieu le 16 mars 2021 en présence du Président de SLA, Jean-Marc Deichtmann, du Président de la commission jeunesse et bilinguisme Philippe Ginder, du dessinateur, des agents de la direction du service et de la presse.



## NOUVEAUTÉ 2021 : L'ALSACE FAN DAY

Depuis 2018, les amoureux de l'Alsace se réunissent chaque 24 juin, partout dans le monde, pour fêter l'Alsace, l'art de vivre et les talents de ses habitants, son histoire, la beauté de la région, ses symboles et ses valeurs.

Cette manifestation est organisée par l'Union Internationale des Alsaciens (UIA), regroupant des associations d'Alsaciens dans plus de 50 pays.



À cette occasion sont organisées des animations diverses : Stammtisch, repas alsaciens, photos, vidéos et diffusion en direct sur une chaîne YouTube dédiée.

En 2021, le service de la Promotion de l'alsacien de SLA a pris part à cet événement pour la première fois en organisant diverses animations le 24 juin et en amont, en se rendant sur plusieurs marchés de l'Agglomération.

# DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DU TOURISME

## SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### MISSIONS

- Participation à la programmation des nouvelles zones d'activités économiques (Quartier du Lys, Sierentz, Ranspach-le-Bas, Huningue)
- Commercialisation et animation des Zones et Parcs d'activités économiques
- Accompagnement technique et financier des entreprises et de groupement d'entreprises (industrielles, commerciales, artisanales...)
- Élaboration et mise en œuvre d'actions de marketing territorial
- Accompagnement du développement de la création-reprise d'entreprise

### EFFECTIFS

- 4 agents

### EN CHIFFRES

50

entreprises accompagnées  
(création, développement,  
difficultés)

1

Pôle création-reprise  
d'entreprise à Saint-Louis

30 000 €

d'aides financières apportées aux  
unions commerciales d'intérêt  
intercommunal

### PÔLE CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Le créateur d'entreprise est souvent à la recherche du bon interlocuteur, de la bonne information, de sources de financement mobilisables, d'un réseau d'acteurs et de partenaires. Une multitude de questions qui l'empêche parfois de se lancer.

**Saint-Louis Agglomération, l'agence Pôle emploi** de Saint-Louis et les acteurs de la création d'entreprise ont souhaité engager la création d'un **pôle création-reprise d'entreprise** à Saint-Louis.

Ce pôle est un lieu de coopération des acteurs de la création et a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche de création d'entreprise. Ses objectifs sont de :

- Proposer une offre de services consolidée et de proximité pour les porteurs de projet
- Renforcer les synergies entre les acteurs
- Contribuer à la réussite des projets d'entreprises
- Accompagner le déploiement de l'offre de la Région Grand Est
- Renforcer l'attractivité du territoire de Saint-Louis Agglomération.

Un prestataire spécialisé dans le conseil à la création d'entreprise assure une **permanence gratuite** auprès des porteurs de projets, au sein d'un bureau dédié dans l'espace de coworking le Fief à Saint-Louis.

Ces derniers sont ensuite orientés vers les opérateurs de la création utiles au développement de leur projet.

La Direction du Développement Économique, de l'emploi et du tourisme assure la prise de rendez-vous des porteurs de projet.

## ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES DE DIGITALISATION DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

### Transition digitale – parcours collectif

Saint-Louis Agglomération souhaite valoriser et accompagner les commerces ayant la volonté de monter en compétence dans la **transition numérique**.

Pour cela, elle s'engage dans le dispositif régional « **Grand Est Transformation digitale – Parcours Collectif** » qui met l'accent sur la digitalisation des entreprises et la mise en œuvre de plans d'actions collectifs en faveur du commerce.

Saint-Louis Agglomération sera accompagnée en ingénierie par la CCI Alsace. Le programme d'actions ciblées et partagées sera le suivant :

- Sensibilisation des entreprises aux enjeux du numérique
- Bilan du niveau de maturité digitale des activités de proximité
- Bilan sociologique des consommateurs
- Bilan de la dynamique collective
- Bilan des solutions logistiques locales
- Préconisations pour la stratégie digitale du territoire
- Accompagnement individuel et collectif des entreprises pour leur digitalisation.

Une fois cette dynamique créée, Saint-Louis Agglomération évaluera l'opportunité d'engager les investissements utiles (logiciels, site marchands, application mobiles, outils de travail collaboratifs « place de marché numérique » locale) et/ou de soutenir plus le développement des applications locales.

Pour mener à bien ce plan d'actions d'une valeur de **46 000 €**, Saint-Louis Agglomération bénéficie du **soutien de la Région Grand Est à hauteur de 80 % de dépenses, soit 36 800 €**.

### Subventions aux 2 unions commerciales intercommunales

En 2021, la collectivité a renforcé son soutien financier aux deux unions commerciales intercommunales : l'Association Reg'yo et l'Association Les Vitrites de Saint-Louis et environs, afin de les aider :

- à surmonter les difficultés économiques engendrées par l'état d'urgence sanitaire
- à mettre en œuvre des actions utiles aux entreprises de proximité.

SLA a attribué 15 000 € à chacune d'entre elles.

## ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION ACTECO3F CLUB D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE DE SLA

En 2021, la Direction du Développement Économique de Saint-Louis Agglomération a continué de **suivre, d'accompagner et de soutenir financièrement l'association ActEco3F** afin de lui permettre de développer des actions en faveur des industries du territoire.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ActEco3F est engagé dans une démarche d'**Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)** permettant un développement industriel responsable, respectueux de l'environnement et du cadre de vie des habitants, compétitif et innovant, générateur d'emplois.

Dans ce cadre, ActEco3F est organisé en **5 groupes de travail** (environnement, mobilité, ressources humaines, énergie et achats) portés et animés par des référents issus des entreprises industrielles membres. Saint-Louis Agglomération est partie prenante de ces groupes de travail et contribue au développement des actions identifiées.

Un comité technique est organisé tous les mois et un conseil d'administration est convoqué tous les trimestres. Saint-Louis Agglomération participe activement à ces différentes instances.

L'association a également embauché une chargée de mission à 80 % depuis le mois de novembre 2021. Sa mission consiste à animer et suivre les groupes de travail thématiques.



## MARQUE EMPLOYEUR ALSACE

L'ADIRA, en partenariat avec Saint-Louis Agglomération, a engagé un nouveau projet sur le territoire alsacien : la « **marque employeur territoriale alsacienne** ». L'objectif est de **développer la capacité de l'Alsace à rayonner**, en fédérant des entreprises et des territoires autour de valeurs partagées et d'organisations qui faciliteront la localisation des activités et le recrutement de talents.

La Marque Employeur Alsace est **un outil de marketing territorial partagé**, et vise à élaborer une communauté d'acteurs au service d'un projet d'attractivité globale.

Saint-Louis Agglomération a été retenue comme **territoire pilote** aux côtés de Haguenau, Neuf-Brisach et l'Eurométropole de Strasbourg.

**La démarche a été lancée le 24 septembre 2021** avec l'organisation d'un premier groupe de travail réunissant une trentaine d'industriels du territoire et des collectivités.

## EXPERTISE ÉCONOMIQUE

La Direction du développement économique participe activement au travail engagé par les autres services de la collectivité afin de leur apporter son expertise dans les domaines spécifiques tels que la création de nouvelles zones

d'activités (Quartier du Lys, Sierentz, Ranspach-le-Bas ou Huningue), la réflexion sur la démarche participative ruralité, agriculture et territoires, l'intégration de la démarche Citer'gie, etc.

## COMMERCIALISATION DU FONCIER ÉCONOMIQUE

Saint-Louis Agglomération est en charge de la gestion de 14 zones d'activités économiques qui couvrent une surface totale de 260 hectares. Le service développement économique organise la commercialisation du foncier économique disponible. Sur l'année 2021, 5 procédures de vente de parcelles ont été engagées avec des entreprises.

## SOUTIEN AUX PARTENAIRES

Pour renforcer son action dans le domaine économique, Saint-Louis Agglomération a soutenu les interventions des acteurs de l'accompagnement à la création-reprise d'entreprise (Initiative Sud Alsace), de l'emploi et de la formation (ACIFE, Mission Locale Sundgau 3 Frontières) ainsi que les actions de clubs d'entreprises (ActEco3F, Club d'entrepreneurs de la Pépinière).

## FAIT MARQUANT

### INAUGURATION DU PÔLE CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Le 7 septembre 2021, Jean-Marc Deichtmann, Président de SLA et Frédéric Dunand, Directeur de l'Agence Pôle emploi de Saint-Louis, ont inauguré le Pôle création-reprise d'entreprise de Saint-Louis Agglomération.

Ce pôle est un lieu de coopération des acteurs de la création d'entreprises et a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche.



## SERVICE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

### MISSIONS

- Renforcer la création de nouvelles entreprises et favoriser leur insertion dans le tissu économique local
- Mettre à disposition de toutes les entreprises du territoire, ou de celles qui souhaitent s'y implanter, une source d'informations, de conseils et d'accompagnement

L'Espace Entreprises "La Pépinière" implanté dans la zone d'activités de Schlierbach répond à un enjeu territorial en matière de développement économique : renforcer la création de nouvelles entreprises et favoriser leur insertion dans le tissu économique local.

L'attractivité de l'Espace Entreprises s'explique par différents facteurs :

- sa participation active au réseau des opérateurs de la création-reprise d'entreprise
- la qualité des espaces privatifs et des espaces mutualisés, qui offrent un cadre de travail professionnel aux entrepreneurs du territoire
- des services développés progressivement pour s'adapter à la demande des chefs d'entreprise hébergés.

L'association des entrepreneurs de la pépinière, en concertation avec SLA, a construit un programme d'événements visant à dynamiser la pépinière et à accompagner les entreprises dans leur développement. Par exemple, une dizaine d'entreprises se sont regroupées pour solliciter un professionnel de l'audiovisuel dans le cadre de petites vidéos de présentation de leur entreprise.

### EFFECTIFS

• 3 agents

### EN CHIFFRES

12  
entreprises hébergées  
(5 en atelier, 4 en bureau et  
3 en domiciliation)

100 %  
de taux de remplissage sur  
l'ensemble de l'année



### FAIT MARQUANT

#### PORTES OUVERTES À LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

La Pépinière d'entreprises a ouvert ses portes au public le 19 novembre 2021. Ce fut l'occasion de présenter l'équipement aux futurs créateurs d'entreprises et de rencontrer les entreprises installées dans la structure.

Une initiation/démonstration à l'impression 3D a été proposée gratuitement au public par un locataire spécialiste en la matière.



## SERVICE EMPLOI ET FORMATION

### MISSIONS

- Développer l'emploi local
- Renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire
- Développer les offres de formation
- Anticiper les besoins des entreprises
- Assurer une veille du marché de l'emploi transfrontalier

### EFFECTIFS

- 1 agent

### ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES DANS LEURS BESOINS EN RECRUTEMENT

#### Trinat'Emploi

En 2021, **Trinat'Emploi est coorganisé en ligne par Saint-Louis Agglomération et Pôle emploi Haut-Rhin** en exploitant la plateforme "salon en ligne" de Pôle emploi. Trinat'Emploi en ligne s'est tenu du 17 mai au 3 juin et a réuni **65 stands, dont 42 entreprises**, ce qui en a fait le salon le plus important de la plateforme "salon en ligne" tant au regard du nombre d'employeurs que du nombre d'offres d'emplois.



#### Bourse à l'apprentissage par visio-conférence

En partenariat avec les 5 collèges de l'Agglomération et le Lycée Jean Mermoz, SLA a organisé une " bourse à l'apprentissage " virtuelle pour les élèves qui ont choisi un parcours en apprentissage. Les collèges et le lycée ont identifié et mobilisé de nombreux élèves intéressés par l'apprentissage. De son côté, SLA a mobilisé 7 CFA, la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que la Chambre des Métiers afin d'intervenir au cours de visio-conférences organisées le mercredi 30 juin après-midi.

#### Signature d'une convention de partenariat avec Pôle emploi

Une convention de partenariat a été signée le 24 juin 2021 entre SLA et la Direction Territoriale Haut-Rhin de Pôle emploi.

La convention porte sur 4 axes :

- anticiper les besoins en compétences du territoire
- intensifier la politique de proximité
- sécuriser les parcours d'insertion des personnes en difficulté
- travailler sur la coopération transfrontalière.



#### Animation ateliers RH d'Acteco3F

Acteco3F prévoit un sous-groupe de travail portant sur les ressources humaines.

Le service emploi formation a été chargé d'identifier des thématiques et les experts :

- stages et apprentis universitaires avec l'Université de Haute Alsace
- l'emploi des personnes handicapées avec Cap Emploi.

## Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

Les élus de SLA ont décidé de travailler sur l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi. L'accompagnement et l'insertion des publics en difficulté constituent des questions primordiales pour SLA. Un rapprochement avec les financeurs de l'insertion (l'État et la CeA) permet d'engager une réflexion sur le renforcement des structures d'insertion sur Saint-Louis et sur la création d'un chantier d'insertion.

Par ailleurs, la CeA expérimente le Service Public de l'Insertion et l'Emploi à l'échelle de l'Alsace avec comme objectif principal de réunir les acteurs locaux de l'insertion et de les faire travailler ensemble. SLA souhaite donc s'inscrire dans cette démarche en vue d'améliorer l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi.

## ORIENTATION

### Choisi ton métier ! Le Salon des métiers

SLA a organisé en ligne " Choisis ton métier ! " qui permet aux scolaires d'améliorer leur connaissance des métiers, de favoriser leur orientation et de susciter des vocations.

Du 8 au 19 février 2021, les élèves ont bénéficié d'un accès à « l'Explorateur de Métiers » qui est un site internet de

découverte des métiers proposant plus de 400 vidéos de présentation de métiers ([www.explorateurdemetiers.tv](http://www.explorateurdemetiers.tv)).

Ce site propose également un quizz qui permet aux élèves de se positionner en fonction de leurs aptitudes et leurs centres d'intérêt.

## POLITIQUE DE LA VILLE ET SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Le contrat de Ville pour le Quartier de la Gare comprend un volet Emploi et Formation auquel le service emploi formation de SLA est associé :

- une nouvelle action a été impulsée par Pôle emploi et la Mission Locale auprès des jeunes du quartier
- le dispositif PAQTE (pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises) est déployé sur le territoire de Saint-Louis Agglomération. Il consiste à identifier et valoriser les entreprises qui s'engagent en faveur de l'emploi, de la formation, de

l'orientation ou de l'accueil en stage de jeunes issus des quartiers.

Par ailleurs, le service emploi formation de SLA participe à la Cellule Emploi sous l'autorité du sous-préfet de Mulhouse qui constitue l'instance de concertation des acteurs territoriaux pour la mise en place, le suivi, le développement de projets territoriaux contribuant au développement de l'emploi et apportant des réponses aux besoins de sécurisation des parcours professionnels.

## PRÉPARATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE SERVICE EMPLOI FORMATION

Le service emploi formation a réalisé un diagnostic de la situation de l'emploi, de la formation et de l'insertion dans l'Agglomération. Une série de rendez-vous a été organisée avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion afin d'établir

les actions de chacun et surtout d'identifier les manques sur le territoire.

Une feuille de route pour le service a été proposée et validée lors du comité emploi du 11 mai 2021.

## FORMATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Candidature à Campus connecté

Campus connecté répond aux enjeux de l'accès aux formations post-baccalauréat dans des territoires éloignés des pôles universitaires.

Il vise à l'émergence d'espaces de travail pourvus d'outils d'enseignement à distance

et d'un tutorat permettant aux étudiants de dépasser les obstacles de la mobilité, de réussir des études qu'ils n'auraient pas forcément entreprises et/ou de leur servir de tremplin pour la poursuite d'études sur un site universitaire. Sur proposition de la

Rectrice d'Académie, SLA a répondu à cet appel à projet mais n'a malheureusement pas été retenue en raison de la trop grande

proximité de Saint-Louis avec l'université de Mulhouse.

### Réflexion autour du développement d'un tiers lieu d'innovation dédié à la formation

SLA s'est engagée dans la réflexion autour de la création d'un lieu d'accueil des organismes de formation, mais aussi globalement dédié à l'emploi et l'insertion. Un tel lieu est essentiel et structurant pour le territoire. Saint-Louis Agglomération

souhaite donc engager une réflexion sur ce type d'accueil, son offre de services et les conditions pour créer un endroit dédié à la formation sur l'Agglomération.

## SERVICE TOURISME

### MISSIONS

- Développer des actions en faveur du développement touristique du territoire
- Recouvrer la taxe de séjour auprès des hébergeurs
- Élaborer la stratégie tourisme de l'Agglomération
- Accompagner l'office de tourisme

### EFFECTIFS

• 1 agent

### DÉFINITION DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DU TOURISME

Saint-Louis Agglomération, qui dispose de la compétence tourisme, a missionné l'Office du Tourisme pour mettre en œuvre les grandes orientations stratégiques définies par la collectivité.

L'enjeu pour la collectivité est d'identifier, de clarifier et de structurer les actions touristiques à déployer à court et moyen terme.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- inscrire le tourisme comme un vecteur essentiel du dynamisme économique territorial en définissant des orientations stratégiques qui favorisent un développement harmonieux et durable de la destination
- optimiser le potentiel de développement touristique au regard de la situation géographique trinationale, de sa proximité avec Bâle, de son

111  
hébergeurs

172  
hébergements\*

130 000 €  
de taxe de séjour collectés  
(+ 27 % par rapport à 2020)

\*16 hôtels, 3 résidences de tourisme, 106 meublés de tourisme, 13 chambres d'hôtes, 1 camping, 2 ports de plaisance

accessibilité exceptionnelle (EuroAirport, Rhin, gare, axes routiers structurants...) et de la diversité de son territoire urbain et rural

- développer la notoriété et l'attractivité de la destination en l'inscrivant dans une démarche de marketing territorial qui garantira un cadre de vie de qualité aux entreprises industrielles, aux commerçants ainsi qu'aux habitants du territoire.

Pour élaborer ce travail, Saint-Louis Agglomération s'est adjointe les compétences d'une professionnelle du développement touristique par un contrat de vacation.

### **PORT DE PLAISANCE DE KEMBS**

Le Port de Plaisance de Kembs a été identifié comme un pôle d'attrait touristique important.

Grâce à sa situation géographique qui le place à proximité immédiate de deux Eurovéloroutes (EV15 et EV6), SLA a souhaité engager le site dans une démarche de labellisation « Accueil Vélo ».

Ce label a été accordé au Port de plaisance en octobre 2021 et est valable 3 ans.

Dans ce cadre, plusieurs services ont été développés et permettent d'accueillir le public de cyclotouristes dans de bonnes conditions : pose de portique à vélo, station de gonflage, signalétique améliorée...



Sa mission se décline en 3 étapes :

1. Diagnostic de l'offre et point sur la demande : inventaire détaillé de l'offre touristique actuelle et potentielle et identification des acteurs, focus sur la demande et les clientèles cibles, identification des pistes de développement stratégique
2. Audit fonctionnel et organisationnel : diagnostiquer les fonctions touristiques (accueil, animation, aménagement, promotion...), élaborer un schéma local d'organisation touristique (SLOT) connecté aux programmes locaux, régionaux et internationaux
3. Plan de développement pluriannuel : mise en œuvre d'actions concrètes répondant à un projet de territoire global.

### **AVANCÉES DU GROUPE DE TRAVAIL AU PORT DE PLAISANCE DE KEMBS**

En fin d'année 2020, le service tourisme de SLA a lancé la création d'un groupe de travail au niveau du Port de Plaisance de Kembs, intégrant des élus de la collectivité, des socioprofessionnels, des experts du tourisme et des techniciens de SLA.

Il a pour mission d'identifier des actions concrètes à engager à court ou moyen terme pour valoriser et développer ce lieu en tant que pôle touristique.

Le groupe a poursuivi ses réunions en 2021 et a appliqué le plan d'actions élaboré en concertation.

### **RÉOUVERTURE DE L'AUBERGE DE LA PÉNICHE**

Depuis l'été 2021, la famille Kamierzac a repris l'exploitation du restaurant La Péniche. L'établissement propose une cuisine en continu de 11 h 45 à 21 h qui ravit les cyclotouristes empruntant les nombreuses pistes cyclables à proximité.

L'inauguration officielle de l'Auberge s'est déroulée le 14 octobre 2021.



## TAXE DE SÉJOUR ET PLATEFORME DE TÉLÉDÉCLARATION

En 2021, la situation sanitaire a continué d'impacter le milieu du tourisme et plus particulièrement le secteur de l'hébergement. Même si les activités hôtelières ont connu une légère reprise au cours de l'été 2021, elles ont néanmoins été relativement limitées et ne sont pas revenues aux chiffres de 2019.

Par conséquent, le montant collecté au titre de la taxe de séjour pour cette année a légèrement augmenté par rapport à 2020. En effet, l'agglomération a collecté environ 130 000 € de taxe de séjour en 2021, soit une augmentation de 30 % comparée à l'année précédente.

Une grande majorité des hébergements non professionnels du territoire tels que les meublés de tourisme sont présents sur les sites d'opérateurs numériques comme Airbnb, Booking, Abritel et autres bénéficiant ainsi de la notoriété de ces

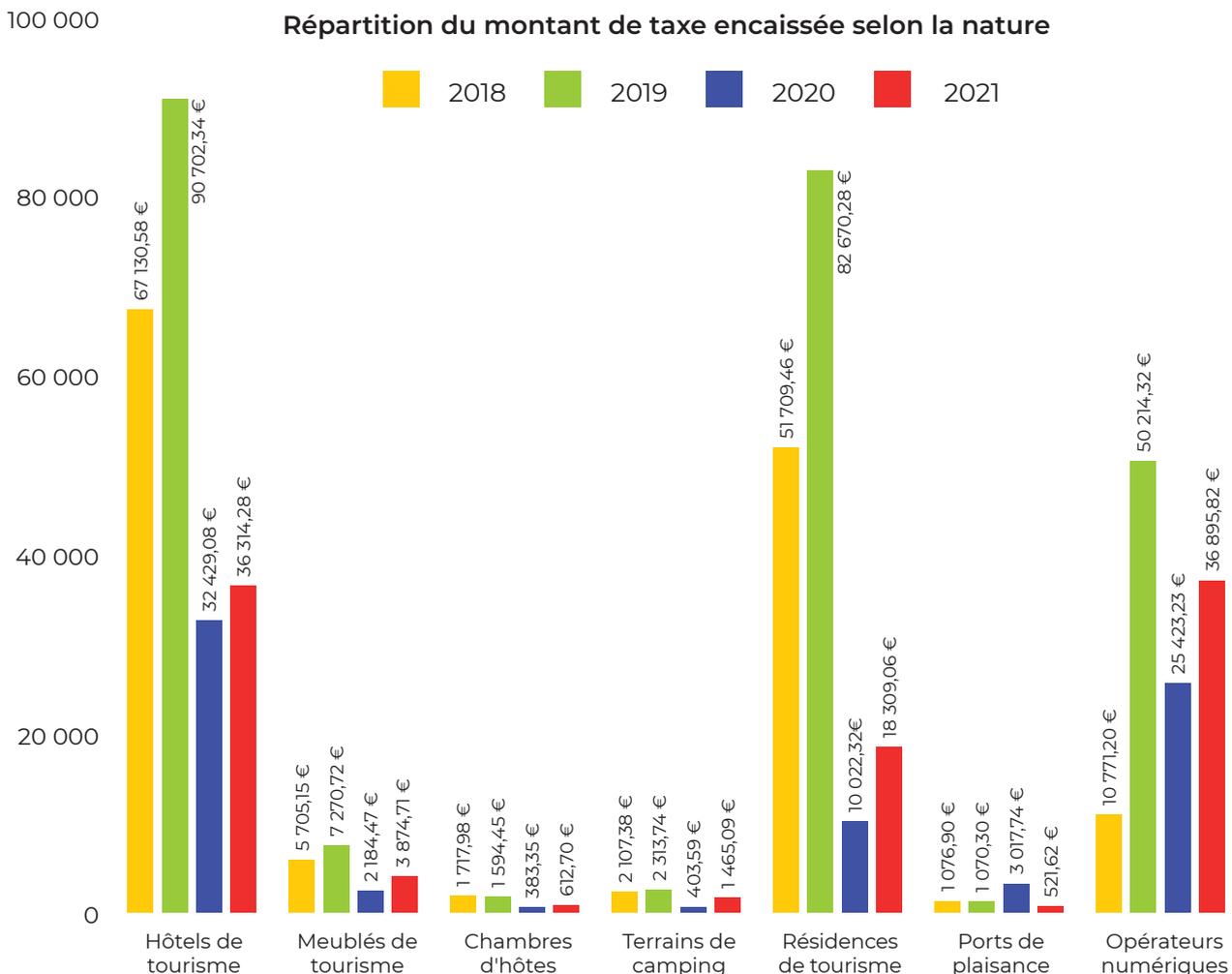
plateformes. Ces opérateurs numériques ayant l'obligation de collecter la taxe de séjour dès la réservation de leur client ont reversé la somme de 36 800 € à l'Agglomération en 2021.

## CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES

Afin de simplifier le suivi de la collecte de la taxe de séjour pour SLA, il a été décidé de constituer une régie de recettes. La mise en œuvre de cette régie permettra de faciliter les procédures administratives, de limiter les erreurs et les interlocuteurs dans le cadre de la collecte.

Pour faciliter le reversement de la part de l'hébergeur, une fonctionnalité supplémentaire lui sera proposée sur la plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour grâce au paiement en ligne sécurisé via PayFip.

Le service sera effectif en janvier 2022.

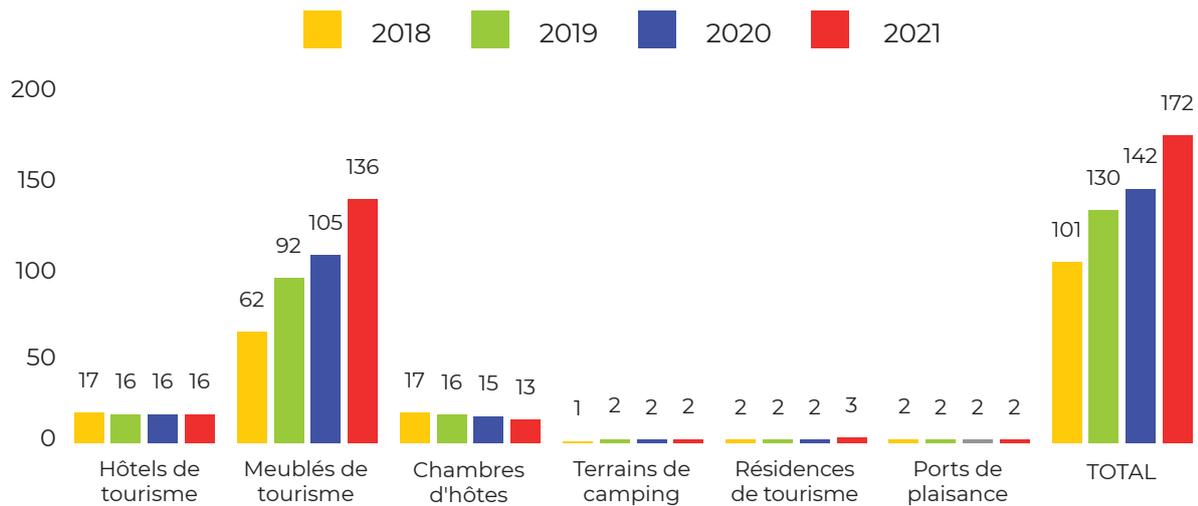


### SUIVI DES ÉVOLUTIONS DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

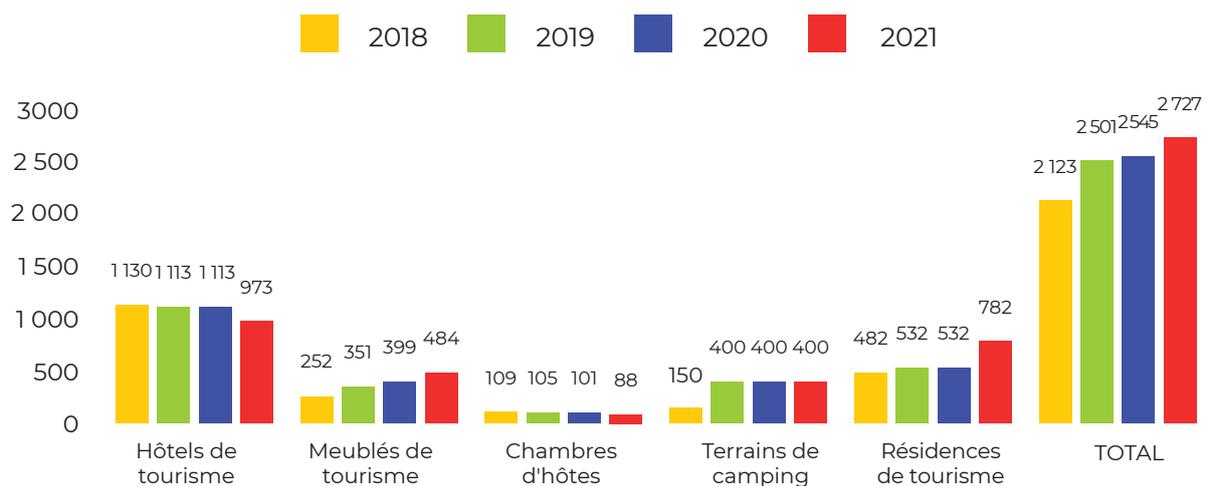
Le nombre d'hébergements touristiques sur l'Agglomération a progressé de + 70 % en 4 ans en raison de l'augmentation du nombre de meublés touristiques.

Pour les lits touristiques, le nombre a évolué de + 28 % en 4 ans en raison de l'augmentation du nombre des meublés de tourisme.

#### Évolution du nombre d'hébergements



#### Évolution du nombre de lits



# PÔLE ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, TRANSPORTS URBAINS, SPORTS

Le Pôle Environnement, Infrastructures, Patrimoine, Transports Urbains, Sport assure des services d'intérêt communautaire tels que l'eau potable, l'assainissement, la collecte des déchets ménagers, le plan Climat-Air-Énergie territorial, la gestion du patrimoine bâti et des équipements sportifs.

## DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### MISSIONS

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Eau potable

### EFFECTIFS

- 30 agents

## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### COMPÉTENCES

- Collecte
- Transport
- Traitement des eaux usées
- Élimination des boues produites
- Contrôle des raccordements des installations privées.



La STEP à Village-Neuf. Source : leuropeveduciel.com

## SYSTÈMES DE COLLECTE

Système d'assainissement	Nombre de communes raccordées	Population concernée (hab.)	Branchements (u)	Réseaux (km)	Avaloirs (u)
STEP de Village-Neuf	18	65 524	17 795	436	11 485
STEP de Sierentz	13	16 388	4 500	176	3 282
Rhizosphère de Kappelen	1	609	200	9	133
Rhizosphère de Magstatt-le-Haut	1	294	143	5	90
Rhizosphère de Wahlbach	2	891	350	16	134
Rhizosphère de Knoeringue	1	383	120	6	140
Rhizosphère de Leymen	1	1 239	570	30	320
Rhizosphère de Liebenswiller	1	187	101	5	76
Rhizosphère de Michelbach-le-Haut	1	608	224	8	155
STEP de Bâle (Neuwiller)	1	491	239	9	180

## FONCTIONNEMENT ET INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

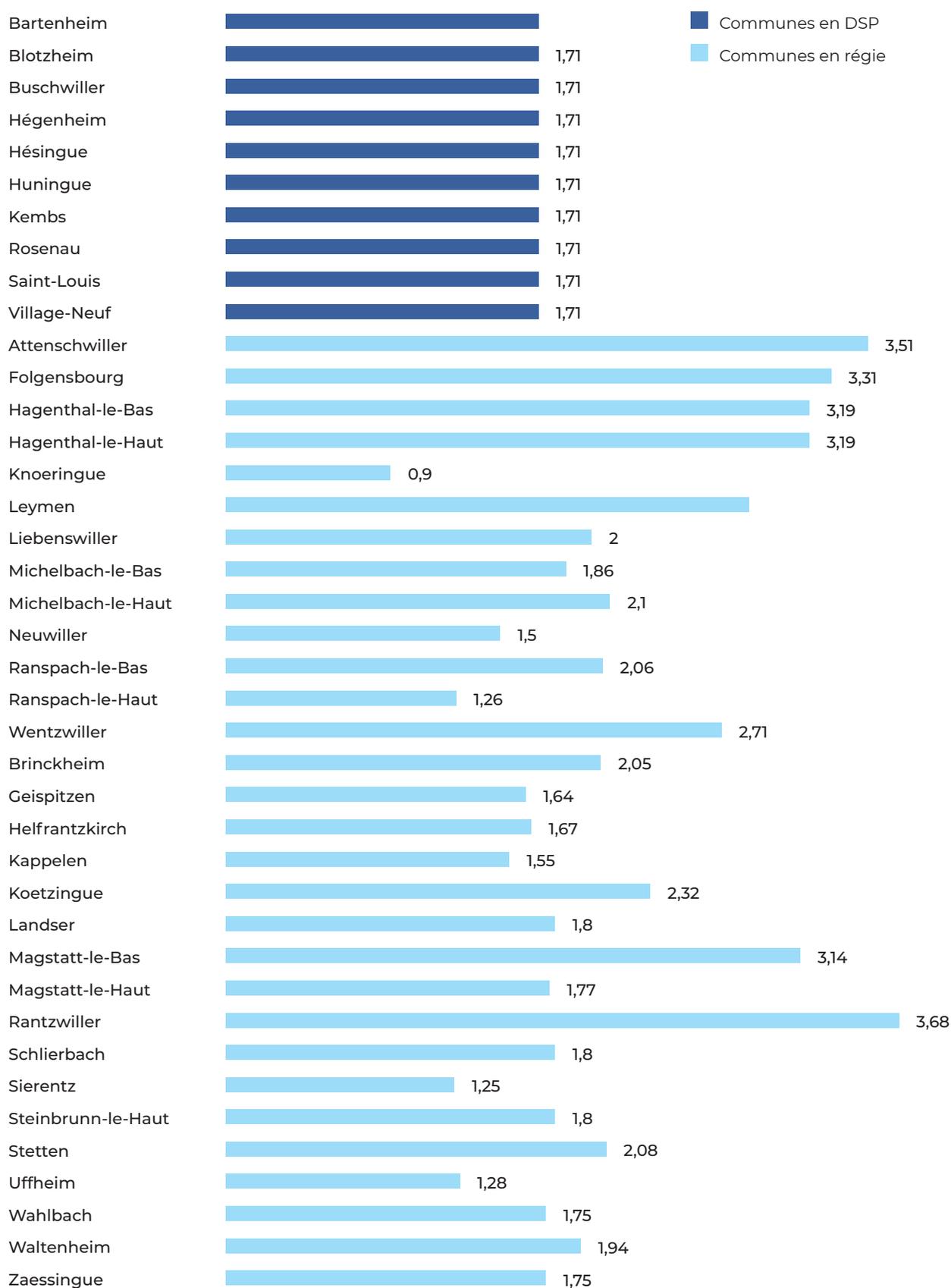
	STEP				
	Village-Neuf	Sierentz	Kappelen	Magstatt-le-Haut	
Communes raccordées	18	12	1	1	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	115/120	90/120	90	90	
Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux	120/120	90/120	90	90	
Volume traité m <sup>3</sup> /an	8 647 638	2 619 980	39 785	11 680	
Boues produites et évacuées tonne/an	874	357	0	0	
Conformité réglementaire des performances épuratoires	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Tensions	RAS	Filière boues saturée	RAS	RAS	

Regards de visite (u)	Déversoirs d'orage (u)	Postes de pompage (u)	Bassins d'orage (u et m <sup>3</sup> )	Capacité nominale ouvrage épuratoire (EH)	Mode de gestion
7 768	102	57	25 V = 9 500 m <sup>3</sup>	82 000	DSP pour les 10 communes de l'ex-CA3F
4 600	90	30	17 V = 5 100 m <sup>3</sup>	13 000	Régie
120	7	3	1 V = 180 m <sup>3</sup>	600	Régie
105	3	1	1 V = 50 m <sup>3</sup>	300	Régie
160	7	0	1 V = 70 m <sup>3</sup>	800	Régie
65	3	1	1 V = 70 m <sup>3</sup>	400	Régie
460	4	1		1 500	Régie
70	3	0		250	Régie
114	2	0	1 V = 188 m <sup>3</sup>	650	Régie
140	5	0	1 V = 300 m <sup>3</sup>	-	Régie

## RHIZOSPHERE

	Wahlbach-Zaessingue	Knoeringue	Leymen	Liebenswiller	Michelbach-le-Haut
	2	1	1	1	1
	90	90	90	90	90
	90	90	90	90	90
	139 065	37 230	85 045	14 235	116 800
	0	0	0	0	0
	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Taux de charge proche de 100 %	Taux de dilution important (300 %)	Taux de charge important sur la MO	RAS	Taux de charge important

## LA TARIFICATION

Comparaison des tarifs assainissement (m<sup>3</sup>/HT hors redevances agences)

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2021

Opérations	Périmètre	
	Régie	DSP
Réalisation branchements neufs	X	X
Renouvellement des équipements électromécaniques	X	X
Poursuite du géoréférencement	X	
Travaux d'assainissement rue du Raisin à Michelbach-le-Haut	X	
Travaux d'assainissement rue des Jardins à Attenschwiller	X	
Travaux d'assainissement rue du Couvent à Landser	X	
Mise à niveau tampons Ranspach-le-Bas / assainissement Neuwiller	X	
Travaux d'assainissement Parc Antarès		X
Travaux d'assainissement rues du Sundgau/Kieffer/ Paix à Saint-Louis		X
Travaux d'assainissement rue de Séfrou à Blotzheim		X
Travaux d'assainissement rue de la Fraternité à Saint-Louis		X

**Montant d'investissement : 1 800 000 € HT**

## SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(Ne concerne que les 10 communes de l'ex-CA3F)

### MISSIONS

- Diagnostic des installations existantes
- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique
- Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Étude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et les préconisations sur le type de filières

### LES REDEVANCES APPLICABLES

Type de contrôle	Montant
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique	120 €/u
Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées	100 €/u
Étude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières	140 €/u
Absence de mise en conformité d'une installation non conforme à l'issue du délai réglementaire prescrit (en application de l'article L1331-8 du Code de la Santé publique)	120 €/u

## SERVICE EAU POTABLE

### COMPÉTENCES

- Production
- Transport
- Stockage
- Distribution



### LES UNITÉS DE DISTRIBUTION

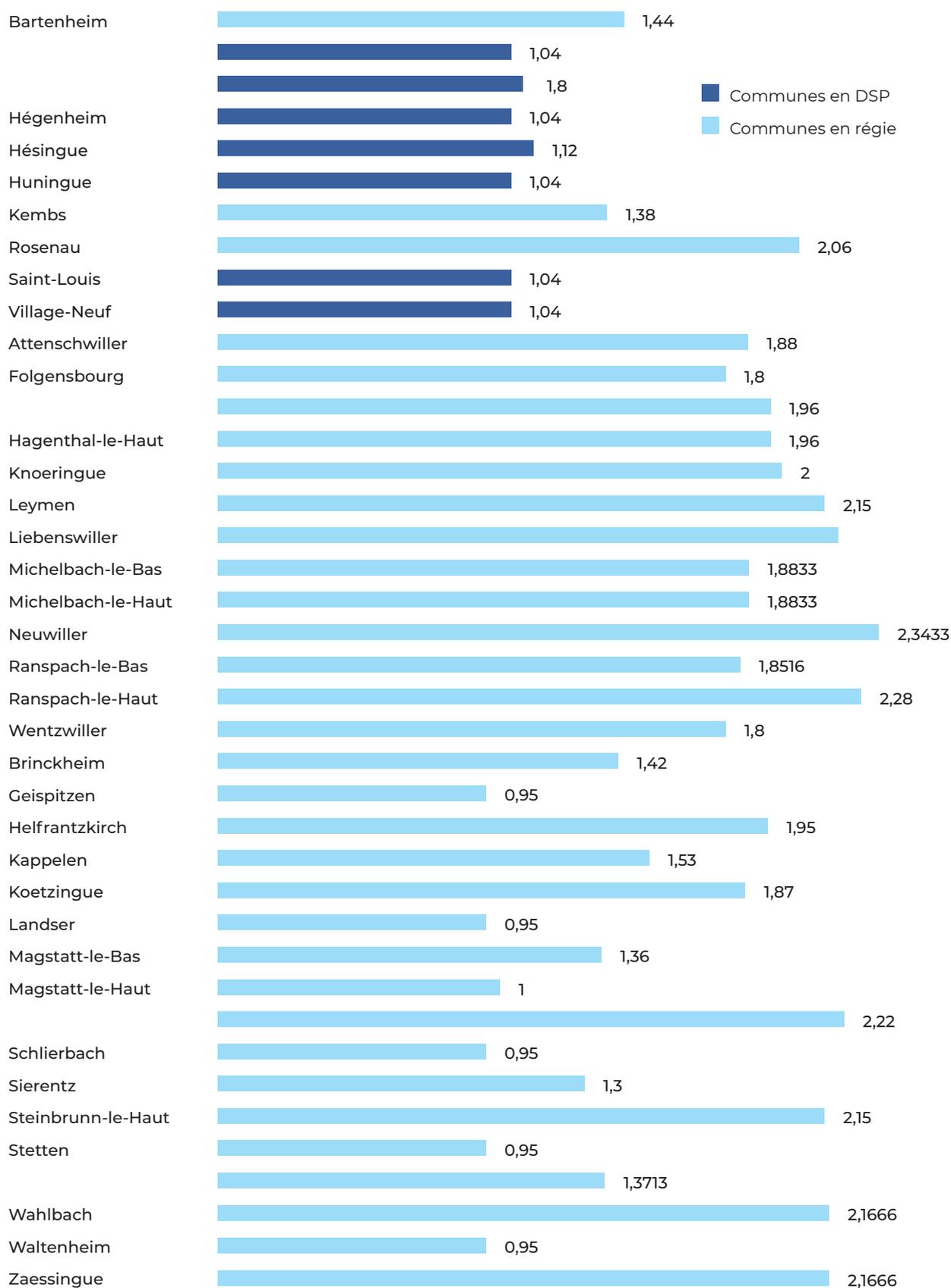
	UDi	Communes desservies	Population	Ouvrage(s) production	Traitement
1	Saint-Louis, Huningue et Environs	10	49 016	6	1 x dénitration + désinfection
2	Wentzwiller/Folgensbourg	2	1 741	3	Désinfection
3	Secteur Sierentz	22	28 145	7	Désinfection
4	Hagenthal-le-Haut/Hagenthal-le-Bas	2	1 998	2	-
5	Knoeringue	1	383	1	1 x charbon actif + désinfection
6	Leymen	1	1 239	5	Désinfection
7	Liebenswiller	1	187	3	Désinfection
8	Neuwiller	1	491	1	-

	UDi	Ouvrages Stockage	Linéaire réseau - km (hors branchement)	Compteurs		Mode de gestion
				Non équipés radio-relève	Equipés radio-relève	
1	Saint-Louis, Huningue et Environs	5	302	1 500	10 970	DSP/Régie
2	Wentzwiller/Folgensbourg	2	22	674	-	Régie
3	Secteur Sierentz	14	312	3 321	5 627	Régie
4	Hagenthal-le-Haut/Hagenthal-le-Bas	1	36	-	815	Régie
5	Knoeringue	1	9	98	-	Régie
6	Leymen	3	19	-	340	Régie
7	Liebenswiller	1	5	-	101	Régie
8	Neuwiller	1	6	239	-	Régie

## LE FONCTIONNEMENT ET INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

	UDI 1	UDI 2 à 8
Volumes prélevés m <sup>3</sup> /an	5 376 080	2 910 447
Volumes achetés m <sup>3</sup> /an	0	151 920
Volumes vendus aux abonnés du service m <sup>3</sup> /an	3 528 764	1 763 335
Nombre de fuites réparées	157	180
Rendement réseaux	75,1 % Conformité du rendement au décret fuite du 27/01/2012 (rendement seuil : 73,13 %)	75 % Conformité du rendement au décret fuite du 27/01/2012 (rendement seuil : 73,2 %)
Conformité bactériologique/physico-chimique	99 %	98 %
Tensions qualitatives	Puits KABIS Blotzheim (nitrate + phytosanitaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de fer sur les puits de Hagenthal</li> <li>• Problème de fer sur le puits de Leymen</li> <li>• Problème de Cr VI sur le pompage de Neuwiller</li> <li>• Puits Viehweg Wentzwiller dégradé/substances phytosanitaires</li> <li>• Puits Knoeringue dégradé/substances phytosanitaires</li> <li>• Sources Ranspach dégradées/substances phytosanitaires (mais ces ressources ne sont actuellement plus mobilisées)</li> </ul>
Tensions quantitatives	Perte de production sur le puits KABIS d'environ 200 m <sup>3</sup> /h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'unité de Wentzwiller/Folgensbourg est vulnérable eu égard des capacités de production et les volumes consommés et tensions confirmées pendant les périodes estivales et à la moindre survenue de fuite sur le réseau</li> <li>• Vulnérabilité des sources Liebenswiller-Leymen / conditions climatiques notamment en période de sécheresse</li> </ul>
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	115/120	90/120

## LES DONNÉES FINANCIÈRES

Comparaison des tarifs eau potable (m<sup>3</sup>/HT hors redevances agences)

**LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2021**

Opérations	Périmètre	
	Régie	DSP
Réalisation branchements neufs	X	
Renouvellement branchements et matériels électromécaniques	X	X
Poursuite du géoréférencement des réseaux d'eau potable	X	
Acquisition de logger	X	
Création d'une interconnexion UDI Folgensbourg et ouvrages AEP CC Sundgau	X	
Mise à niveau BAC à Neuwiller / Ranspach-le-Bas et Leymen	X	
Création d'un nouveau puits P2bis en remplacement du puits P2 HS au champ captant de Saint-Louis Neuweg		X
Mise en œuvre de compteurs équipés Radio sur les Communes de Buschwiller / Héisingue		X
Acquisition parcellaire sur l'aire du captage Héisingue		X

**Montant d'investissement : 2 150 000 € HT**

## DIRECTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Une cellule administrative basée au pont du Palmrain
- Un centre technique basé à Village-Neuf pour le volet opérationnel
- 2 agents affectés au fonctionnement administratif des pôles de proximité

### EFFECTIFS

• 70 agents

## DÉCHETS SECTEUR DES 3 FRONTIÈRES

### MISSIONS

#### Missions assurées en régie

- Collecte des ordures ménagères
- Gestion des déchetteries et transport des matériaux vers les filières d'élimination
- Collecte des points d'apport volontaire
- Information des habitants (guide du tri, calendrier de rattrapage des collectes)
- Actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets
- Révision et mise en œuvre du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) sur l'ensemble du territoire

#### Missions externalisées

- Prestataires privés pour le transfert, le transport et le traitement des déchets ménagers vers les centres de traitement

### EN CHIFFRES

**39 066 tonnes**  
de déchets collectées

**19 968 tonnes**  
de déchets ménagers (DM)  
collectées en porte à porte

**57 643**  
habitants desservis

**106 542 km**  
parcourus pour collecter les DM

**140 568 km**  
parcourus pour collecter  
**2 167 tonnes** de verre et **2 901**  
tonnes de matériaux recyclables  
aux points d'apport volontaire

**102 420 km**  
parcourus pour éliminer  
**13 649 tonnes** de déchets  
collectées dans les déchetteries  
(déchets verts inclus)

### ORGANISATION DU SERVICE

#### Collecte des déchets ménagers

- Tri des biodéchets (63 % des foyers) : 1 collecte par semaine pour les ordures ménagères résiduelles et 1 collecte pour les déchets compostables
- Pour les 37 % de foyers qui ne participent pas au tri des biodéchets : 2 collectes par semaine
- 30 tournées par semaine

#### Collecte en points d'apport volontaire

- 75 points d'apport volontaire répartis dans les 10 communes
- 336 conteneurs verts et jaunes
- Collecte de 1 à 2 fois par semaine

#### Collecte en déchetteries

Déchetterie de Village-Neuf et réseau de mini-déchetteries à Kembs, Blotzheim et Hégenheim.

<b>Ordures ménagères résiduelles</b> Porte-à-porte	15 022	38,5	260,6
<b>Biodéchets</b> Porte-à-porte et apport volontaire	4 946	12,7	85,8
<b>Déchetteries</b> Apport volontaire	12 064	30,8	209,3
<b>Point d'Apport Volontaire pour le verre et les matériaux recyclables</b> Apport volontaire	5 068	13	87,9
<b>Déchets verts</b> Apport volontaire	1 585	4	27,5
<b>Collecte du carton des artisans commerçants (A/C)</b> Porte-à-porte	381	1	6,6
<b>TOTAL</b>	<b>39 066</b>	<b>100</b>	<b>677,7</b>

	Nombre de conteneurs		Tonnages collectés		Évolution 2020/2021
	2020	2021	2020	2021	
<b>Verre</b>	92	91	2 162	2 167	+ 0,2 %
<b>Matériaux recyclables</b>	257	245	2 841	2 901	+ 2,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>349</b>	<b>336</b>	<b>5 003</b>	<b>5 068</b>	<b>+ 1,2 %</b>

## COLLECTE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la collecte des déchets d'emballages des artisans-commerçants et petites entreprises, 381 tonnes de cartons ont été collectées en 2021 auprès de 432 adhérents.

En 2021, les professionnels et les collectivités ont également déposé 573 tonnes de déchets dans les déchetteries, soit 4,2 % du tonnage collecté en déchetterie.



## MATÉRIAUX TRIÉS ET FILIÈRES DE TRI

La déchetterie intercommunale de Village-Neuf couvre 26 filières de tri principales (avec un tri sur 30 familles) dont les encombrants, les gravats, les déchets verts, etc.

L'amiante n'est plus accepté en raison des évolutions réglementaires.

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 38 102 tonnes et ont coûté 4 537 095 €.

## TRAITEMENT : LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT NON ATTEINTS

52,5 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage	%	Ratio (kg/an/hab)
<b>Incinération (Valorisation énergétique)</b>	Ordures ménagères résiduelles, encombrants (50 %), mobilier (30 %) et DDS	17 288,80	44,2	299,9
<b>Compostage (Valorisation matière)</b>	Biodéchets (déchets alimentaires, déchets verts et terre végétale)	6 535,70	16,8	113,4
<b>Recyclage</b>	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, batteries, déchets d'équipement électriques et électroniques, bois, plâtre, huisseries, bacs usagés, pots horticoles, capsules de café, bouchons en liège, mobilier (70 %)	13 946,80	35,7	242
<b>Enfouissement</b>	Encombrants (50 %)	1 294,70	3,3	22,5
<b>TOTAL</b>		<b>39 066</b>	<b>100</b>	<b>677,7</b>

## DÉCHETS SECTEUR DE SIERENTZ

### MISSIONS

- |  |  |
|--|--|
| Mission assurée en régie   | à des prestataires privés par voie de marchés publics.   |
| • Gestion des déchetteries (haut de quai)                              |  |
| Missions externalisées   | • Traitement des ordures ménagères résiduelles confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention |
| • Collecte et traitement des déchets ménagers entièrement externalisés |  |

### EN CHIFFRES

Collecte, transport et traitement des ordures ménagères	Collecte en points d'apport volontaire
12 055 tonnes de déchets collectées	5 700 km parcourus par les véhicules RECYCAL pour collecter
14 574 habitants desservis	711 tonnes de verre collectées
26 942 km parcourus pour collecter	14 720 km parcourus par les véhicules SCHROLL pour collecter
2 597 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées	912 tonnes de matériaux recyclables collectées
47 tonnes de biodéchets collectées en porte à porte auprès des gros producteurs et en apport volontaire sur 2 communes tests	

## ORGANISATION DU SERVICE

### Collecte des ordures ménagères résiduelles

- Collecte du lundi au vendredi à partir de 6 h auprès des foyers, des administrations et professionnels utilisant le service.

### Collecte en points d'apport volontaire

- 27 points d'apport volontaire répartis au sein des 17 communes.
- 125 conteneurs pour la récupération du verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons,

emballages en acier et en aluminium.

- Collecte de 1 fois par mois à 2 fois par semaine.

### Collecte des déchets verts

7 sites de déchets verts.

### Collecte en déchetteries

2 déchetteries à Bartenheim et Sierentz, avec 15 filières de tri principales : encombrants, gravats, bois, mobilier, etc.

Type de collecte	Tonnage	%	Ratio (kg/an/hab)
<b>Ordures ménagères résiduelles</b> Porte-à-porte	2 597	21,6	178,2
<b>Biodéchets</b> Porte-à-porte et apport volontaire	47	0,4	3,2
<b>Déchetteries</b> Apport volontaire	4 680	38,7	321,1
<b>Point d'Apport Volontaire pour le verre et les matériaux recyclables</b> Apport volontaire	1 623	13,5	111,4
<b>Déchets verts</b> (sites communaux et déchetteries) Apport volontaire	3 042	25,3	208,7
<b>Collecte du carton des artisans commerçants (A/C)</b> Porte-à-porte	66	0,5	4,5
<b>TOTAL</b>	<b>12 055</b>	<b>100</b>	<b>827,1</b>

	Nombre de conteneurs		Tonnages collectés		Évolution 2020/2021
	2020	2021	2020	2021	
<b>Verre</b>	40	42	720	711	- 1,3 %
<b>Matériaux recyclables</b>	84	83	904	912	+ 0,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>125</b>	<b>1 624</b>	<b>1 623</b>	<b>0 %</b>

**COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE**

En 2021, 3 042 tonnes (+ 33,4 % par rapport à 2020) ont été collectées sur l'ensemble des 7 sites de déchets verts et sur les déchetteries de Sierentz et Bartenheim.

**COLLECTE DANS LES DÉCHETTERIES**

En 2021, 4 680 tonnes de déchets ont été collectées dans les déchetteries (+ 18 % par rapport à 2020).

**COLLECTE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS**

Dans le cadre de la collecte des déchets d'emballages des artisans-commerçants

et petites entreprises, 66 tonnes de cartons ont été collectées en 2021 auprès de 100 adhérents.

**TRAITEMENT : LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT DÉPASSÉS**

70 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 12 469 tonnes et ont coûté 1 608 032 €.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage	%	Ratio (kg/an/hab)
<b>Incinération (Valorisation énergétique)</b>	Ordures ménagères résiduelles et DDS	2 620	21,6	179,8
<b>Compostage (Valorisation matière)</b>	Déchets verts et biodéchets	3 089	25,7	212
<b>Recyclage</b>	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois, mobilier et encombrants (30 %)	5 339	44,4	366,3
<b>Enfouissement</b>	Encombrants (70 %)	1 007	8,3	69,1
<b>TOTAL</b>		<b>12 055</b>	<b>100</b>	<b>827,1</b>

**DÉCHETS SECTEUR DU SUNDGAU****MISSIONS****Missions assurées en régie**

- Gestion des déchetteries (haut de quai)
- Maintenance du parc de bacs à ordures ménagères
- Nettoyage des bornes d'apport volontaire
- Entretien des sites de déchets verts

**Missions externalisées**

- Collecte et traitement des déchets

ménagers entièrement externalisés à des prestataires privés par voie de marchés publics

**Traitement des ordures ménagères résiduelles** confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention

## EN CHIFFRES

<p><b>Collecte conteneurisée, transport et traitement des ordures ménagères</b></p> <p style="text-align: center;"><b>9 460 tonnes</b> de déchets collectées</p> <p style="text-align: center;"><b>9 566</b> habitants desservis</p> <p style="text-align: center;"><b>4 208</b> bacs attribués aux foyers, administrations et entreprises du territoire</p> <p style="text-align: center;"><b>193</b> nouvelles dotations</p> <p style="text-align: center;"><b>227</b> échanges de bacs, 112 retraits, 3 réparations</p> <p style="text-align: center;"><b>32 203 km</b> parcourus par Véolia Propreté pour collecter</p> <p style="text-align: center;"><b>1 812 tonnes</b> d'ordures ménagères collectées</p>	<p><b>Collecte en points d'apport volontaire</b></p> <p style="text-align: center;"><b>4 350 km</b> parcourus par les véhicules RECYCAL pour collecter</p> <p style="text-align: center;"><b>535 tonnes</b> de verre collectées</p> <p style="text-align: center;"><b>17 750 km</b> parcourus par les véhicules SCHROLL pour collecter</p> <p style="text-align: center;"><b>609 tonnes</b> de matériaux recyclables collectées</p>
---	---

## ORGANISATION DU SERVICE

**Collecte des ordures ménagères résiduelles**

- Collecte hebdomadaire auprès des foyers, ainsi que des administrations et professionnels utilisant le service
- Collecte conteneurisée
- Collecte du lundi au vendredi entre 5 h et 11 h, avec un double poste le lundi de 12 h à 18 h
- Le parc de bacs à ordures ménagères est propriété de la collectivité qui assure la maintenance en régie. En 2021, ce sont 4 208 bacs individuels et collectifs qui ont été attribués

**Collecte en points d'apport volontaire**

- 17 points d'apport volontaire répartis

au sein des 13 communes

- 99 conteneurs pour la récupération du verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons, emballages en acier et en aluminium
- Collecte de 1 à 2 fois par semaine

**Collecte des déchets verts**

- 12 sites de déchets verts répartis au sein des 13 communes (1 site commun à Folgensbourg et Michelbach-le-Haut)

**Collecte en déchetteries**

- 2 déchetteries intercommunales, à Leymen et Michelbach-le-Haut, avec 14 filières de tri principales

	Nombre de conteneurs		Tonnages collectés		Évolution 2020/2021
	2020	2021	2020	2021	
<b>Verre</b>	34	38	479	535	+ 11,7 %
<b>Matériaux recyclables</b>	58	61	586	609	+ 3,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>99</b>	<b>1 065</b>	<b>1 144</b>	<b>+ 7,4 %</b>

Type de collecte	Tonnage	%	Ratio (kg/an/hab)
<b>Ordures ménagères résiduelles</b> Porte-à-porte	1 812	19,2	189,4
<b>Biodéchets</b> Apport volontaire	11	0,1	1,1
<b>Déchetteries</b> Apport volontaire	1 898	20	198,4
<b>Point d'apport volontaire pour le verre et les matériaux recyclables</b> Apport volontaire	1 144	12,1	119,6
<b>Déchets verts</b> Sites communaux	4 595	48,6	480,3
<b>TOTAL</b>	<b>9 460</b>	<b>100</b>	<b>988,9</b>

### COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

En 2021, 4 595 tonnes ont été collectées sur l'ensemble des 12 sites de déchets verts (+ 32,5 % par rapport à 2020).

### COLLECTE DANS LES DÉCHETTERIES

En 2021, 1 898 tonnes de déchets ont été collectées dans les déchetteries (soit + 5,2 % par rapport à 2020).

### COLLECTE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels du territoire sont acceptés sur les déchetteries de Leymen

(le mercredi de 8 h 30 à 10 h) et de Michelbach-le-Haut (le mardi de 16 h à 18 h). Ils sont facturés sur la base du volume de déchets déposés.

### TRAITEMENT : LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT DÉPASSÉS

77,5 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage	%	Ratio (kg/an/hab)
<b>Incinération (Valorisation énergétique)</b>	Ordures ménagères résiduelles et DDS	1 822	19,2	190,5
<b>Compostage (Valorisation matière)</b>	Déchets verts et biodéchets	4 606	48,7	481,5
<b>Recyclage</b>	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois, mobilier et encombrants (50 %)	2 726	28,8	285
<b>Enfouissement</b>	Encombrants (50 %)	306	3,2	32
<b>TOTAL</b>		<b>9 460</b>	<b>100</b>	<b>988,9</b>

### MATÉRIAUX TRIÉS ET FILIÈRES DE TRI

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 9 086 tonnes et ont coûté 1 041 520 €.

## BUDGET GÉNÉRAL 2021 : 11 800 000 €

<b>Section de fonctionnement :</b>	<b>10 624 000 €</b>
· Collecte des ordures ménagères	6 320 000 €
· Gestion des déchetteries	2 672 000 €
· Collecte des points d'apport volontaire	1 505 000 €
· Collecte du carton des artisans-commerçants	127 000 €

Ces 10 624 000 € sont répartis selon les principaux postes suivants :

- 6 842 000 €, soit 64,4 %, pour les charges à caractère général (contrats de prestations et de services relatifs à l'élimination des ordures ménagères et des matériaux de la déchetterie, fourniture de carburants) ;
- 3 049 000 €, soit 28,7 %, pour les charges de personnel ;
- 693 000 €, soit 6,5 %, pour les dotations aux amortissements.

### Section d'investissement : 1 176 000 €

Dont principalement :

- 656 000 € en acquisition de matériels roulants (véhicules pour la collecte des ordures ménagères et points d'apport volontaire) ;
- 220 000 € en acquisition de bacs à ordures ménagères et de points d'apport volontaire enterrés.

### COÛT GLOBAL DE LA GESTION DES DÉCHETS

Situation 2021	Fonctionnement		Part du financement	
<b>Dépenses</b> (frais de personnel et amortissement compris)	<b>10 624 000 €</b>			
<b>Recettes :</b>	11 730 000 €		100 %	
<b>dont taxe d'enlèvement des OM (taux 11,49 % - 10,98 %)*</b>		9 740 000 €		89 %
<b>dont produits de la vente des matériaux, redevance spéciale...</b>		894 000 €		8 %
<b>dont dotation (Citéo...)</b>		1 072 000 €		10 %
<b>dont autres recettes (produits exceptionnels, quote-part des subventions d'investissement...)</b>		24 000 €		-
<b>Solde à financer - Abondement</b>	- 1 106 000 €		-	
<b>Coût global de la gestion des déchets</b>	<b>147 €/hab/an</b>			

: De 11,49 % sur le secteur des Trois Frontières et de 10,98 % sur le secteur de Sierentz.

La redevance spéciale pour les professionnels assure un produit de 244 338 € (plusieurs entreprises exonérées en 2021 du fait de fermetures administratives). Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets supportés par la collectivité.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés : Valorisation matière (ferraille, métaux non ferreux, batteries et verre) : 434 548 €. Il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetteries qui représente des recettes pour la collectivité.

## PROPORTION DU COÛT SUPPORTÉ PAR LA POPULATION



60 %

Pour un service en porte à porte



40 %

Pour un service en apport volontaire

### ZOOM

#### COLLECTE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

- Collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères financée par la redevance spéciale fixée en fonction du service rendu. Au-delà de 7 500 litres hebdomadaires, la collecte de ces déchets sort du champ des compétences de la collectivité.
- Collecte spécifique du carton pour les artisans-commerçants et les petites entreprises. Facturation au-delà de 750 litres hebdomadaires.

## VENTILATION PAR SERVICE À LA POPULATION

Type de collecte	Coût (€)	%	Ratio (k€/an/hab)
<b>Ordures ménagères</b> (Compostables et non-compostables) Porte-à-porte	6 320 000	60	87
<b>Déchetteries</b> Apport volontaire	2 672 000	25	35
<b>Point d'apport volontaire pour le verre et les matériaux recyclables</b> Apport volontaire	1 505 000	14	21
<b>Collecte du carton des artisans-commerçants</b> Porte-à-porte	127 000	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>10 624 000</b>	<b>100</b>	<b>147</b>

## BUDGET ANNEXE 2021 (financement par la REOM) : 1 263 000 € (Secteur Sundgau)

### Section de fonctionnement : 1 164 000 €

Ces 1 164 000 € sont répartis principalement selon les postes suivants :

- 1 009 000 €, soit 94 % pour les charges à caractère général (contrats de prestation de services relatifs à la collecte et à l'élimination des ordures ménagères, des matériaux recyclables et de la déchetterie, frais de structure et petit matériel) ;
- 74 000 €, soit 6 %, pour les autres charges (amortissements et charges financières) ;

### Section d'investissement : 99 000 €

dont principalement :

- 16 000 € de transfert entre sections ;
- 69 000 € d'aménagement d'équipements (points d'apport volontaire, bacs OM...).

### Le coût global de la gestion des déchets est de 134 € par habitant

La redevance OM assure un produit de 1 125 000 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets. Elle est due par tous les usagers du service d'élimination des déchets, à savoir : les particuliers résidant sur le territoire, les professionnels, les administrations et les associations.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés : il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetterie, qui représente des recettes pour la collectivité. Ces recettes sont variables et fluctuent en fonction des marchés.

## RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

### LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION (PLP)

L'année 2021 est la quatrième année de mise en œuvre du programme local de prévention (PLP) des déchets ménagers et assimilés (DMA) de Saint-Louis Agglomération adopté fin 2017.

2021 a à nouveau été perturbée par la crise sanitaire du Covid-19 qui a entraîné l'annulation ou la non-réalisation de certaines actions du PLP. La vente de composteurs a de bons résultats, notamment grâce à la mise en place de la livraison à domicile des composteurs. Une première opération de prêt de couches lavables a eu lieu et la collectivité a mis en place une subvention pour aider les familles qui souhaitent investir dans ce type de change.

Pour l'année 2022, l'enjeu sera de promouvoir le réemploi avec la construction d'une ressourcerie au sein de la nouvelle déchetterie Ouest.

### BILAN DES ACTIONS DE PRÉVENTION MENÉES EN 2021

**Axe 1 : actions éco-exemplaires des collectivités** : pas d'action spécifique sur cette thématique en 2021.

**Axe 2 : sensibilisation des publics** pour, entre autres, 83 classes de primaire, soit 2 150 élèves, ou via l'organisation d'ateliers « zéro déchet » (40 participants).

**Axe 3 : évitement des biodéchets** par la vente de 230 composteurs et 12 lombricomposteurs aux administrés, ou par l'organisation de journées de broyage. De plus, 2 nouveaux sites de compostage partagé en pied d'immeuble ont vu le jour à Saint-Louis et Village-Neuf. Un composteur a également été installé à la crèche de Hégenheim et à l'EHPAD à Village-Neuf.

**Axe 4 : le réemploi et la réutilisation.** Pas d'action spécifique sur cette thématique en 2021.

### EN CHIFFRES

25 jours  
passés sur les actions de  
prévention

15 292 €  
de dépenses

4 095 €  
de recettes  
(vente composteurs et  
lombricomposteurs)

+ 4 915,8 tonnes  
de déchets produits par  
rapport à 2020 (hors gravats et  
professionnels) soit  
+ 59 kg/habitant



Atelier Zéro déchet

## DIRECTION ENVIRONNEMENT, CLIMAT-ÉNERGIE

### MISSIONS

- Mise en œuvre de la démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique
- Élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Coordination du Contrat de Territoire Eau et Climat avec l'agence de l'eau
- Soutien aux communes membres pour les projets d'efficacité énergétique
- Actions de sensibilisation aux économies d'énergie en partenariat avec l'association Alter Alsace Énergies
- Promotion des mobilités alternatives
- Élaboration du rapport annuel Développement Durable

### EFFECTIFS

• 2 agents

### EN CHIFFRES

**54 730 €**  
de Certificats d'Économie  
d'Énergie valorisés

**36**  
projets de communes soutenus

**200**  
RDV avec la conseillère  
de l'Espace France Rénov'

**33**  
demi-journées de permanences  
Espace France Rénov'

**570**  
primes vélo versées

**40**  
points de charge pour  
véhicules électriques

**60 000 km**  
parcourus en mobilités  
alternatives pendant le défi  
"Au boulot, à l'école,  
j'y vais à vélo et autrement !"

**ACTEE** Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique

### MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ACTEE

La Fédération Nationale des collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), l'Association des Maires de France (AMF), l'agence de la transition écologique (ADEME) et ses partenaires financiers, ont lancé fin 2020 le programme ACTEE (Action des collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) afin d'accompagner les collectivités dans la maîtrise de l'énergie des bâtiments publics.

Ce programme porte sur quatre actions :

1. Aide au financement d'un poste d'économiste de flux qui a pour mission de réaliser le bilan du patrimoine communal, détecter les potentiels de réduction de consommations et accompagner la commune pour réduire les consommations d'énergie, préconiser des travaux d'économie d'énergie, définir les lots de travaux jusqu'au choix de la maîtrise d'œuvre (création d'une stratégie de rénovation, rédaction de cahier des charges, lecture et analyse des offres de maîtrise d'œuvre) ;

2. Réalisation d'audits énergétiques et définition de stratégies pluriannuelles d'investissement sur les bâtiments ;
3. Achats d'outils de mesure et petits équipements de comptage énergétique ;
4. Aide au financement de la maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation thermique et énergétique.

Après avoir consulté les communes membres pour connaître leurs projets, SLA a déposé une candidature pour ce programme, en groupement avec le Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin,

le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, le Pays Thur Doller et la Ville de Saint-Louis.

La candidature conjointe a été retenue à l'unanimité par le jury réuni le 24 février 2021. Le porteur du groupement est le Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin qui a embauché, en août 2021, un économiste de flux pour accompagner les communes bénéficiaires.

26 communes du territoire bénéficient de cet accompagnement qui concerne 70 bâtiments (la ville de Saint-Louis étant comptabilisée à part avec 28 bâtiments).

## LA DÉMARCHE DE LABELLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La collectivité a choisi de s'engager dans la démarche d'amélioration continue appelée le label Territoire Engagé Transition Écologique, soutenue par l'agence de la transition écologique (ADEME).

Ce programme est composé de deux labels complémentaires, basé sur des référentiels d'actions :

- Le label CLIMAT-AIR-ÉNERGIE (anciennement le label Cit'ergie)
- Le label ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif de l'Agglomération est d'obtenir une moyenne de 50 % des actions du référentiel Climat-Air-Énergie réalisées d'ici à fin 2024. Pour cela lors du Conseil communautaire du 30 juin 2021, les élus ont approuvé une charte d'engagements sur la période du mandat 2020-2026.

En 2021, la collectivité s'est également investie dans une démarche d'économie circulaire. Les projets dans le cadre de cette démarche sont la construction d'une déchetterie-ressourcerie, la mise en œuvre d'une commande publique éco-responsable au sein des services de la collectivité et le soutien à la démarche d'écologie industrielle et territoriale du club d'entreprises ACTECO3F.

Pour mener à bien le déploiement de ces deux labels, Saint-Louis Agglomération a signé le 1<sup>er</sup> décembre 2021, un Contrat d'Objectif Territorial (2022-2025) avec l'agence de transition écologique (ADEME).

Cette opportunité a permis notamment de créer un poste à temps complet de chargée de projets Mobilité Durable.

## MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

La collectivité a finalisé le document et l'a envoyé pour avis à la DREAL, la DDT 68, la Région et la Mission Régionale d'Autorité Environnementale le 28 juillet 2021.

À la suite des retours des partenaires, SLA a mis le document à disposition du grand public lors d'une période de concertation du 2 novembre au 2 décembre 2021.

Les grandes orientations du plan climat sont : promouvoir les mobilités durables, améliorer la performance énergétique des bâtiments, augmenter la part des énergies renouvelables, engager les activités

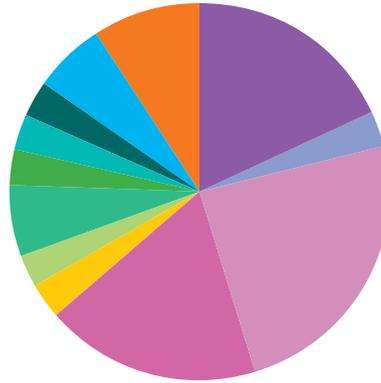
économiques et touristiques, affirmer l'engagement écologique et déployer une démarche d'économie circulaire.

Le PCAET a été adopté en séance du Conseil communautaire le 15 décembre 2021. Il est mis en œuvre pour une période de 6 ans, avec une révision prévue en 2024.

## SOUTIEN AUX COMMUNES MEMBRES POUR LES PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

SLA collecte et valorise les Certificats d'Économie d'Énergie des communes membres. En 2021, la valorisation des travaux d'économie d'énergie a permis de rapporter 54 730 € au total.

Dans le cadre de son fond de concours, SLA a soutenu financièrement 36 projets de ses communes membres pour des travaux d'efficacité énergétique notamment : remplacement de chaudières, rénovation de l'éclairage public, rénovation de bâtiments publics, achat de véhicules électriques, etc.



■ Efficacité énergétique - autre	0 %	■ Mise aux normes électriques	3 %
■ Efficacité énergétique - éclairage public	18 %	■ Accessibilité PMR	3 %
■ Efficacité énergétique - isolation	3 %	■ Mobilité durable	3 %
■ Efficacité énergétique - menuiseries	24 %	■ Petit patrimoine remarquable	0 %
■ Efficacité énergétique - système de chauffage	18 %	■ Aires de jeux	6 %
■ Efficacité énergétique - véhicule électrique	3 %	■ Désimperméabilisation des sols	0 %
■ Bâtiment neuf éligible Climaxion	0 %	■ Récupération d'eau de pluie	0 %
■ Production EnR	3 %	■ Enfouissement Point d'Apport Volontaire	0 %
■ Qualité de l'air intérieur	6 %	■ Enveloppe exceptionnelle	9 %

## ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ALTER ALSACE ÉNERGIES

- La conseillère de l'Espace France Rénov' a assuré 200 rendez-vous sur les 33 demi-journées de permanences dans les mairies et pôles de proximité de Saint-Louis Agglomération. Elles sont ouvertes à tous, gratuitement. La conseillère renseigne de façon neutre et objective les habitants souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur maison et les informe sur les aides financières en vigueur ;
- Depuis cette année, afin de stimuler les rénovations globales et Bâtiment Basse Consommation, la conseillère, après avoir effectué un premier rendez-vous permettant de déceler l'opportunité ou non de ce service, peut proposer une visite sur site avec diagnostic énergétique. Quinze projets ont été accompagnés en 2021, dont 87 % sont consécutifs à l'achat d'un bien immobilier ;
- Participation au défi des familles à énergie positive, qui encourage des familles durant la période hivernale à faire des économies d'énergie en réalisant des écogestes au quotidien. La collectivité a offert aux familles participantes un kit de départ : une box d'économie d'énergies et un kit zéro déchet.



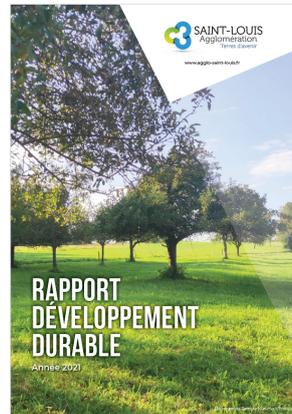
## SENSIBILISATION AUX MOBILITÉS DURABLES

- Depuis 2019, la collectivité a mis en place une aide à l'achat d'un vélo pour les résidents de Saint-Louis Agglomération. 570 primes ont été versées en 2021 : 385 aides pour des vélos à assistance électrique (maximum 200 €) et 185 aides pour des vélos classiques (maximum 100 €) ;
- Un village de la mobilité a été mis en place le 18 septembre sur le marché de Saint-Louis pour promouvoir les mobilités durables grâce à 10 stands partenaires.



## ÉLABORATION DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présenté chaque année lors du débat d'orientations budgétaires, ce rapport fait le bilan des actions menées par Saint-Louis Agglomération en lien avec les 5 finalités du développement durable : lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, modes de production et de consommation responsables.



# DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES INFRASTRUCTURES

## MISSIONS

- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et gestion du patrimoine bâti et des infrastructures de SLA
- Gestion des DT-DICT, des arrêtés de circulation et délivrance des permissions de voirie
- Assistance technique à l'ensemble des services de SLA
- Traitement des relevés des points de comptage et des énergies
- Traitement des charges locatives
- Astreinte technique H 24
- Viabilité hivernale des voiries et parkings de SLA
- Participation aux commissions :
  - Patrimoine-Infrastructures
  - Mobilité douce / Pistes cyclables
  - Accessibilité PMR

## TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DU SERVICE

En complément des multiples marchés traités en collaboration avec le service de la Commande publique, la Direction du Patrimoine et des Infrastructures (DPI) a traité en 2021 :

- 516 commandes dont 276 pour réalisations de travaux, 168 pour prestations de service et 72 pour fournitures diverses
- 1775 factures, dont 1257 relatives à ces opérations et 518 pour la gestion des énergies.

Et pour la compétence infrastructures :

- Délivrance de 94 permissions de voirie
- Traitement de 101 arrêtés de circulation, 134 Déclarations de travaux (DT) et 143 Déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT)
- Traitement de 5 dossiers de sinistres identifiés sur les voiries de SLA
- Occupation du domaine public SLA par le gens du voyage : traitement et gestion de 8 occupations constatées en 2021.

## EFFECTIFS

- 18 agents
- 5 emplois saisonniers en période estivale

## EN CHIFFRES

47  
établissements

26 km  
de voiries et de réseaux secs  
(éclairage public et feux tricolores)

24  
parkings

14  
zones d'activités

50 km  
de pistes cyclables

202 km  
de sentiers pédestres

7  
passerelles piétons-cyclistes

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

Le patrimoine bâti géré par le service est composé d'**une quarantaine d'établissements** répartis sur le territoire de SLA et totalisant près de **48 400 m<sup>2</sup> de locaux**.

## FAIT MARQUANT

À noter que les occupations illicites des espaces publics de SLA par les gens du voyage sont en accroissement constant et ne facilitent en rien l'organisation et la gestion d'un service aux compétences multiples et transversales.

## UN BUDGET DE 6,7 MILLIONS D'EUROS EN 2021

Section d'investissement (RAR + BP + BS)	5 346 158 € (Opérations couvrant parfois plusieurs exercices)
Section de fonctionnement (BP + BS)	1 355 350 €
TOTAL	6 701 508 €

**Note** : la masse financière opérationnelle gérée par le service est bien supérieure à 6,7 M€ puisque la DPI intervient dans quasiment tous les domaines de la collectivité pour accompagner les services de SLA dans les projets relevant de ses compétences transversales.

### PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LE PATRIMOINE BÂTI

Près de 1 178 797 € ont été engagés en 2021 pour en assurer la mise en conformité et optimiser le fonctionnement des établissements de SLA.

À titre d'exemples :

- **Siège SLA** : Pose de stores sur la façade ouest et fourniture de mobilier : 7 832 €
- **Immeuble Le Reflet** : mise à jour de la signalétique : 1 740 €
- **Plateau Alpha** : Aménagement du 3<sup>e</sup> étage de l'établissement (partie SLA) : 110 142 €
- **Bâtiment Nord du Palmrain** : Passage de la téléphonie en voix sur IP : 5 119 €
- **Pôle de proximité de Sierentz** : Passage de la téléphonie en voix sur IP et fourniture de mobilier : 3 535 €
- **Espace France Services de Sierentz** : Réalisation de travaux pour aménagement des locaux : 29 661 €
- **Projet de Pôle de service à Hagenthal-le-Bas** : Réalisation d'études de sols et de diagnostics amiante et plomb sur l'ancienne Maison Wacker : 10 110 €
- **Centre technique des déchets ménagers** : Passage de la téléphonie en voix sur IP : 4 898 €
- **Centre technique 1 du patrimoine** : Passage de la téléphonie en voix sur IP : 3 113 €
- **Centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis** : Aménagement d'un pentagloss : 574 000 €
- **Piscine couverte à Village-Neuf** : Rénovation de l'éclairage du parvis et fourniture de mobilier : 11 001 €
- **COSEC à Village-Neuf** : Passage de la téléphonie en voix sur IP et réalisation de divers travaux : 9 147 €
- **Port de plaisance à Kembs** : déploiement de la fibre et remplacement de la chaudière : 21 329 €
- **Maison de Haute Alsace à Village-Neuf** : Passage à la fibre et réalisation de travaux de mise en conformité PMR des locaux : 10 231 €
- **Médiathèque Sierentz** : Réalisation de travaux de gros entretien et fourniture de mobilier : 5 412 €
- **Établissements de la petite enfance (RPE, Les 3 Cygnes, Les Lucioles, Les Loustics, Tom Pouce)** : Réalisation de divers travaux pour mise en conformité et améliorations fonctionnelles des structures : 88 944 €
- **APPSPS/RPE de Sierentz** : Réaménagement des locaux de l'ancienne salle du conseil pour en faire une salle d'activités : 112 554 €
- **Parking relais P+R** : Réalisation de travaux de gros entretien : 9 661 €
- **Gendarmerie de Hagenthal-le-Haut** : remplacement de pompes à chaleur (tranche 1) : 29 676 €
- **Immeuble de la rue de la Paix à Saint-Louis** : Réalisation de travaux d'entretien des locaux : 684 €
- **Multisites** : Réalisation de divers diagnostics et travaux de maintenance : 4 633 €
- **EHPAD-Maison du Lertzbach à Saint-Louis** : Rénovation de la barrière d'accès et de réseaux sanitaires : 17 449 €
- **Pôle et Maison de santé de Folgensbourg** : Passage de la téléphonie en voix sur IP et réalisation de gros travaux de maintenance : 6 277 €
- **Pépinière d'entreprises de Saint-Louis** : Réalisation d'études et de diagnostics en prévision de travaux pour rénovation de la toiture de l'ancien établissement : 13 434 €
- **Pépinière d'entreprises de Schlierbach** : Mise en conformité d'équipements et

réalisation de travaux pour l'entretien des locaux : 40 201 €

- Aire d'accueil des gens du voyage de Huningue : Rénovation des sanitaires : 9 930 €
- Aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Louis : Mise en place d'une télégestion des fluides : 27 853 €
- Création du plateau SLA au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble ALPHA situé dans le quartier Concorde à Saint-Louis pour y aménager des espaces communs, un bureau d'accueil, deux salles de réunion et une salle de formation dédiée au numérique.



L'immeuble ALPHA à Saint-Louis

## PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES INFRASTRUCTURES

Divers travaux pour aménagement des voiries, parkings, zones d'activités, réseaux et espaces publics de SLA ont été réalisés en 2021 pour un montant global de 2 701 281 €.

- Boulevard d'Alsace à Village-Neuf : Réaménagement d'une section de voirie par création d'une piste cyclable en site propre, recalibrage des voies de circulation et sécurisation des accès au site DSM par création d'une zone de stockage des poids lourds : 440 000 € dont 55 000 € de participation de DSM.
- Parc des carrières à Saint-Louis - Hégenheim : Réalisation des travaux de la tranche ferme : 490 000 €



Réaménagement du Boulevard d'Alsace à Village-Neuf



Aménagement du Parc des carrières

- **TRAM 3** : Réalisation de travaux de gros entretien sur les infrastructures de l'Avenue de Général de Gaulle : 417 000 €
- **Gendarmerie de Hagenthal-le-Haut** : Mise en conformité du stationnement des personnes à mobilité réduite : 6 964 €
- **Parking du collège des Trois Pays à Hégenheim** : Mise en œuvre de marquage pour sécurisation des espaces publics : 3 786 €
- **Espaces publics de SLA** : Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de rénovation du parc d'éclairage public, soit 75 mâts rénovés en 2021 par des équipements LED : 30 000 €.
- **RD 201 à Blotzheim-Héningue** : Aménagement d'un giratoire, d'une voie de desserte Ouest de la zone d'activités du Liesbach, d'une voie verte bidirectionnelle et de deux arrêts de bus desservant la ZA : 960 000 € dont 350 000 € de participation de la CeA.
- **Pôle santé à Saint-Louis** : mise en œuvre de zones de stationnement complémentaires pour compenser celles consommées par la construction du centre de dialyse : 222 360 €

### Zones d'activités

- Zone d'activités du Technoparc : Aménagement d'une passe à camions sur la voie de liaison Sud : 3 108 €
- Zone d'activités de la rue des Landes Hégenheim : Réalisation de travaux de gros entretien : 9 480 €
- ZA de la rue du ballon à Saint-Louis : Mise en œuvre d'un dispositif anti-GDV : 4 627 €
- Avenue d'Alsace à Huningue : Pose de potelets pour sécurisation des trottoirs : 4 956 €.

### Pistes cyclables

- Liaison cyclable Michelbach le Bas – Ranspach-le-Bas : Création d'une voie verte desservant un groupement scolaire et un centre d'intervention et de secours : 84 000 €
- Piste cyclable du Canal de Huningue : Mise en œuvre de l'exposition "200 photos pour la nature" : 25 000 €
- Liaison cyclable Flüh – Bätwill – Leymen – Rodersdorf : Réalisation des études pour exécution des travaux en 2022
- Liaison cyclable Huningue – Saint-Louis : Réalisation des études préliminaires
- Liaison cyclable Saint-Louis – Stetten : Réalisation des études préliminaires.



Exposition " 200 photos pour la nature "

### MISE EN CONFORMITÉ PMR DU PATRIMOINE BÂTI ET DES ESPACES PUBLICS DE SLA

Poursuite en 2021 de la campagne de mise en conformité des établissements et des espaces publics de SLA.

### ÉQUIPES DE MAINTENANCE DU SERVICE

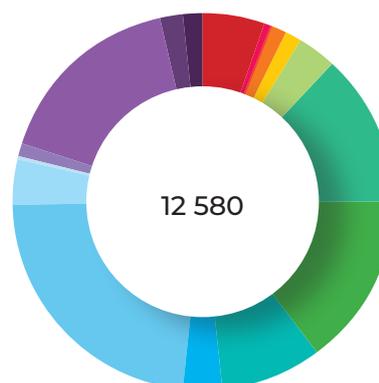
Les équipes de maintenance sont réparties sur deux sites :

- Un centre technique du patrimoine (CTP1) à Village-Neuf pour assurer la maintenance des espaces publics de SLA qui sont les voiries, parkings, zones d'activités, quais de tram et arrêts de bus,
- Un centre technique du patrimoine (CTP2) à Attenschwiller pour assurer la maintenance des bâtiments de SLA.

pistes cyclables et sentiers pédestres

### Répartition des actions portées par l'équipe de maintenance du service pour assurer l'entretien des sites SLA (volume horaire)

Administration générale	680
Aires d'accueil Gens du voyage	75
Assainissement	12
Culture (médiathèque)	152
Économie	170
Environnement	427
Infrastructures	1 632
Centres techniques (DPI et DM)	1 874
Petite enfance (RPE et multi-accueils)	1 062
Pôles de proximité	446
Propreté urbaine	2 884
Santé (maison de santé)	478
Sécurité (SDIS et gendarmerie)	51
Sport	133
Tourisme (pistes cyclables)	2 080
Transfrontalier	226
Transports (quais de tram et arrêts de bus)	198



# DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ

## MISSIONS

- Suivi de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de bus Distribus
- Gestion du Tram 3 sur le sol français et des infrastructures en découlant (P+R de la gare de Saint-Louis et parking Saint-Exupéry)
- Gestion du transport scolaire sur le territoire de SLA
- Mise en accessibilité des arrêts de bus dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Relations transversales avec les autres services de SLA (service aménagement du territoire, service patrimoine et infrastructures, service développement durable, service communication)
- Relations extérieures avec les autres autorités organisatrices de transports en Grand Est et les relations transfrontalières

- 2 agents
- Assistance technique et juridique apportée par la société Euryal

## EN CHIFFRES

1 522 161 km effectués (+ 12 %)

1 617 241\* voyageurs transportés sur le réseau Distribus (+ 9 %)

693 700 voyageurs transportés par le Tram 3 sur le sol français (+ 12 %)

6 357 342 € HT de charges d'exploitation

1 564 102 € HT de recettes commerciales directes (+ 13 %\*)

72 116 € HT de recettes diverses (participation d'entreprises, publicité, amendes)

3 817 062 € de contribution de SLA

\* Chiffre provisoire en attente des données transfrontalières définitives

## LES CONTRATS EN COURS

- Le réseau Distribus est géré par l'exploitant LK-Métrocars dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) d'une durée de 7 ans (2019-2025) ;
- Ce réseau fait l'objet de mesures de contrôle de la qualité du service, faites par l'entreprise SCAT, dans le cadre d'un marché public d'une durée de 4 ans (2022-2025) ;
- Les circuits scolaires spéciaux sont exploités par le biais de marchés publics conclus pour une durée de 5 ans (2020-2024) avec les sociétés Transdev Grand Est et LK-Métrocars.



Village de la mobilité ©Distribus

## LES NOUVEAUTÉS DU RÉSEAU EN 2021

### Développement de l'offre

- **Extension de la ligne 1** : Adaptation de la ligne 1 aux évolutions urbanistiques à ses 2 extrémités, avec la création d'une zone commerciale autour du Leclerc de Blotzheim, et la création d'un nouveau supermarché Super U à Huningue. Afin de desservir ces 2 nouvelles zones génératrices de déplacements, la boucle dans Blotzheim a été supprimée et le terminus installé rue Clostermann. Du côté de Huningue, le terminus, qui se faisait auparavant à Domino, se fait dorénavant au nouvel arrêt Alsace situé devant le Super U.
- **L'offre de la ligne 5** est simplifiée et sa fiche horaire plus lisible. Un horaire à 8 h 10 au départ de Bartenheim est ajouté à titre expérimental, permettant de rejoindre le centre-ville avant 9 h.
- **Les lignes 12 et 13** n'effectuent plus leur terminus sur la place de l'Europe mais à la gare de Saint-Louis (côté Ouest). Cela permet plus de correspondances avec les autres lignes du réseau Distribus (lignes 5, 6, 9, 10, 11, 14, 15) et plus d'intermodalité avec le Tram 3, les TER et le P+R.
- Changement de certains **noms d'arrêts** qui pouvaient prêter à confusion.
- Création de la **newsletter** Distribus.
- La **ligne 608** dessert un nouvel arrêt Beaubourg à Blotzheim depuis le 25/11/21.

### Action commerciale

- Équipement des cars en informations clients et envoi de la première newsletter en janvier et février.
- Mise en place des écrans TFT à bord des véhicules en mars.
- Rechargement de tous les abonnements Distribus sur la boutique en ligne.
- Transports scolaires : numérotation des circuits et création de fiches horaires.
- Offre combinée entre Citiz et Distribus.
- Enquête clients – Application mobile Distribus en avril.
- Reconnaissance mutuelle des abonnements TNW et Distribus en mai.
- Campagne abonnements scolaires au mois de juillet.
- Mise à jour des supports d'information clients et actualisation de la signalétique aux points d'arrêt (abribus et poteaux

d'arrêt) en août.



- Groupe de testeurs appli mobile les 09, 14 et 16 octobre.
- 3 roadshow à Huningue, Saint-Louis et Blotzheim et un jeu-concours carte multivoyages en novembre.
- Valorisation du e-ticket, promotion des navettes de Noël, et enquête lignes transfrontalières en décembre.

### Évolution du parc

- En raison des difficultés financières du contrat liées à la crise du Covid-19, il n'y a pas eu d'acquisition de nouveau véhicule dans la flotte Distribus en 2021.

### Les évènements de l'année

En raison de la crise sanitaire, peu d'évènements ont pu se dérouler cette année :

- **Billets Bleus** du 30 mai au 12 septembre : ils permettent de combiner 1 aller-retour en Distribus + 1 entrée piscine.
- Participation au salon **Trinat'emploi** (en ligne) organisé par Saint-Louis Agglomération du 17 mai au 3 juin 2021.
- **Semaine Européenne de la Mobilité** en septembre et participation à la **journée du Transport Public** le 18 septembre 2021 de 8 h à 13 h au Village de la Mobilité.

### LA COMPÉTENCE TRANSPORT SCOLAIRE : UN SERVICE À PART ENTIÈRE

En septembre 2021, SLA a géré sa troisième rentrée scolaire, depuis le transfert de compétence de la Région : 3 172 abonnements Juniors vendus sur les circuits scolaires pour 88 326 € de recettes générées.

En 2021, le transport scolaire a généré un montant de dépenses de 817 125,67 €. En contrepartie, SLA perçoit une dotation de la Région d'un montant de 936 400 € suite au transfert de la compétence.

## DIRECTION DES SPORTS

### MISSIONS

- Rédaction, mise en œuvre et ajustement du schéma de développement sportif dans le cadre de la politique sportive intercommunale
- Création, réhabilitation et gestion d'équipements sportifs (2 COSEC, une salle multisport, 2 équipements de bain et 2 structures artificielles d'escalade)
- Mise en place d'animations et d'évènements sportifs d'envergure
- Accueil et gestion des relations avec le tout public, les scolaires et le mouvement sportif

### EFFECTIFS

- 31 agents
- 5 vacataires
- 1 apprenti
- 51 saisonniers

### UNE ACTIVITÉ RYTHMÉE PAR LA COVID 19

L'année 2021 a encore été largement rythmée par la crise sanitaire.

Durant le premier semestre, les restrictions sanitaires et l'absence de visibilité dans un climat d'incertitude n'ont pas permis de se projeter sur la réalisation effective de projets d'envergure (ex : Marathon des 3 pays du Rhin) ou d'animations et de manifestations. Le service s'est attaché à élaborer des projets dans l'espoir de pouvoir les mettre en œuvre rapidement. Malheureusement, ils ont dû être reportés en raison des conditions sanitaires et des rebonds épidémiques.

Durant cette période, les personnels de la piscine couverte et du service administratif ont poursuivi la mission de service public d'accueil et d'information des usagers du centre de vaccination à Saint-Louis (15 agents missionnés pour environ 3 000 heures de mise à disposition) tout en travaillant en transversalité avec les différents services de SLA en cas de besoin.

Dans ce contexte, la préparation de l'ouverture du Centre Nautique a été largement contrainte tant par l'absence de perspectives et de lisibilité des protocoles que dans le recrutement des personnels saisonniers.

Le service s'est également attaché à accompagner le mouvement associatif dans ces moments particulièrement difficiles pour nos partenaires.

Cette période aura nécessité une

importante capacité d'adaptation de nos personnels confrontés à des changements dans les missions confiées et à un sentiment d'inconfort eu égard aux tardives publications de déclinaisons sanitaires et aux délais de mise en œuvre nécessaires à l'ouverture de certains équipements sportifs (ex : Centre Nautique Pierre de Coubertin).

La mise en place du « pass sanitaire » dans des temps très courts a permis d'accueillir nos usagers conformément aux prescriptions gouvernementales sur l'ensemble des équipements sportifs, en lien avec les partenaires privés et l'ARS notamment.

Dans le cadre du plan de déconfinement, le second semestre de l'année a permis une ouverture du Centre Nautique selon un protocole assoupli. Après de longs mois de fermeture, la piscine couverte de Village Neuf a rouvert ses portes à l'ensemble des publics en septembre. Les équipements terrestres ont pu également à nouveau accueillir l'ensemble des associations et publics scolaires dès la rentrée scolaire.

Bien que la réglementation ait permis ces réouvertures, nos équipements ont encore été impactés tout au long de l'année, enregistrant des taux de fréquentation encore loin d'une année ordinaire :

- - 50 % pour le Centre Nautique
- - 20 % environ à la piscine couverte pour la période septembre – décembre.

Par ailleurs, le programme d'animations à destination des Accueils de Loisirs Sans Hébergement des congés scolaires de la

Toussaint a bien été déployé. La survenue de cas Covid a largement impacté l'organisation et les effectifs présents.

#### LES 8 AXES STRATÉGIQUES LA POLITIQUE DE LA DIRECTION DES SPORTS:

1. Une politique d'aménagement et/ou de réhabilitation cohérente des équipements sportifs du territoire
2. Une politique forte d'animations et de manifestations sportives sur tout le territoire et dans nos équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire
3. La prise de conscience et la lisibilité de SLA dans le tissu associatif, auprès de la population et des élus communaux
4. La formation et la fédération des acteurs locaux du sport
5. La place du bénévolat à valoriser
6. Une bonne communication pour la promotion du sport
7. L'encadrement des aides (financières et/ou matérielles et/ou humaines) lisibles et organisées pour le mouvement sportif
8. L'évaluation chaque année de la politique sportive intercommunale et des actions. La faire évoluer en tant que de besoin.

#### ORGANISATION DU SERVICE

Malgré le contexte sanitaire, l'année 2021 a permis de concrétiser des projets structurants améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur, comme par exemple la mise en place d'un système de paiement et de réservation en ligne pour les deux équipements de bain.

La refonte des régies mixtes réalisée au préalable a également permis de faciliter l'accès à nos équipements de bain et d'améliorer le fonctionnement interne pour les responsables d'équipements aquatiques.

Par ailleurs, un travail de réécriture des protocoles a été réalisé et de nombreuses réunions de concertation ont été menées en vue de finaliser un nouveau Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) et d'un nouveau règlement intérieur à l'horizon 2022 au Centre Nautique.

Des réflexions importantes ont été menées avec les organismes de formation et la Fédération des Maîtres-Nageurs Sauveteurs

(FNMNS) afin de pouvoir répondre au déficit d'attractivité du métier de Maître-Nageur. Un nouveau format de formation BNSSA a été entériné et calibré sur la disponibilité des étudiants, en espérant que celui-ci réponde aux problématiques rencontrées et dans la perspective de pouvoir disposer d'un volume de personnels saisonniers suffisant. Les engagements de la FNMNS à maintenir une formation sur le site de Village-Neuf ont été confirmés.

La création du pôle « Animations et manifestations sportives » s'est traduit par le recrutement d'une assistante de gestion de projet événementiel le 1<sup>er</sup> février 2021. Ses missions ont tout d'abord été orientées essentiellement sur le centre de vaccination de Saint-Louis au regard du contexte.

Le recrutement du futur chargé de projet événementiel en charge de ce pôle sera finalisé au premier trimestre 2022.

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2021

- Autolaveuse : 10 000 € TTC
- Paiement sans contact / Piscine couverte : 1 600 € TTC
- Trampoline aquatique / Piscine couverte : 4 000 € TTC
- Pompes de circulation ECS et pompe échangeur / Piscine couverte : 9 889,57 € TTC
- Pompes de circulation / Piscine couverte : 2 785,14 € TTC
- Enseigne / Piscine couverte : 14 907 € TTC
- Aménagement / bureau secrétariat et adjoint : 20 717,63 € TTC
- Passage en IP : 6 244,51 € TT
- Poêle à pellets : 10 248,96 € TTC
- Aménagement / logement de service : 5 333,90 € TTC
- Aménagement rangement / Salle multisports : 22 500 € TTC
- Panneaux de basket / Salle multisports : 10 622,40 € TTC
- Monobrosse / COSEC Hegenheim : 2 213,40 € TTC
- Douches presto / COSEC Hegenheim : 4 393,80 € TTC
- Extracteurs / Piscine couverte : 2 694,72 € TTC
- Enseigne buvette / Centre Nautique : 1 080 € TTC
- Sèche-cheveux / Centre Nautique : 3 604,99 € TTC
- Feux de signalisation pour toboggan / Centre Nautique : 4 944 € TTC
- Karcher : 5 000 € TTC
- Chalets / Centre nautique : 2 732 € TTC
- Traitement de l'eau / Piscine couverte : 33 252 € TTC

## PISCINE COUVERTE

### FRÉQUENTATION

	Par rapport à 2020	
Fréquentation public	20 871	- 59 %
Fréquentation associations	20 854	+ 11 %
Fréquentation scolaires	15 601	- 62 %
Fréquentation diverse (centres aérés)	1 429	+ 20%
Fréquentation totale	58 755	- 26 %
Moyenne journalière	494 (119 jours d'ouverture au public)	

### BUDGET

**Dépenses de fonctionnement** : 1241877,06 €  
(590 931,89 € en fonctionnement + 650 945,17 € masse salariale)

**Recettes de fonctionnement** : 124 678,10 €  
(entrées public : 81 884,25 € + scolaires : 33 017,70 € + clubs : 9 006,38 € + centres aérés : 0 € + 2 AD (distributeurs automatiques) : 83,67 € + redevance chalet : 510 €)



## CENTRE NAUTIQUE PIERRE DE COUBERTIN

Période d'ouverture : du 01/07/2021 au 06/09/2021

	Par rapport à 2020	
Fréquentation public	37 648	+ 46 %
Fréquentation associations	4 461	+ 32 %
Fréquentation centres aérés + billets bleus	782 + 889	- 28,44 %
Fréquentation totale	43 780	+ 45 %
Moyenne journalière	413 (106 jours d'ouverture au public)	

### BUDGET

**Dépenses de fonctionnement :** 893 362,02 €  
(700 230,02 € en fonctionnement + 193 132 € masse salariale)

**Recettes de fonctionnement :** 76 796,01 €  
(entrées : 71 964 € + billets bleus : 1 435 € + centres aérés : 686 € + Top sec : 461,01 € + redevance buvette : 2 250 €)



## COSEC VILLAGE-NEUF

Période d'ouverture : année scolaire

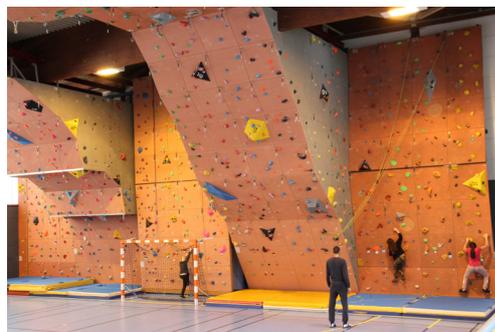
	Par rapport à 2020	
Fréquentation scolaires	10 700	+ 8 %
Fréquentation associations	2 00	+ 5 %
Fréquentation totale	12 700	+ 7,4 %

### BUDGET

**Dépenses de fonctionnement :** 73 916,88 €

**Recettes de fonctionnement :** 19 779,80 €  
(COSEC : 7 737,60 € + SAE : 1 863,70 € + dotation collège de Nerval : 10 178,50 €)

**Masse salariale comptabilisée dans le service commun :** 598 705,51 €



## SALLE MULTISPORTS

Période d'ouverture : année scolaire

Fréquentation scolaires	6 000
Fréquentation associations	1 000
Fréquentation totale	7 000

Dépenses de fonctionnement : 14 545,12 €

Recettes de fonctionnement : 3 847,38 €



## COSEC HÉGENHEIM

Période d'ouverture : année scolaire

Fréquentation scolaires	35 197
Fréquentation associations	Non défini
Fréquentation totale	35 197

Dépenses de fonctionnement : 50 522,58 €

Recettes de fonctionnement : 24 265,51 €

(clubs : 4 774,91 € + collège de Hégenheim : 19 490,60 €)







**Siège de Saint-Louis Agglomération**  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199 - 68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Tél : 03 89 70 90 70  
[www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

Conception et réalisation :  
Direction de la Communication et des Relations Publiques de Saint-Louis Agglomération

Crédits photos :  
SLA / AdodeStock (sauf mention contraire) / Couverture : Saint-Louis Agglomération

Imprimé sur papier recyclé - Gys Imprimeur Obernai